



*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE pour le territoire de la Communauté de Communes de la Dombes

ENTRE

**La Communauté de Communes de la Dombes,**

Représentée par sa Présidente, Madame Isabelle Dubois, autorisée à l'effet des présentes suivant délibération en date du 09 décembre 2021,

Ci-après désignée par « le territoire CC Dombes » ;

D'une part,

ET

**L'État,**

Représenté par Catherine de La Robertie, Préfète de l'Ain,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

## Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

## Article 1 - Objet du contrat

### 1.1. Présentation du CRTE

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire CC Dombes autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

### 1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le territoire de la Communauté de Communes de la Dombes et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

La Communauté de Communes de la Dombes est née le 1er janvier 2017 suite à la fusion des Communautés de communes du Canton de Chalamont, Centre Dombes et Chalaronne Centre. Aujourd’hui la CCD réunit 36 communes et près de 39 000 habitants sur 63 000 hectares. Sa situation, entre Lyon, Bourg-en-Bresse et Mâcon, et entourée de plusieurs autoroutes, lui permet de bénéficier d'une place stratégique.

La Communauté de Communes de la Dombes possède son siège à Châtillon-sur-Chalaronne.

Pour l’élaboration de son CRTE, la Communauté de Communes s’appuie sur le travail réalisé depuis plusieurs années, notamment les documents de réflexion et de prospectives, qui tous, se réfèrent à un diagnostic du territoire :

- SCOT ;
- PCAET ;
- PAEC 2015-2022 ;
- Document d’objectifs Natura 2000 ;
- CTG signé avec la CAF qui soutient le Service commun Enfance-Jeunesse, les crèches et les centres socio-culturels.

L’ensemble de ces programmes ou plans ont été partagés avec les partenaires financiers, collectivités, administrations, et le cas échéant associations et socio-professionnels depuis 2017.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Un diagnostic synthétique est repris en Annexe1.

## Article 2 – Ambition du territoire de la CC Dombes

Le projet de territoire porte l’ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l’histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l’engagement des acteurs.

- **Résumé du projet de territoire :**

**Le Projet de territoire a été soumis au conseil communautaire du 09 décembre 2021. Il est le fruit de nombreux échanges entre élus du Bureau de la CC Dombes, de réunions thématiques, de conférences des maires, de commissions sur les différents programmes et de séminaires de synthèse dédiés, dont le principal s'est tenu le 20 novembre 2021.**

Même si le paysage de la Dombes a été façonné par l’Homme au cours des siècles, la nature y a trouvé une place prépondérante. Malheureusement, les étangs sont directement victimes du dérèglement climatique. N’étant alimentés que par l’eau de pluie, ils souffrent. Il n’est pas rare, de nos jours, de voir des étangs à sec dès le début de l’été. Intégrer les

étangs et les activités traditionnelles (pisciculture, chasse, agriculture) dans un vaste programme d'adaptation au changement climatique n'est plus un vague objectif, mais une véritable priorité.

La Dombes est également un secteur très recherché, situé entre plusieurs pôles économiques importants (la Métropole lyonnaise, Bourg-en-Bresse, Mâcon et Villefranche-sur-Saône). Proche des autoroutes et possédant une ligne de train, ce territoire représente un véritable avantage pour les familles désirant vivre dans un environnement plus vert et tranquille. Ce Projet de Territoire s'inscrit dans cette ambivalence, en prenant en compte, dans chacun de ses axes, la nature fragile du lieu, tout en poursuivant la volonté d'améliorer la qualité de vie des habitants.

L'annexe 1 revient plus en détails sur le diagnostic.

Ainsi il a été choisi de décliner le projet de territoire en 3 axes : l'environnement, l'économie et le social. Il est en totale adéquation avec l'esprit du CRTE.

**Environnement** : son patrimoine naturel exceptionnel, les tensions à venir sur la ressource en eau ont catalysé une prise de conscience forte pour affronter les défis posés par le changement climatique. La CC Dombes a pour volonté d'intégrer la transition écologique à tous les niveaux de son projet, en associant les activités traditionnelles.

**Economie** : les élus de la CC Dombes soutiennent à travers leur projet une économie dynamique, innovante et inscrite dans la transition écologique, en veillant à l'interaction avec les autres territoires et en particulier les principaux pôles de développement proches.

**Social** : la cohésion du territoire et le lien social passe par le renforcement de la proximité et l'accès aux services pour les habitants au quotidien.

A tous les niveaux, et via les partenariats institutionnels et financiers, il s'agit d'impulser des mises en œuvre concrètes pour répondre aux attentes des habitants et faire le lien avec les programmes départementaux, régionaux et nationaux.

Les trois axes du projet sont déclinés en orientations stratégiques puis en objectifs et en actions, dont une partie sera soumise au CRTE.

### **Article 3 – Les orientations stratégiques**

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques, en s'appuyant sur le projet de territoire de la CC Dombes, approuvé le 09 décembre 2021 :

#### **Axe 1 : La Dombes, un territoire engagé dans la transition écologique**

Orientation 1 : L'eau et la biodiversité dombiste, une ressource fragile et un patrimoine à préserver

Orientation 2 : Un territoire investi dans la transition énergétique

Orientation 3 : Vers de nouvelles solutions de mobilité, plus propres et alternatives à l'autosolisme

Orientation 4 : Une production agricole locale pour une alimentation de qualité pour tous

Orientation 5 : Vers un territoire exemplaire en matière de prévention et de gestion des déchets

#### **Axe 2 : Une économie dynamique, intégrée, innovante et inscrite dans la transition écologique, en interaction avec les autres territoires**

Orientation 1 : La CC Dombes, chef d'orchestre du territoire en matière de développement économique

Orientation 2 : Pour une préservation du cadre de vie, du paysage et du patrimoine bâti, en lien avec les communes

Orientation 3 : Animation et valorisation de l'ensemble du territoire

#### **Axe 3 : La CC Dombes au service des habitants au quotidien**

Orientation 1 : Le vivre ensemble comme ambition commune

Orientation 2 : Un territoire au cœur de la vie quotidienne de ses habitants

Orientation 3 : Une dynamique de cohésion territoriale

Orientation 4 : Une communauté de communes faite pour et par ses habitants et ses partenaires

Les orientations stratégiques sont reprises dans l'annexe 2, et font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 4. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser, par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

## Article 4 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

### 4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Le territoire de la CC Dombes est déjà impliqué dans de nombreux programmes sollicitant l'Europe, Etat, la Région et le Département.

Voici un état des programmes en cours et des contractualisations :

- La CC Dombes s'investit dans des programmes européens (FEADER) et porte pour son territoire et les EPCI voisins :
  - o Le programme européen LEADER qui à travers son Groupe d'Actions Locales (GAL) réunit les acteurs ruraux, acteurs publics et privés qui portent une stratégie en faveur du développement rural, de la préservation de ses patrimoines et sa valorisation. Ce dispositif fait appel au co-financement des porteurs de projets et d'acteurs publics.
  - o Le PAEC, co-financé par la CCD et les autres EPCI pour l'animation et par l'Etat, le Département et l'AERMC pour les mesures (MAEC) ; qui réunit les acteurs agricoles et environnementaux au sein de son comité de pilotage,
  - o L'animation du site Natura 2000, co-financé par l'Etat.
- Le PSE (Paiements pour Services Environnementaux) Dombes, financé par l'AERMC ;
- Groupe DEPHY en émergence porté par la Chambre d'Agriculture de l'Ain, pour le développement d'expérimentations agricoles directement financée par la CC Dombes sur un espace agricole dont la collectivité est propriétaire
- Le Contrat Dombes-Saône avec la Région et le Département qui a soutenu jusqu'en 2021 des actions des collectivités et des acteurs socio-économiques ;
- Le CLIC, programme d'aide aux personnes âgées, accompagné et financé par le Département ;
- La Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF, qui soutient les programmes enfance et jeunesse en périscolaires, les centres sociaux et les crèches.
- Deux documents cadre de l'organisation et de l'action durable du territoire sont encore à citer :
  - o Le SCOT de la Dombes, qui régit l'aménagement, la préservation de l'environnement, le développement économique et l'urbanisme.
  - o Le PCAET du territoire qui planifie les actions d'adaptation au changement climatique.

Les derniers programmes de l'Etat lancés localement sont :

- Plan alimentaire territorial, en émergence,
- Petites villes de demain, les principales villes de l'EPCI y sont impliquées,
- France Services et récemment les conseillers numériques,

Dans un souci de cohérence des politiques publiques, au sein des instances de gouvernance, il sera fait état du lien et des interactions possibles entre ces programmes, ou contrats, et le CRTE.

#### **4.2. Validation des actions**

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 4.

Les opérations envisagées font d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.

Les projets accompagnés devront être économies en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux des naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement qui détaille la participation des différents partenaires.

#### **4.3. Projets et actions en maturation**

Des projets, de niveaux de maturité différents sont listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 7. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

#### **4.4. Les actions de coopération interterritoriale**

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs ou des partages d'expériences.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- Favoriser les synergies et complémentarité entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.) ;
- Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).

Différents types d'action sont envisageables : études, expérimentations, projets communs, mutualisation de ressources, actions d'information et d'animation sur certaines thématiques, concertation pour l'implantation de projets à fort rayonnement ou avec des impacts importants, participation réciproque à la gouvernance des contrats...

Ce type d'actions est essentiel pour la dynamique du territoire, et répond totalement aux enjeux de la Dombes, appelé parfois « grande Dombes » afin d'insister sur le collectif d'EPCI impliqués.

La Dombes (géographique) est une entité géographique distincte clairement reconnue. Cette zone naturelle, façonnée depuis l'installation de ses premiers habitants s'étend aujourd'hui sur 8 EPCI différents.

C'est pourquoi la CC Dombes, EPCI le plus concerné, œuvre pour développer le lien entre les EPCI de Dombes ou proches. Ceci s'est déjà traduit dans différents programmes lancés depuis 2017 et déjà cités : Leader, PAEC, Natura 2000, Plan Alimentaire Inter Territorial...

Ainsi chaque projet est suivi par une instance dédiée impliquant l'ensemble des acteurs locaux et des EPCI, voire des communes volontaires (N2000).

De plus au vu des nombreux projets co-portés par des EPCI concernés par la Dombes, une rencontre annuelle des Présidents sera prochainement mise en place pour renforcer la dynamique.

Certains projets se sont traduits par des conventions de partenariats et financières ou des mutualisations.

Récemment EPCI et syndicats de rivières ont validé une candidature commune à un label international, le label Ramsar.

Les fiches projet ou actions de coopération seront distinguées dans le plan d'action en annexe 3.

Voici des exemples d'actions de coopérations interterritoriales déjà validées par les acteurs locaux :

- Etude logistique de l'alimentaire porté par l'agglomération de Bourg-en- Bresse ;
- Observatoire de l'environnement dombiste, validé dans le programme d'action Natura 2000, qui a pour but d'informer sur l'état de l'environnement et d'évaluer les actions entreprises avec l'ensemble des acteurs locaux.

## Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il

conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

## Article 6 - Engagements des partenaires

### 6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

### 6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, la CC Dombes assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

L'équipe technique suivra le CRTE :

- Le directeur responsable du pilotage du CRTE ,
- Un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-ele pourra être assisté-e des responsables des différentes pôles (aménagement du territoire, développement durable, services aux habitants et déchets).

La CC Dombes peu dotée en ingénierie pour ce dossier sollicitera un co-financement du poste de chef-fe de projet auprès de l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du

CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

### **6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics**

Conformément à la circulaire 6231/SF du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

### **6.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques**

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

La CC Dombes mobilise régulièrement les entreprises du territoire pour faciliter les mises en relations et faire remonter les besoins en appui auxquels la collectivité pourrait répondre.

Concernant les habitants, pour le territoire de la CC Dombes, un conseil de développement a été installé en 2021. Il est constitué de volontaires pour contribuer au projet de territoire par le débat et des propositions concrètes.

Le Conseil de Développement s'est organisé en commissions qui sont similaires aux commissions thématiques des élus de la CC Dombes. Des passerelles et les modalités de travail sont en cours d'élaboration.

Une première conférence a eu lieu en octobre 2021 pour partager le PCAET et les actions attenantes. Les habitants présents ont pu enrichir certaines propositions. Le 10 décembre 2021 une présentation générale du projet de territoire et du lien avec le CRTE a été présentée.

Au cours de la vie du CRTE et des projets structurants qui se mettront en place, le conseil de développement sera associé et appelé à contribuer. De nouvelles conférences débat sont prévues dès 2022.

## 6.8. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence. L'année 1 du présent contrat est 2022.

Un ajustement des budgets et des participations des partenaires financiers sera effectué pour chaque convention annuelle de financement.

La maquette financière peut-être saisie dans la plateforme informatique dédiée. Elle est disponible en annexe 3.

## Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

A noter que la CC Dombes met en place un pacte financier. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision qui sera appliqué sur les projets portés ou présentés à la CC Dombes. Cet outil et la commission dédiée, évalueront les projets selon différents critères : économiques, sociaux et environnementaux (dont la stratégie bas carbone et la prise en compte de la biodiversité).

### 7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par la Préfète du département, ou son représentant, et par la Présidente de la CC Dombes, ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du territoire de la CC Dombes, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

## 7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de la CC Dombes. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

## 7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

## Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'Etat, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

## Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 4. Chaque fiche proposant des indicateurs de

résultat. La liste d'actions arrêtée à la date de signature sera complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

## **Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE**

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de cinq ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## **Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE**

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

## **Article 12 - Résiliation du CRTE**

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## **Article 13 – Traitement des litiges**

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Lyon.

Signé à Bourg-en-Bresse le

**24 DEC. 2021**

Madame la Préfète de l'Ain

*Pour la Préfète*  
Le sous-prefet, secrétaire général  
*Philippe BEUZELIN*

Madame la Présidente de la Communauté  
de Communes de la Dombes  
Isabelle Dubois



## Sommaire des annexes

Annexe 1 – Diagnostic de territoire

Annexe 2 – Orientations stratégiques

Annexe 3 – Tableau de synthèse du CRTE et maquette financière

Annexe 4 – Fiches actions et fiches projets

- **4A Axe Environnement**
- **4B Axe Economie**
- **4C Axe Social**





# CRTE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES



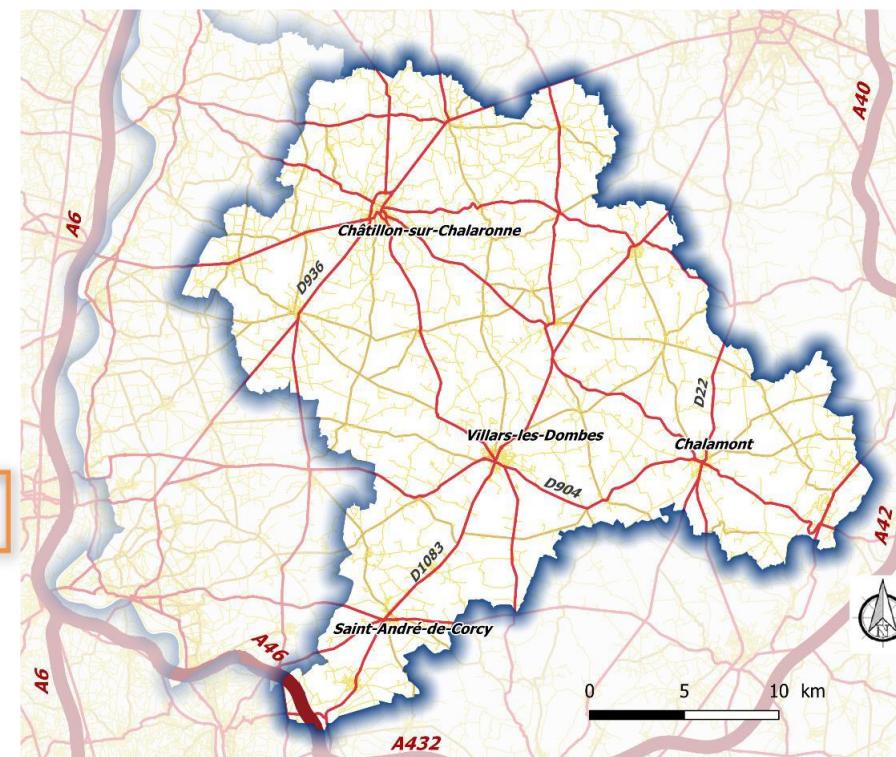
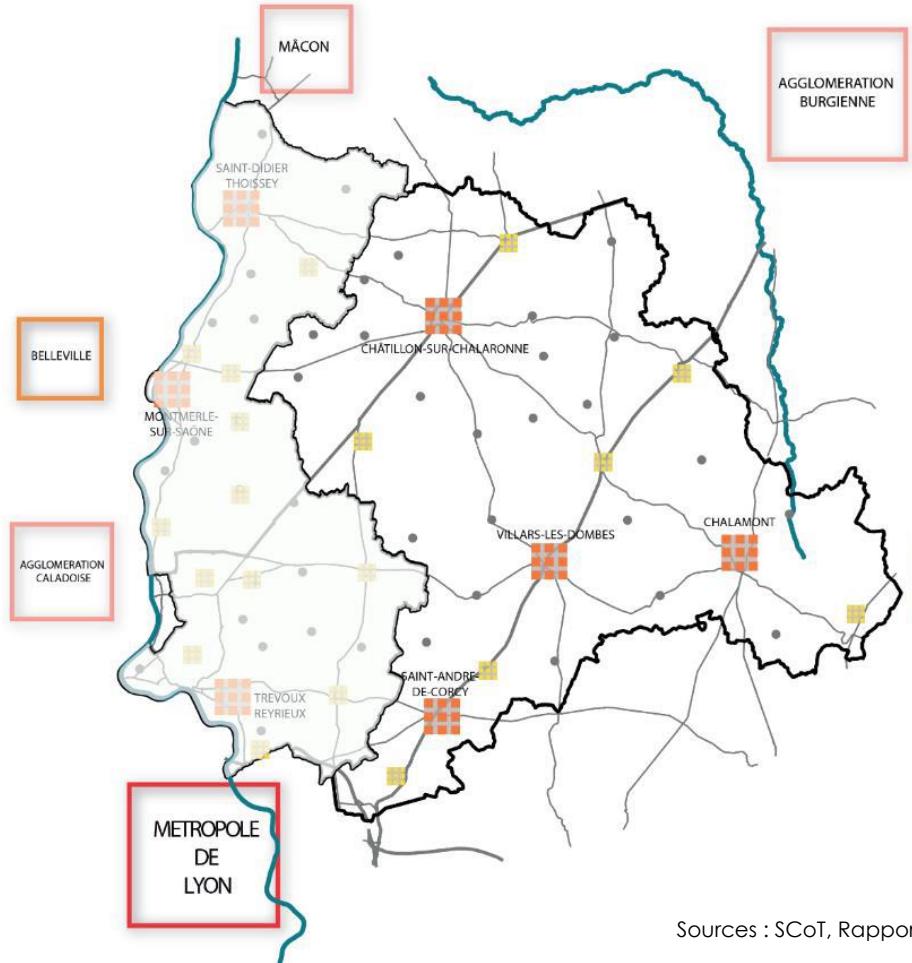
Juillet 2021

Diagnostic et enjeux du territoire

# 1. La Communauté de communes de la Dombes

2

- Fusion de trois communautés de communes en décembre 2017 : Chalaronne Centre, Centre Dombes et Canton de Chalamont
- 36 communes, plus de 38 000 habitants



Sources : SCoT, Rapport de présentation T1, 2020.

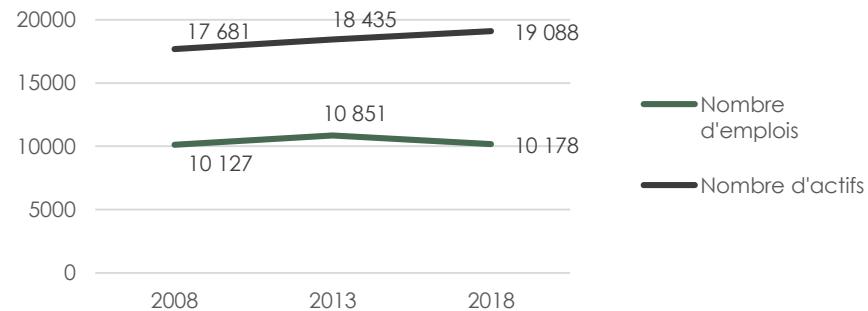
## 2.Une économie locale à développer en tenant compte de la proximité des pôles métropolitains (Grand Lyon) ou régionaux (Bourg-en-Bresse)

3

### Les emplois et secteurs d'activité :

- Un territoire résidentiel plus qu'employeur (taux de concentration d'emploi : 59,4 % en 2018 en diminution).
- Châtillon-sur-Chalaronne : premier bassin d'emploi, suivi par Villars-les-Dombes et Saint-André-de-Corcy. Chalamont, Mionnay, Neuville-les-Dames, Saint-Paul-de-Varax et Saint-Trivier-sur-Moignans : des bassins d'emploi au rayonnement local.
- Concentration des emplois dans le secteur tertiaire > une économie présentielle (63 % des emplois en 2016) plus que productive.
- En 2018, 42 % des emplois dans le « commerce, transport, services divers » et 30,2 % dans l'« administration publique, enseignement, santé, action sociale » (en augmentation).
- En 2018, 53,3 % des établissements employeurs font partie du secteur « commerce, transport, services divers » et 13,7 % du secteur « administration publique, enseignement, santé, action sociale ».

**Evolution du nombre d'emplois et du nombre d'actifs résidant sur le territoire, CC de la Dombes, 2008-2018.**



Sources : Insee, RP2018 exploitations complémentaires, géographie en vigueur au 01/01/2021.

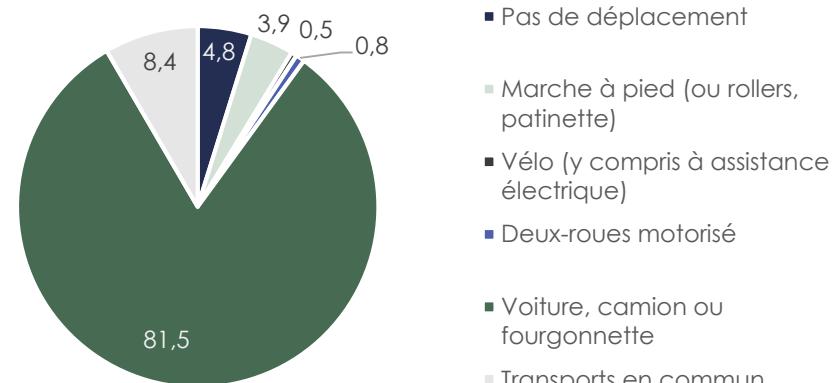
## 2.Une économie locale à développer en tenant compte de la proximité des pôles métropolitains (Grand Lyon) ou régionaux (Bourg-en-Bresse)

4

### Les déplacements domicile-travail :

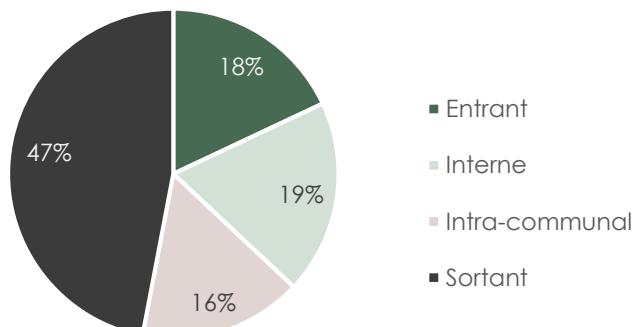
- En 2016, 47 % de mobilités domicile-travail sont sortantes, principalement à destination de Lyon, du Grand-Lyon, et de Bourg-en-Bresse, 18 % entrantes, 19 % internes à la commune, 16 % intra communales.
- Une prépondérance des mobilités voitures pour se rendre au travail (81,5 % en 2018), mais un usage des transports en commun non négligeable avec notamment la ligne TER Lyon/ Bourg-en-Bresse (8,4 % en 2018 - 6,2 % dans l'Ain) ainsi que de la marche à pied (3,9 % en 2018) - et sans déplacement 4,8 % en 2018.
- En 2018, 52,2 % des ménages possèdent 2 voitures ou plus (47,3 % pour le département).

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail, CC de la Dombes, 2018 (en %).



Sources : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Typologie de déplacements domicile-travail, CC de la Dombes, 2016.



Sources : PCAET CC de la Dombes, Diagnostic, 2019.

## 2.Une économie locale à développer en tenant compte de la proximité des pôles métropolitains (Grand Lyon) ou régionaux (Bourg-en-Bresse)

5

### Agriculture :

- 370 agriculteurs exploitants habitent le territoire en 2017.
- AOP Beurre et Crème de Bresse, AOP Volailles de Bresse ; IGP Côteaux de l'Ain, IGP Volailles de l'Ain, et IGP Emmental français Est-Central.
- La pisciculture, une activité agricole historique, qui a façonné le paysage depuis le XIII<sup>e</sup> siècle.
- La Dombes, première région piscicole de France en termes de production.
- En 2016, 30 exploitations commercialisaient leur production en circuits courts, soit près de 14 % du nombre total d'exploitations du territoire.
- 90 exploitants engagés dans le Programme agro-environnemental et climatique depuis 2016 (2650 ha).

### Les filières agricoles de la Dombes, 2016.



Pisciculture  
200 pisciculteurs  
1200 tonnes de poissons pêchés



97 exploitations  
22% des exploitations  
SAU moyenne : 103 ha



Ovine  
14 sites d'élevage  
3% des exploitations



Equine  
57 élevages  
13% des exploitations



Porcine  
14 exploitations  
3,2% des exploitations



Avicole  
40 exploitations disposant d'un atelier de production de volailles  
9% des exploitations



87 exploitations de grandes cultures  
20% des exploitations  
SAU moyenne : 116 ha



91 exploitations  
20,6% des exploitations  
SAU moyenne : 128 ha



7 producteurs  
SAU moyenne : 25 ha

Source : SCoT de la Dombes, Rapport de présentation T1, 2020.

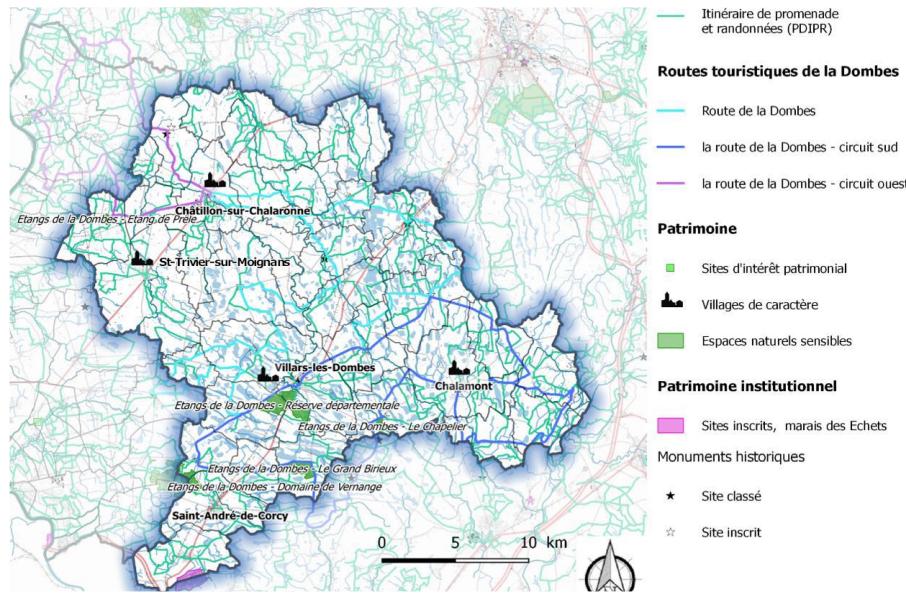
## 2.Une économie locale à développer en tenant compte de la proximité des pôles métropolitains (Grand Lyon) ou régionaux (Bourg-en-Bresse)

6

### Tourisme :

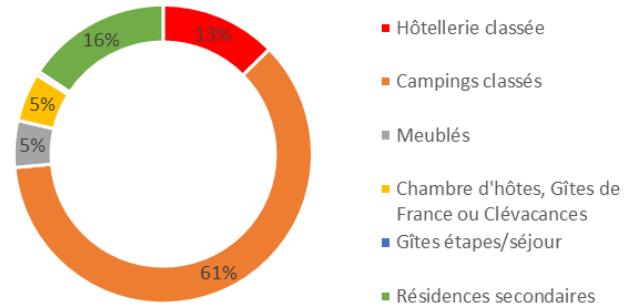
- Une fréquentation touristique essentiellement orientée sur le Parc des Oiseaux à Villars-les-Dombes.
- La présence d'un patrimoine culturel (28 monuments historiques inscrits, 7 monuments historiques classés) et vernaculaire (construction en carrons et pisé, utilisation de galets, présence de colombages) et de quelques musées.
- De nombreux itinéraires pédestres, cyclables, équestres, pour des activités de plein air (mais un défaut de visibilité et de connectivité) ; 5 golfs ; une pratique de la chasse rependue.
- Le caractère privé de nombreux étangs, forêts ou chemins constitue une limite au tourisme.
- Une surreprésentation des campings dans l'hébergement touristique (61 % des capacités d'accueil en 2015), particulièrement importante à l'est et au nord du territoire, et une offre d'hôtellerie classée (13 %) surtout développée au sud du territoire.

### Des itinéraires de découverte nombreux, CC de la Dombes.



Source : SCOT de la Dombes, Rapport de présentation T1, 2020.

### Répartition des capacités d'accueil en hébergement touristique par secteur, CC de la Dombes, 2015.



Source : SCOT de la Dombes, Rapport de présentation T1, 2020.

### 3. Des spécificités patrimoniales (paysagères, environnementales, bâties) à valoriser et un territoire à adapter aux changements climatiques et sociaux

7

#### Gestion des sols :

- Un territoire peu artificialisé (environ 4 % de la superficie totale en 2018) disposant d'un potentiel de stockage de carbone important (11 348 kteqCO<sub>2</sub> stockés au total en 2018 dont 64 % par les cultures, 19 % par les boisements et 16 % par les prairies).
- Entre 2005 et 2015, 152,9 hectares ont été artificialisés, soit 15,3 ha/an. Entre 2016 et 2018, le rythme d'artificialisation s'est accéléré : 23,3 ha/an (SCOT, 2020) > concurrence des usages du foncier.

#### Biodiversité :

- Un patrimoine naturel d'une grande richesse grâce à la présence de nombreux étangs et autres milieux humides mais également des prairies et espaces boisés.
- Un recul progressif de la pratique traditionnelle de gestion des étangs (modification de l'alternance assec-mise en eau des étangs) et une gestion collective des étangs non optimale (ex : manque d'entretien du réseau de fossés).
- Espace de migration, d'hivernage et de reproduction majeur pour de nombreux oiseaux (grande diversité d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire).

#### Eau :

- Une bonne qualité de l'eau potable distribuée (mai 2021).
- 12 stations de traitement des eaux usées non conformes à la réglementation en vigueur (bilan 2019).
- Seules 4 communes couvertes par un SAGE approuvé (SAGE Basse vallées de l'Ain).
- Risque de non atteinte du bon état écologique d'ici 2027 pour la très grande majorité des masses d'eau superficielles.
- Vulnérabilité aux nitrates (61 % des communes concernées en 2017).
- Vulnérabilité des étangs alimentés par l'eau de pluie aux effets du changement climatique.

### 3. Des spécificités patrimoniales (paysagères, environnementales, bâties) à valoriser et un territoire à adapter aux changements climatiques et sociaux

8

#### Energies :

- Un territoire dépendant des produits pétroliers (première source de production d'énergie en 2018) mais un recul des produits pétroliers dans la production d'énergie globale (-11% entre 1990 et 2018).
- Une réduction de la consommation d'énergie (- 6% entre 2005 et 2018).
- Une faible diversité du mix énergétique en raison d'une sous-exploitation des énergies renouvelables
  - Sous-valorisation de la filière bois, gestion sylvicole qualitative insuffisante.
  - Fortes contraintes naturelles et paysagères pour le développement de l'éolien (ex : secteurs Nord-Ouest et Centre-Est du territoire).
- Mais une progression de la production d'énergies renouvelables entre 2011 et 2019 liée aux pompes à chaleur (+ 127%) et au photovoltaïque (+176 %).
- Une faible valorisation des déchets.

#### Risques dont émission de GES :

- Une réduction des émissions globales de gaz à effet de serre sur le territoire (- 7% entre 2013 et 2018, - 12% entre 2005 et 2018).
- Mais un secteur agricole développé (plus de 61 % de la superficie totale) et premier émetteur de gaz à effet de serre (42 % en 2018).
- Territoire traversé par des axes de transport important (ex : RD936, RD1083) : pollution à l'ozone, nuisances sonores, risques liés au transport de matières dangereuses.
- Risque de rupture de barrage (communes situées à proximité de l'Ain).

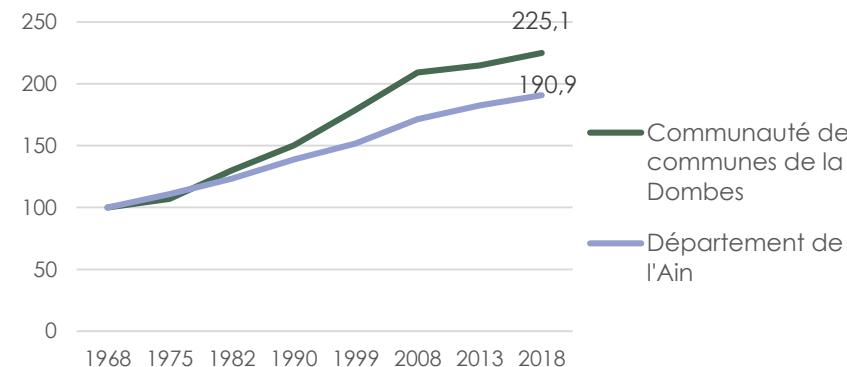
## 4.Une offre de logements, équipements et de services de proximité à adapter et articuler autour des 4 centralités

9

### Démographie :

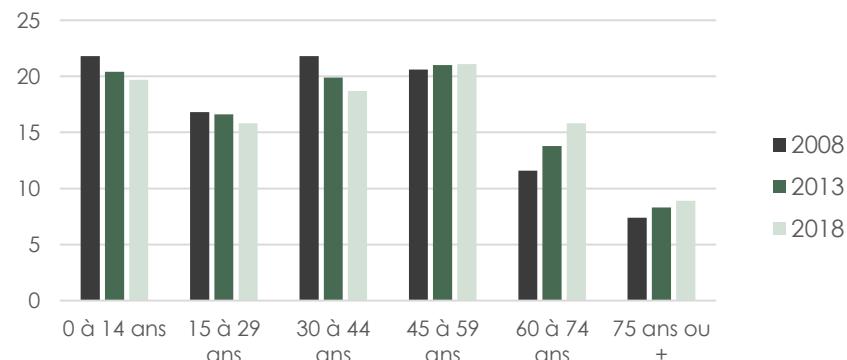
- Une constante augmentation de la population depuis 1968, suivant une croissance plus rapide que la moyenne de l'Ain, mais qui ralentit depuis 2008, et principalement apportée les flux migratoires (+0,7 % de 2013 à 2018 - +0,4% département).
- Un vieillissement progressif de la population : près de 25 % de la population a plus de 60 ans en 2018 (23,4 % département).
- Plus de couples avec enfants (32 %) qu'à l'échelle du département (29,9 %) mais en diminution et une part importante de couples sans enfants (30,3 % - 28 % département) qui stagne. Comme sur tous les territoires, la part de personnes vivant seules augmente (28,3 %) mais reste inférieure à celle du département (32,1 %).

**Evolution de la population de la Dombes et du département de l'Ain de 1968 à 2018, en base 100.**



Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2018 exploitations principales - Etat civil, géographie en vigueur au 01/01/2021.

**Population par grandes tranches d'âges, CC de la Dombes, en 2008, 2013 et 2018 (en %)**



Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2018 exploitations principales, géographie en vigueur au 01/01/2021.

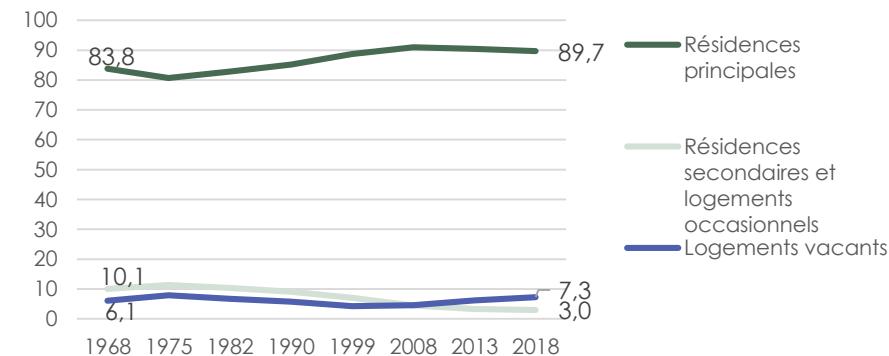
## 4.Une offre de logements, équipements et de services de proximité à adapter et articuler autour des 4 centralités

10

### Habitat :

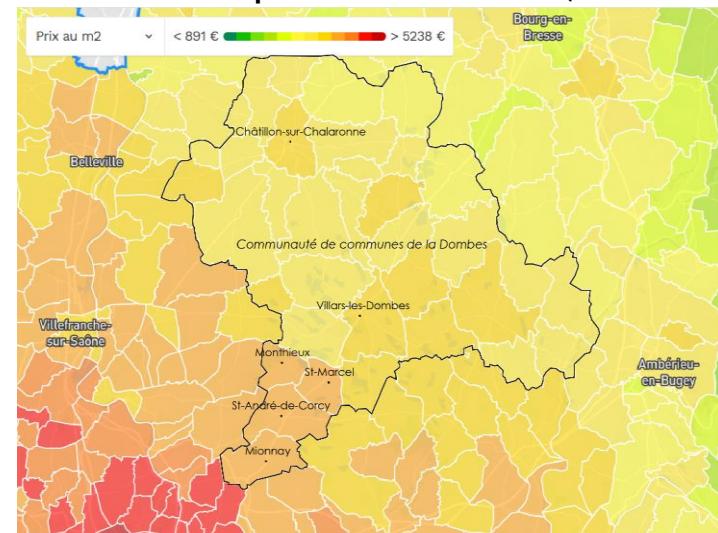
- Une majorité de grands logements : 75 % des logements ont 4 pièces ou plus (dont 47,1 % 5 pièces et plus) et de maisons (73,5 %) mais la part des appartements augmente (22 % en 2008 – 25,6 % en 2018).
- Une majorité de logements construits entre 1971 et 1990 (27,7 % -).
- Une part plus importante de logements construits entre 1991 et 2005 qu'à l'échelle du département (24 % contre 19,3 %) donc après les premières réglementations thermique (1975) mais une part également plus importante qu'à l'échelle du département de logements construits avant 1919 (18 % contre 13,9 %).
- La part des logements vacants augmente depuis 1999, mais demeure relativement peu élevée (7,3 % en 2018, contre 8,1 % en moyenne dans l'Ain).
- Les prix immobiliers reflètent la proximité de la métropole lyonnaise.

Evolution du nombre de logements par catégorie depuis 1968, CC de la Dombes (en %).



Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénominations, RP2008 au RP2018 exploitations principales, géographie en vigueur au 01/01/2021.

Estimations de prix immobiliers au m<sup>2</sup>, CC de la



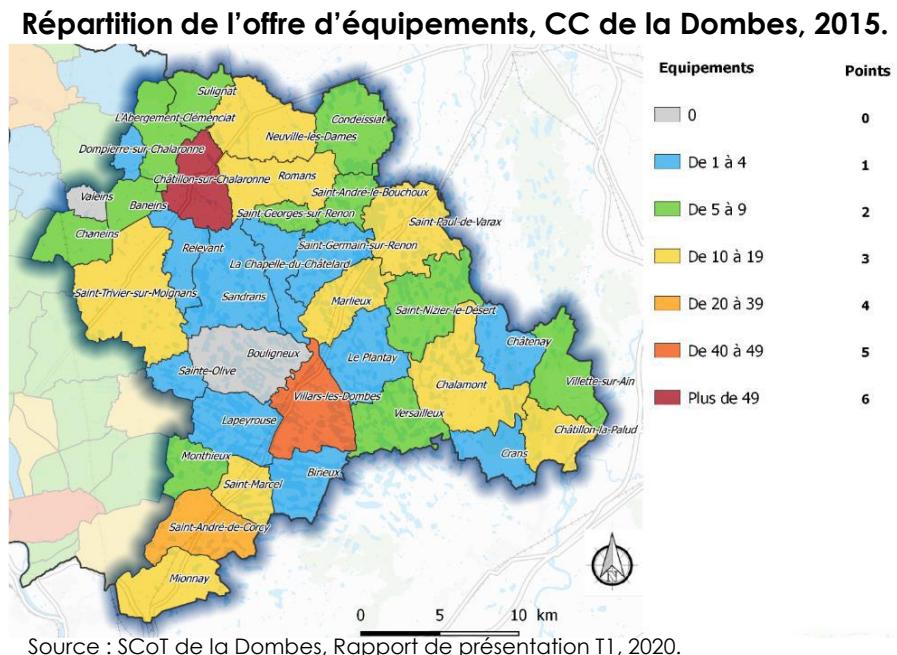
Sources : Estimations de prix MeilleursAgents au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

## 4.Une offre de logements, équipements et de services de proximité à adapter et articuler autour des 4 centralités

11

### Equipements et services :

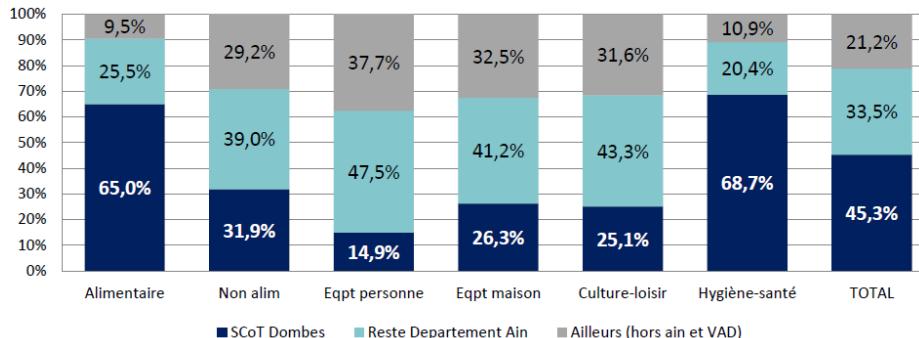
- Une faible emprise commerciale (part des dépenses commercialisables captée par les commerces de la zone) : 45.3 % en 2010.
- Une évasion commerciale vers les autres pôles commerciaux de l'Ain (33,5 % des achats en 2010), les pôles régionaux hors du département (notamment le Grand Lyon), et la vente à distance (21 % en 2010).
- Offre locale d'équipements peu diversifiée, surreprésentation des services aux particuliers (banque, poste, coiffeurs, restaurants), 2 polarités, Châtillon-sur-Chalaronne avec plus de 56 équipements pondérés en 2015, puis Villars-les-Dombes. Deux communes sans aucun équipement en 2015.
- Les communes les plus peuplées ou concentrant les entreprises n'ont pas une bonne couverture numérique : à Châtillon-sur-Chalaronne, en 2014, moins de 25 % des locaux étaient éligibles à une connexion internet avec un débit supérieur à 30 Mbit/s (SCoT, 2020).



## 4.Une offre de logements, équipements et de services de proximité à adapter et articuler autour des 4 centralités

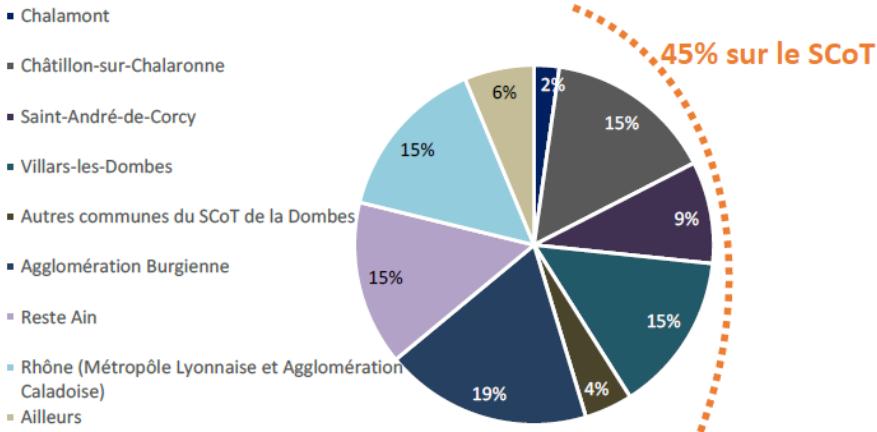
12

### Trajectoires de consommation des ménages par typologie d'achats et territoires de référence, CC de la Dombes, 2010.



Source : SCoT de la Dombes, Rapport de présentation T1, 2020.

### Dépenses des ménages du territoire par lieu d'achat, CC de la Dombes, 2010.



Source : SCoT de la Dombes, Rapport de présentation T1, 2020.

### Mobilité :

- Un réseau de routes primaires en étoile depuis les 4 polarités favorisant les connexions.
- Une topographie relativement plane facilitant l'usage du vélo, mais des aménagements peu développés en faveur des mobilités douces.
- L'existence de plusieurs plateformes ou initiatives/actions en faveur de la promotion de la mobilité durable (ex : PEND'AURA, MOV'ICI, Relais Mobilité du Département de l'Ain, Cyclo'Dombes, Rezo Pouce, schéma des itinéraires modes doux pour la Dombes).

## 5.Caractéristiques des 4 centralités

13

### CHATILLON-SUR-CHALARONNE

- 4 881 habitants en 2018
- Variation annuelle moyenne de la population : + 0,1 %/an de 2008 à 2013, -0,3 %/an de 2013 à 2018
- 2 978 emplois, 1 931 actifs ayant un emploi : une concentration d'emploi de 154,3 %

#### Atouts :

- Une ville bien connectée au territoire, mais uniquement par voie routière
- La commune est bien pourvue en équipements : enseignement, culturel, santé, sportif
- Plus de 150 commerces, un marché hebdomadaire et un marché bio
- Le cuir de carpe, une spécialité artisanale
- Economie : présence des entreprises Laboratoires Mylan, MSA Gallet (The Safety Company), imprimerie Multitude, Innovtec Industries
- Patrimoine : halles du XVe siècle, accueille le marché de terroir et des spectacles, Eglise Saint-André (XIIIe siècle), porte de Villars, remparts, ancien Hôpital qui abrite l'Apothicairerie et divers tableaux d'intérêt.

#### Difficultés identifiées :

- Une ville qui peut être assez mal adaptée aux touristes (très routière, des lacunes de mobilier urbain...)
- Prédominance de la voiture dans le paysage urbain, la présence de parkings notamment peut dénaturer le cadre

### VILLARS-LES-DOMBES

- 4 962 habitants en 2018 ;
- Variation annuelle moyenne de la population : +0,5 % de 2008 à 2013, +0,2 %/an de 2013 à 2018 (prévision de 5 700 habitants à l'horizon 2027-2030) ;
- Une concentration d'emploi de 81,5 % : 1 810 emplois sur le territoire et 2 221 actifs ayant un emploi ;

#### Atouts :

- Présence d'une gare : 17 % des actifs ont recours aux transports en commun ;
- Equipements existants : Enseignement /enfance, Sportifs, Culturels, Associatifs, Santé
- Démarche environnementale de la municipalité : favoriser les circuits courts pour la restauration scolaire, régulation de l'éclairage public, bonnes pratiques traitement des espaces verts et voirie ;
- Tourisme :
  - Le « Parc des oiseaux » situé à 2 km, mais une difficulté à faire venir les touristes en centre-ville et une liaison modes doux du centre-ville vers le parc à oiseaux encore incomplète
  - Un élément patrimonial unique mais non exploité, la Poype, motte castrale du Xe siècle unique en Europe vestiges d'une tour

#### Difficultés identifiées :

- Le centre-bourg subit des coupures urbaines (D1083, voie de chemin de fer), les liaisons douces sont limitées, et les circulations entre quartiers se font principalement en voiture. Dans le centre, le nombre de commerces est en déclin, et le bâti est vieillissant ;
- La ville est très artificialisée et a un déficit d'espaces de verdure, ce qui engendre un îlot de chaleur important ;
- Les zones d'activités économiques au nord de la ville sont contraintes par le zonage Natura 2000 ainsi que par un périmètre de sécurité autour d'une ICPE (qui empêche également la reconversion de friches industrielles). La commune manque de terrains pour l'implantation d'entreprises, notamment artisanales.

### SAINT-ANDRE-DE-CORCY

- 3 386 habitants en 2018 ;
- Variation annuelle moyenne de la population : - 0,3 %/an de 2008 à 2013, + 3,0 %/an de 2013 à 2018
- Une concentration d'emploi de 80,9 % : 1 226 emplois en 2018, 1 515 actifs ayant un emploi

#### Atouts :

- Présence d'une gare sur la ligne de TER Lyon-Bourg-en-Bresse
- L'indice de concentration d'emploi est équilibré, notamment du fait de la présence d'une zone industrielle
- Un rôle de centralité en mutation et renforcé :
  - Par le développement du tissu associatif
  - Infrastructures de services : maison médicale, résidence pour séniors, centre culturel
  - Commerces et immeubles neufs

#### Difficultés identifiées :

- Du fait de la croissance démographique, la commune change d'échelle et les habitants ont des besoins grandissants en services
- La zone d'activité est vieillissante et en concurrence avec des ZA voisines
- Le bâti présente des façades vieilles et endommagées, la commune compte aussi des friches industrielles
- La RD 1083 amène en centre-ville une circulation automobile et de poids lourds très importante, accentuée par les mobilités pendulaires des habitants
- Les déplacements modes doux ne sont pas sécurisés
- En périphérie, des lotissements anciens : quelle capacité d'accueil de néo-ruraux ?
- La commune a un traitement imparfait des eaux usées
- La pression foncière du fait de la proximité de la métropole lyonnaise est responsable d'une perte de mixité sociale

### CHALAMONT

- 2 529 habitants en 2018
- Variation annuelle moyenne de la population : +1,5 %/an de 2008 à 2013, +1,0 %/an de 2013 à 2018
- Une concentration d'emploi de 57,0 % : 1 115 actifs ayant un emploi en 2018, 636 emplois dans la commune en 2018 ;

#### Atouts :

- Patrimoine et tourisme :
  - Le quartier médiéval et l'îlot des halles ;
  - Maisons à colombages et pans de bois ;
  - Paysages de forêts et étangs ;
  - Point culminant du plateau de la Dombes : le lieudit Le Château, à 334 mètres ;
- Equipements : Enseignement Culturels Santé/sociaux Services publics
- Commerces de proximité au centre ;
- Opérations de valorisation du centre-bourg : opérations immobilières (démolitions, réhabilitations, nouveaux immeubles) requalification de la rue de l'Eglise et de la Place de l'Eglise, création de cheminements piétons.

#### Difficultés identifiées :

- Centralité de la place du marché : un carrefour routier (RD 22 et RD 904, flux de camions notamment), les pavages inégaux peuvent être une entrave à l'accessibilité de la place, l'organisation des stationnements en bataille peut être dangereuse, les réseaux d'eau et assainissement sous la place ont besoin d'être restaurés ;
- Le réservoir d'eau au Château est vétuste et doit être remplacé, ce qui est l'occasion de penser le potentiel touristique de ce site ;
- Mobilités douces peu développées ;
- Logements vétustes et vacants dans le centre du village, sur un foncier parfois maîtrisé par la collectivité.

## Annexe 2

### Les orientations stratégiques

Ce document replace les actions proposées dans le CRTE au sein des orientations stratégiques du projet de territoire de la Communauté de Communes de la Dombes.

Le projet de territoire complet de la CC Dombes est repris en annexe 3.

Les actions les plus définies disposent d'une fiche détaillée. Les autres sont au stade de projet et seront affinées au cours de l'animation du CRTE.

Chaque action bien définie dispose d'indicateurs de résultats, nécessaires au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du CRTE.

Les actions déjà précisées et les actions moins bien définies sont reprises dans le tableau de synthèse générale avec les éléments financiers disponibles à la date de validation du contrat.

Les actions relevant d'une coopération interterritoriale seront mises en évidence par \*

La gouvernance de la Dombes géographique (parfois appelée grande Dombes) est déjà un enjeu de la coopération interterritoriale. Celle-ci conditionne la réussite de nombreux projets. Elle n'appelle pas de financements.. En lien avec les services de l'Etat, la prise de conscience et la mise en marche d'actions en faveur de la transition écologique pour la Dombes historique (CCD et autres EPCI) passera par l'animation d'une gouvernance interEPCI, des mutualisations et des partenariats renforcés. Le programme LEADER, Natura 2000, le Plan Alimentaire InterTerritorial (PAiT) sont des bases, le futur Plan territorial de gestion de l'eau (PTGE) sera déterminant.

#### **Axe 1 : Une économie dynamique, intégrée, innovante et inscrite dans la transition écologique, en interaction avec les autres territoires**

**Orientation 1 : Une économie locale à développer et valoriser**

**Orientation 2 : Une attractivité culturelle et touristique à renforcer**

#### **Axe 2 : La Dombes, un territoire engagé dans la transition écologique**

**Orientation 1 : L'eau et la biodiversité dombiste, une ressource fragile et un patrimoine à préserver**

**Orientation 2 : Un territoire investi dans la transition énergétique**

**Orientation 3 : Vers de nouvelles solutions de mobilité, plus propres et alternatives à l'autosolisme (tout seul dans sa voiture)**

**Orientation 4 : Une production agricole locale pour une alimentation de qualité pour tous**

**Orientation 5 : Vers un territoire exemplaire en matière de prévention et de gestion des déchets**

**Orientation 6 : Pour une préservation du cadre de vie, du paysage et du patrimoine bâti**

### **Axe 3 : La CC Dombes au service des habitants au quotidien**

**Orientation 1 : Le vivre ensemble comme ambition commune**

**Orientation 2 : Un territoire au cœur de la vie quotidienne de ses habitants**

## **Axe 1 : Une économie dynamique, intégrée, innovante et inscrite dans la transition écologique, en interaction avec les autres territoires**

### **Orientation 1 : La CC Dombes, chef d'orchestre du territoire en matière de développement économique**

*Du fait de la proximité de pôles métropolitains (Grand Lyon) ou régionaux (Bourg-en-Bresse) concentrant les emplois, notamment industriels, la Communauté de communes de la Dombes constitue un territoire résidentiel plus qu'employeur, et son une économie est présente plus que productive.*

*Il s'agit pour le territoire de créer les conditions d'accueil de nouvelles entreprises, génératrices d'emplois, de maintien et valorisation des entreprises existantes, tout en tenant compte de la problématique du foncier, soumis à une tension entre différents principes d'aménagement et d'usage du sol : préservation des espaces naturels pour le tourisme et le cadre de vie / productivité agricole / consommation d'espace à destination de logements, d'activités commerciales, artisanales et industrielles. Pour y parvenir, la volonté politique est d'équiper la CC Dombes d'outils digitaux innovants, attractifs pour les entreprises.*

#### Objectifs poursuivis et actions

##### **-Proposer des outils opérationnels innovants et efficaces de soutien au développement économique en lien avec les communes**

- Développement d'outils digitaux dans différents domaines de compétences de la CC Dombes permettant d'être précurseur - CCD
- Etude, mise en œuvre et déploiement de la plateforme AGORASITE destinée aux acteurs économiques de la CCD - CDD

##### **-Organiser le développement économique du territoire pour un équilibre entre réponse aux besoins des entreprises et environnement d'exception**

- Réflexion et accompagnement sur de nouveaux modèles économiques vertueux : Etude des besoins, potentiels et possibilités adaptés à notre territoire suivi d'un accompagnement à la création et mise en œuvre - CCD
- Définition et constitution de pôles artisanaux par bassins secondaires - CCD
- Optimisation de l'offre foncière économique par l'utilisation et reconversion de friches et dents creuses (notamment au travers d'acquisition foncière) - CCD
- Zones d'activités : créations et extensions - CCD
- Rénovation de friches industrielles pour la création d'activités de services et de commerces - Saint-Trivier-sur-Moignans
- Acquisition de locaux pour le dynamisme économique du centre-village - Chalamont

##### **-Créer une identité territoriale économique connue et reconnue**

- Développement d'une signalétique adaptée et reflétant l'identité territoriale de la CCD - CCD

- Définition et mise en œuvre d'une stratégie de marketing territorial : intégration de l'ensemble des domaines économiques au label de la Dombes (à créer) - CCD

**-Développer des projets innovants, structurants et des filières locales**

- Soutien aux commerces de proximité : aide à l'investissement avec la Région, développement d'outils de digitalisation existants et en développant tout type d'actions en faveur des acteurs économiques endogènes – CCD
- S'orienter vers une économie pérenne en facilitant notamment l'accès et réponses aux marchés publics locaux et en développant tout type d'actions en faveur des acteurs économiques endogènes - CCD

**Orientation 2 : Pour une préservation du cadre de vie, du paysage et du patrimoine bâti, en lien avec les communes**

Le paysage rural, a fortiori celui constitué des étangs, des espaces boisés et bocagers et du patrimoine bâti particuliers, constitue l'identité du territoire ; c'est un atout indéniable pour les habitants recherchant un lieu de vie agréable pourvu de services et aux portes de grands bassins économiques.

Le développement urbain et la nouvelle demande forte en matière de cadre de vie incite à plus de vigilance sur l'aménagement du territoire et la préservation de ses caractéristiques. La mise en œuvre du SCOT est le cadre général.

Il sera dans cette orientation mis en œuvre le programme « petites villes de demain », en cours de lancement, ainsi que différents projets communaux.

Objectifs poursuivis et actions

**-Préserver le cadre de vie et encourager la rénovation urbaine**

- Restructuration de la place du village - Saint-Nizier-le-Désert
- Rénovation de la place du marché - Chalamont
- Aménagement de la rue Montpensier RD936 - Saint-Trivier-sur-Moignans
- Aménagement de la route de Baneins - Saint-Trivier-sur-Moignans
- Réhabilitation et requalification complète de l'avenue Foch

**-Préserver le paysage et le patrimoine bâti identitaire de la Dombes**

- Enfouissement des réseaux aériens - Chalamont
- Aménagement du site du "château" point culminant de la Dombes – Chalamont
- Création d'un jardin patrimonial à l'Hotel Dieu- Chatillon-sur-Chalaronne
- Réhabilitation Grange Volet - Saint-André-de-Corcy
- Aménagement Vernange - Saint-André-de-Corcy
- Réhabilitation de l'Etang "Cocagne" - Sandrans

### Orientation 3 : Animation et valorisation de l'ensemble du territoire

Le territoire de la Communauté de communes de la Dombes se caractérise par une fréquentation touristique essentiellement orientée sur le Parc des Oiseaux à Villars-les-Dombes et la commune de Chatillon sur Chalaronne. Toutefois, il recèle de nombreux autres atouts à valoriser afin d'améliorer et diversifier la fréquentation touristique : patrimoine culturel et vernaculaire, nombreux itinéraires pédestres, cyclables, équestres, pour des activités de plein air, et surtout de nombreux étangs, dont le caractère essentiellement privé peut constituer une limite à la valorisation touristique.

Le CRTE sera mis en œuvre en transversalité et les actions relevant notamment de la promotion et des aménagements en faveur du vélo sont reprises dans l'axe 2.

En complément, en lien avec la cohésion sociale, il s'agit de développer des événements culturels fédérateurs. Certains existent, comme la Ronde des mots, d'autres sont envisagés.

Pour la Grande Dombes, en vue de développer la notoriété et la reconnaissance de la Dombes, l'essentiel de la promotion du territoire et de sa valorisation s'appuie sur Dombes Tourisme qui mène de nombreuses actions structurantes non reprises ici (en lien avec la gastronomie ou les étangs par exemple), en lien avec le comité départemental de tourisme, Ain Tourisme.

Pour réussir la transition écologique, et donc la préservation des patrimoines remarquables de la Dombes, les prochaines années seront consacrées à la sensibilisation du grand public à ses richesses pour renforcer l'appropriation (pêche d'étangs pour les scolaires, création d'un événement sur les patrimoines, ...), étape nécessaire pour la prise de conscience.

Il s'agira par ailleurs de participer aux événements nationaux et au réseau des sites labellisés Ramsar, pour faire connaître et reconnaître le caractère exceptionnel de la Dombes.

#### Objectifs poursuivis et actions

##### **-Faire de la culture un lien fédérateur du territoire**

- Création d'un événement culturel ou extension d'un événement existant, pour les habitants et support de promotion à l'extérieur du territoire - CCD

##### **5.1 Favoriser la découverte des étangs**

- 5.1.1 Aménagement de circuits pédestres - CCD

## Axe 2 : La Dombes, un territoire engagé dans la transition écologique

### Orientation 1 : L'eau et la biodiversité dombiste, une ressource fragile et un patrimoine à préserver

Le territoire de la Communauté de communes de la Dombes dispose d'un patrimoine naturel d'une grande richesse grâce à la présence de nombreux étangs mais également de prairies et d'espaces boisés, qu'il s'agit de préserver. Ce patrimoine est de responsabilité nationale à internationale. Il devrait être reconnu d'ici 2023 par le label Ramsar.

En ce qui concerne la qualité de l'eau, la non-atteinte du bon état écologique d'ici 2027 pour la très grande majorité des masses d'eau superficielles est un risque fort, étant donné leur vulnérabilité aux pollutions anthropiques. De plus les étangs sont très sensibles au changement climatique provoquant un recul progressif de la pratique traditionnelle de gestion des étangs et une gestion collective non optimale. Une mobilisation de l'ensemble des acteurs est nécessaire : socio-professionnels, syndicats de rivières, services de l'Etat, AERMC, EPCI voisines, ...

L'organisation du territoire, à court terme, pour la gestion de la ressource est primordiale ainsi qu'une vigilance partagée sur la qualité des eaux de surface et de la nappe.

En effet en lien avec l'observatoire de l'écosystème dombiste, l'amélioration des connaissances sur les transferts des polluants et particules fines est à renforcer avec les acteurs concernés. Une expérimentation est lancée en 2022 avec des instituts de recherche et les syndicats de rivières sur des chaînes d'étangs.

Une des actions fondamentales pour répondre à l'amélioration de la qualité de l'eau et à la préservation de la biodiversité, mais qui ne fait pas appel au CRTE, est le soutien à l'agro-écologie. Si le territoire est retenu, ceci se fera par la poursuite du Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) avec la nouvelle programmation du Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER). L'expérimentation des Paiements pour Services Environnementaux (PSE), financé par l'AERMC pour 5 ans, est déjà une réponse.

En ce qui concerne la biodiversité, le cadre est l'animation du docob Natura 2000 avec un travail de fond auprès des gestionnaires et des propriétaires, que ce soit pour la gestion durable des forêts ou la promotion d'une gestion piscicole compatible avec le maintien de la biodiversité. La mise en œuvre significative du programme d'actions Natura 2000 passera par un appui fort des collectivités de l'Etat et de l'Europe.

#### Objectifs poursuivis et actions

##### **-Organiser une gestion durable et concertée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique**

- Réalisation d'un programme concerté de la gestion de l'eau - CCD
- Plans de gestion de chaînes d'étangs - CCD
- Amélioration des réseaux d'eau – Chalamont

- Soutien aux économies d'eau dans les différents secteurs (promotion de la récupération et de l'utilisation d'eau de pluie, communication sur l'enjeu de l'eau en Dombes, promotion des réducteurs de débit, réserves incendie, ...)- CCD
- Etude ressource en eau du puit de captage de Gévrieroux – Chalamont
- Etude ressource en eau des captages de Clerdan – Chatillon-sur-Chalaronne

**-Améliorer la qualité des étangs et des cours d'eau et réduire les pollutions diffuses**

- Amélioration des réseaux d'assainissement et de gestion des eaux pluviales- Chalamont
- Création d'une nouvelle STEP – Chatillon-sur-Chalaronne
- Raccordement des eaux usées à la STEP de St-André-de-Corcy - Saint-Marcel-en-Dombes
- STEP de St-André-de-Corcy

**-Garantir ou restaurer des conditions nécessaires à la biodiversité locale**

- Maintien et restauration de la biodiversité des étangs - CCD
- Plantation et entretien de haies - CCD
- Mise en œuvre de l'observatoire de l'écosystème dombiste – CCD
- Création d'un espace naturel protégé Près Gaudets – Chatillon-sur-Chalaronne

**- Favoriser et promouvoir une agriculture et une pisciculture intégrant les enjeux de biodiversité**

- Plateforme agricole expérimentale (tests en conditions réelles d'exploitation)- CCD

**-Gérer et évaluer l'impact des espèces à problèmes**

- Développement d'un programme de lutte contre les espèces animales et végétales exotiques envahissantes - CCD

**Orientation 2 : Un territoire investi dans la transition énergétique**

Malgré une réduction de la consommation d'énergie depuis 2005 et une progression de la production d'énergie renouvelable depuis 2011 (pompes à chaleur et photovoltaïque), la transition énergétique n'en'est qu'à ces débuts.

Il s'agit notamment d'engager au mieux le territoire dans la rénovation énergétique des constructions, dont les logements privés (avec une part importante de logements construits avant 1919) et dans la diversification du mix énergétique en exploitant mieux le potentiel d'énergies renouvelables (solaire, méthanisation, biomasse).

Outre le soutien financier aux porteurs de projets, un travail de fond de sensibilisation et de conseil sera renforcé.

Objectifs poursuivis et actions

**-Renforcer l'efficacité/efficience énergétique des bâtiments et de l'éclairage publics**

- Rénovation des bâtiments communautaires – CCD
- Réduction des consommations énergétiques des collectivités - Communes
- Améliorer l'isolation thermique du bâtiment de la mairie - Chatillon la Palud
- Rénovation énergétique de la mairie et mise en accessibilité - Chalamont
- Rénovation énergétique de logements communaux - Chalamont
- Rénovation énergétique local et logements 74 rue du stade – Chalamont
- Etude et travaux d'amélioration du système de chauffage et d'isolation au Gymnase Hyvernat- Chatillon-sur-Chalaronne
- Amélioration énergétique du DOJO - Saint-André-de-Corcy
- Rénovation de la salle polyvalente - Saint-Nizier-le-Désert
- Remplacement de la chaudière fioul Mairie et Ecole élémentaire - Saint-Paul-de-Varax
- Rénovation thermique bâtiment école/cantine - Romans
- Extinction partielle de l'éclairage public - Chalamont
- Mise en led de l'éclairage public - Chalamont
- Modernisation de l'éclairage public - Saint-André-de-Corcy

**-Développer un mix énergétique renouvelable**

- Définition d'un plan d'énergies renouvelables - CCD
- Développement des énergies renouvelables sur le foncier public, bâti et non bâti – CCD
- Développement des énergies renouvelables/ Rénovation et construction de bâtiments communautaires exemplaires en matière environnementale (BBC, récupération d'eau, énergie renouvelable) - CCD
- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur la nouvelle station d'épuration - Saint-André-de-Corcy
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente - Saint-Trivier-sur-Moignans
- Etudes et travaux sur biens communaux pour alimentation en énergie verte de la commune - Chalamont
- Appui au déploiement des bornes de charges pour les véhicules électriques - CCD
- Bornes de recharges tous véhicules électriques- Saint-Paul-de-Varax

**Orientation 3 : Vers de nouvelles solutions de mobilité, plus propres et alternatives à l'autosolisme**

Avec un territoire traversé par des axes de transport importants (ex : RD936, RD1083) générateurs de pollutions et une prépondérance de l'utilisation de la voiture pour se rendre au travail (81,5 % en 2018), il est nécessaire de réduire les flux notamment en limitant l'autosolisme (seul en voiture), en favorisant les interconnexions avec les transports collectifs (notamment la ligne TER Lyon/ Bourg-en-Bresse) et en valorisant une topographie relativement plane facilitant l'usage du vélo.

Des solutions sont à proposer aux habitants et aux touristes pour les petits trajets entre les lieux de vie et les services ou pour profiter de l'espace rural entre étang, forêt et milieux agricoles.

Cette orientation constitue une réponse structurée au diagnostic du PCAET et en reprend l'essentiel des actions sur la mobilité.

En lien avec la contractualisation avec la Région AURA sur ce sujet, une étude pré-opérationnelle devrait permettre de structurer l'ensemble des investissements et de définir un plan d'action pour mailler le territoire et favoriser l'intermodalité

### Objectifs poursuivis et actions

#### **-Développer la pratique des modes actifs, en particulier le vélo**

- Réalisation d'une étude mobilité - CCD
- Développement d'un schéma cyclable, à l'échelle de la CCD et connecté avec les territoires voisins - CCD
- Aménagements et équipements des itinéraires du schéma cyclable de la Dombes - CCD
- Mise en place des circuits touristiques à vélo - CCD
- Amélioration des conditions de stationnement des vélos - CCD
- Location de VAE (séjours touristiques et location longue durée pour les habitants) - CCD
- Sécurisation des déplacements en modes doux interquartiers - Chalamont
- Cheminements modes doux RD 904/ RD7 - Chalamont
- Cheminements modes doux Route "La Montée" - Chalamont
- Cheminements modes doux Chemin de Terrayon - Chalamont
- Création de cheminements pour favoriser les déplacements sans voiture - Chatillon la Palud
- Développement des modes doux - Saint-André-de-Corcy

#### **-Développer l'usage partagé ou à la demande des véhicules**

- Mise en place, animation et promotion d'un dispositif d'auto-stop organisé (offre de proximité pour les habitants de la CCD, pour des trajets du quotidien) - CCD
- Développement et promotion de la pratique du covoitage - CCD
- Création d'un parking de covoitage Chalamont
- Création de dispositifs d'"aller vers" pour les habitants, de type transport à la demande – CCD
- Etude navette intercommunale-TAD – Chatillon sur Chalaronne

#### **-Développer et promouvoir l'intermodalité entre les réseaux**

- Prolongement des dispositifs de transports des EPCI voisins : lignes de transport de personnes régulier et à la demande, lignes de covoitage - CCD

## Orientation 4 : Une production agricole locale pour une alimentation de qualité pour tous

La production agricole locale, essentiellement répartie entre la production de viande et volaille, la production laitière et les grandes cultures, et disposant de nombreux labels de qualité doit pouvoir être valorisée localement, notamment dans le cadre de circuits courts et dans l'objectif d'une plus grande autonomie alimentaire du territoire. Depuis 2016, près d'un quart des exploitants se sont engagés dans le Programme agro-environnemental et climatique (PAEC) et en 2016, 14 % des exploitants commercialisaient leur production en circuits courts. Il s'agit de poursuivre ces tendances.

Par ailleurs étant données les problématiques foncières et la pyramide des âges de la profession agricole, l'enjeu est bien la production alimentaire locale.

C'est pourquoi en amont il s'agit de veiller à la transmission et la reconversion des exploitations agricoles (nouvelles filières, soutien à l'Agriculture Biologique...) en mettant en œuvre une veille foncière appuyant des projets agricoles utiles au pôle alimentaire en projet.

Pour le projet alimentaire territorial, sujet majeur des prochaines années, un ensemble d'étapes de préparation sont nécessaires dans le cadre de l'animation du PAT en émergence soutenu par l'Etat : état des lieux des réseaux de distribution, cartographie des flux de commercialisation des agriculteurs et de la destination des produits du territoire, identification des besoins en produits bruts réels et développement des partenariats d'approvisionnement pour les cuisines avec des producteurs locaux.

Il s'agit de faire de la restauration collective scolaire le premier relais de l'alimentation durable, en augmentant la part de produit de qualité et locaux servis dans les menus. Tout ceci passant également par la sensibilisation des habitants et des collectivités à une alimentation durable pour tous.

### Objectifs poursuivis et actions

#### **-Créer un pôle alimentation territorial**

- Création d'outils collectifs de transformation (légumerie de territoire, ...) - CCD
- Mutualisation des moyens logistiques pour les agriculteurs et les transformateurs - CCD

#### **-Promouvoir les producteurs locaux**

- Développement des circuits courts et maillage du territoire en points de vente ou de retrait

## Orientation 5 : Vers un territoire exemplaire en matière de prévention et de gestion des déchets

Pour limiter la production de déchets, dont le traitement est coûteux, avec un fort impact environnemental, il faut agir sur les pratiques individuelles et collectives et s'engager au mieux dans la réparation et le recyclage.

## Objectifs poursuivis et actions

### **-Tendre vers un territoire zéro déchet par la réduction du volume des déchets, le développement du réemploi et de l'économie circulaire**

- Développement d'une Recyclerie et de points réemploi - CCD
- Prévention et gestion des biodéchets - CCD
- Prévention et gestion des déchets végétaux - CCD
- Mise en œuvre de jardins participatifs avec composteurs - Saint-Paul-de-Varax

### **-Augmenter les performances de tri et de recyclage**

- Restructuration des déchèteries (réhabilitation/extension ou nouvelle construction)- CCD
- Augmentation des performances de tri - CCD
- Accompagnement à la réduction et au tri des déchets lors des événements/ manifestations (tri hors foyer) - CCD

### **-Réduire les déchets des entreprises**

- Appui à l'émergence de déchèteries professionnelles - CCD
- Développement des matériauthèques incluant des matériaux des professionnels - CCD

## Axe 3 : La CC Dombes au service des habitants au quotidien

### Orientation 1 : Le vivre ensemble comme ambition commune

Les caractéristiques de la population locale évoluent, avec un vieillissement progressif de la population, une diminution des couples avec enfants, une part importante de couples sans enfants, et une augmentation de la part de personnes vivant seules. Il s'agit pour la Communauté de communes de la Dombes d'agir vers une meilleure intégration de toutes ces populations, qui pour certaines sont fragilisées et en forte dépendance.

Les actions présentées ensuite s'appuient sur une dynamique forte en faveur du « vivre ensemble ». Ceci passe notamment par une animation du territoire avec : des temps de rencontres entre les ainés et les jeunes (échanges et mutualisation de compétences), la mise en place d'actions de solidarité à l'échelle du territoire (mutualisation de mutuelle santé pour particulier, portage de repas, ...), l'extension de la structure France services, la coordination du développement de réseaux de CCAS et le développement de projets de résidences intergénérationnelles ou résidences séniors.

L'accent sera mis sur le développement des liens entre les habitants, les partenaires locaux et les entreprises du territoire pour accompagner la recherche d'emploi via la création d'un pôle de coordination pour les remplacements en établissements du territoire (petite enfance, scolaire, enfance, séniors...) et l'organisation d'un forum des métiers et de l'orientation

Il s'agira également d'accompagner la population dans sa diversité sur la formation, la mise en place d'outils d'accueil pour les nouveaux habitants, l'amélioration de l'accès aux droits et aux services pour les nouveaux habitants et l'accueil des gens du voyage. Grâce à l'appui de l'Etat pour l'embauche de conseillers numériques, l'accompagnement des entreprises et des associations dans la réalisation de leur stratégie numérique va se développer, ainsi que la familiarisation des habitants avec les outils digitaux.

#### Objectifs poursuivis et actions

##### **-Construire une politique de mutualisation**

- Développement de groupements de commande, de mutualisation de moyens de fonctionnement et d'investissement - CCD

##### **-Promouvoir les dynamiques d'entraide et les services de proximité**

- Mise en place d'un accompagnement numérique - CCD

##### **-Favoriser les dynamiques de mixité (sociale, intergénérationnelle)**

- Construction d'un centre social – Villars-les-Dombes

##### **-Accompagner la population dans sa diversité**

- Création d'une aire d'accueil des gens du voyage

## Orientation 2 : Un territoire au cœur de la vie quotidienne de ses habitants

Pour que le territoire de la Communauté de communes de la Dombes reste un territoire attractif, et permette notamment l'accueil de nouvelles familles avec enfants mais aussi le maintien et l'intégration des plus fragiles, il s'agit d'apporter les services nécessaires à chacun, par une adaptation et une diversification de l'offre.

Rappelons ici que les actions présentées sont construites et appuyées sur l'animation du territoire qui fait appel aux moyens de la CCD et particulièrement de l'Etat (CAF) et du Département. L'animation de la cohésion sociale passe par la mise en réseau des acteurs de l'éducation, de la parentalité et les élus selon thématiques (séparation, décrochage scolaire, restauration collective, accès aux droits...)

Tout en veillant à l'évolution des besoins des habitants et aux mutations de la société il va de soi qu'une grande transversalité sera mise en œuvre notamment entre les enjeux sociaux et environnementaux. La CC Dombes prendra sa part en lien avec les partenaires locaux pour que la transition écologique implique les écoles, les centres de loisirs et les centres sociaux...

Il en sera ainsi notamment sur la question alimentaire par le relais des campagnes d'informations nationales (enquête bio nutrinet, alimentation, santé...) et des projets locaux à destination des familles. Tout comme pour les campagnes nationales en matière de santé.

Un travail d'animation de fond, notamment soutenu par le Département à travers le CLIC sur le « bien vieillir » en Dombes a été mené à travers la création d'un séminaire pour les élus sur la perte d'autonomie, la dépendance, le maintien à domicile en lien avec le CLIC et les partenaires locaux et grâce à la coordination des projets locaux intercommunaux en faveur de la mise en lien des séniors (clubs des ainés...).

Dans ce cadre territorial, les communes souhaitent renforcer la qualité et l'offre d'équipements pour le « bien vivre ensemble ». Ces équipements veilleront à intégrer les enjeux de la transition écologique.

### Objectifs poursuivis et actions

#### **-Conduire une politique familiale forte et reconnue**

- Création d'un dispositif itinérant (information sur le handicap, l'accompagnement des aidants des personnes malades, des accidentés de la vie, valorisation de l'existant, isolement des personnes...) - CCD

#### **-Renforcer la politique petite enfance**

- Développement de la mixité d'accueil des jeunes enfants (crèche, RPE, MAM, micro-crèches privées, crèches familiales, ...) - CCD

**-Accroître la dimension de la qualité de vie sur le territoire en matière de logement, d'accès aux soins, d'inclusion handicap**

- Promotion du territoire (vidéos) à destination des professionnels de santé pour inciter à l'installation sur le territoire - CCD
- Accompagnement des projets des communes et des acteurs locaux (contrat local de santé, télémédecine...) - CCD

**-Développer les équipements communaux pour répondre aux besoins des habitants**

- Création d'un gymnase pour le futur collège – Chalamont
- Mise en accessibilité de bâtiments publics – Chalamont
- Réaménagement de l'Orangerie « L'Odyssée de Philippe Commerson » - Chatillon-sur-Chalaronne
- Réhabilitation ou construction d'une nouvelle salle des fêtes - Sandrans
- Réhabilitation du groupe scolaire - Saint-André-de-Corcy
- Aménagement du parc des Millières - Saint-André-de-Corcy
- Aménagement du plateau sportif - Saint-André-de-Corcy
- Equipements de loisirs et sportifs pour la jeunesse - Saint-Marcel-en-Dombes
- Construction d'une école maternelle - Saint-Trivier-Sur-Moignans
- Création d'une salle communale aux remparts - Saint-Trivier-Sur-Moignans
- Equipements communaux - Communes

### **Orientation 3 : Une dynamique de cohésion territoriale**

Outre les missions habituelles d'informations et de cohésion du territoire pour faire du lien entre EPCI et communes ou entre EPCI et structures associatives, cette orientation marque l'importance dans le projet de la participation citoyenne à travers notamment le Conseil de Développement.

Plus que des actions CRTE, c'est une part de la gouvernance du CRTE qui est traitée ici.

#### Objectifs poursuivis

**-Construire et favoriser une gouvernance dombiste**

- Partenariats renforcés sur les programmes environnementaux de la Dombes

**-Favoriser les projets mutualisés en particulier sur les enjeux sociaux et environnementaux**

- Gouvernance interterritoriale pour les projets structurants pour la Dombes

### **Orientation 4 : Une communauté de communes faite pour et par ses habitants et ses partenaires**

Outre les missions habituelles d'informations et de cohésion du territoire pour faire du lien entre EPCI et communes ou entre EPCI et structures associatives, cette orientation marque l'importance dans le projet de la participation citoyenne à travers notamment le Conseil de Développement.

Plus que des actions CRTE, c'est une part de la gouvernance du CRTE qui est traitée ici.

### Objectifs poursuivis

#### **-Renforcer les pouvoir d'agir des habitants par une participation citoyenne large**

- Organisation de rencontres régulières avec les membres du conseil de développement, les élus et les agents pour présenter l'avancée des travaux.
- Intégration de la participation citoyenne dans les projets structurant du territoire
- Organisation d'une consultation des habitants sur les thématiques du vivre ensemble.

LA DOMBES, UN TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE											Plan de financement prévisionnel			
ORIENTATION STRATEGIQUE	OBJECTIF	ACTION	Maitre d'ouvrage	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL HT	Autofinancement	Etat	Autres financeurs	TOTAL	
1. L'eau, un ressource fragile à préserver	1.1 Organiser une gestion durable et concertée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique	1.1.1 Réalisation d'un programme concertée de gestion de la ressource/ un plan de territoire et de gestion de l'eau	CC Dombes	100 000 €	150 000 €				250 000 €	100 000 €	100 000 €	50 000 €	250 000 €	
		1.1.2 Plans de gestion de chaînes d'étangs	CC Dombes	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	150 000 €	30 000 €		120 000 €	150 000 €	
		1.1.3 Améliorations des réseaux d'eau	Chalamont		3 000 000 €				3 000 000 €	900 000 €	1 500 000 €	600 000 €	3 000 000 €	
		1.1.4 Soutien aux économies d'eau dans les différents secteurs (promotion de la récupération et l'utilisation d'eau de pluie, communication sur l'enjeu de l'eau en Dombes, promotion des réducteurs de débit, réserves incendie, ...)	CC Dombes	400 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	480 000 €	144 000 €	96 000 €	240 000 €	480 000 €	
		1.1.5 Etude ressource en eau puit de captage de Gévrieux	Chalamont	15 000 €					15 000 €	7 500 €	7 500 €		15 000 €	
		1.1.6 Etude et protection des captages de Clerdan	Chatillon sur Chalaronne	15 000 €					15 000 €	7 500 €	7 500 €		15 000 €	
	1.2 Améliorer la qualité de l'eau et des cours d'eau et réduire les pollutions diffuses	1.2.1 Améliorations des réseaux d'assainissement et de gestion des eaux pluviales	Chalamont	600 000 €					600 000 €	180 000 €	300 000 €	120 000 €	600 000 €	
		1.2.2 Création d'une nouvelle STEP 14,500 EH	Chatillon-sur-Chalaronne	5 818 000 €					5 818 000 €	4 538 040 €		1 279 960 €	5 818 000 €	
		1.2.3 Rénovation de la station d'épuration	Saint-André-de-Corcy	4 000 000 €					4 000 000 €	2 400 000 €	1 200 000 €	400 000 €	4 000 000 €	
		1.2.4 Raccordement des eaux usées à la STEP de St-André	Saint-Marcel-en-Dombes		1 970 000 €				1 970 000 €	1 600 000 €		370 000 €	1 970 000 €	
2. La biodiversité dombiste, une responsabilité forte, un patrimoine à préserver	2.1 Garantir ou restaurer des conditions nécessaires à la biodiversité locale	2.1.1 Maintien et restauration de la biodiversité des étangs	CC Dombes		30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	120 000 €	24 000 €	36 000 €	60 000 €	120 000 €	
		2.1.2 Plantation et entretien de haies	CC Dombes	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	300 000 €	150 000 €		150 000 €	300 000 €	
		2.1.3 Mise en œuvre de l'observatoire de l'écosystème dombiste (connaissance et suivi d'indicateurs environnementaux)	CC Dombes		145 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	280 000 €	135 000 €	56 000 €	89 000 €	280 000 €	
		2.1.4 Création d'un espace naturel protégé Près Gaudets	Chatillon-sur-Chalaronne	19 000 €					19 000 €	9 500 €		9 500 €	19 000 €	
	2.2 Favoriser et promouvoir une agriculture et une pisciculture intégrant les enjeux de biodiversité	2.2.1 Plateforme agricole expérimentale (tests en conditions réelles d'exploitation)	CC Dombes	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	150 000 €	45 000 €	45 000 €	60 000 €	150 000 €	
	2.3 Gérer et évaluer l'impact des espèces à problèmes	2.3.1 Programme de lutte contre les espèces animales et végétales exotiques envahissantes (notamment nasse à ragondins)	CC Dombes		50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	40 000 €	60 000 €	100 000 €	200 000 €	
3. Un territoire investi dans la transition énergétique	3.1 Renforcer l'efficacité/ efficience énergétique	3.1.1 Extinction partielle de l'éclairage public	Chalamont	25 000 €					25 000 €	5 375 €	12 500 €	7 125 €	25 000 €	
	3.2 Développer un mix énergétique renouvelable	3.2.1 Définition d'un plan d'énergies renouvelables (SEM Léa, incitation aux projets innovant - bois énergie collectifs, réseau de chaleur, cahiers des charges des ZA, hydrogène...)	CC Dombes	61 000 €					61 000 €	42 700 €		18 300 €	61 000 €	
		3.2.2 Appui au déploiement des bornes de charges pour les véhicules électriques	CC Dombes	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	750 000 €	375 000 €	375 000 €		750 000 €	
		3.2.3 Développement des énergies renouvelables sur le foncier public, bâti et non bâti	CC Dombes	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	750 000 €	375 000 €	225 000 €	150 000 €	750 000 €	
		3.2.4 Développement des énergies renouvelables/ Rénovation et construction de bâtiments communautaires exemplaires en matière environnementale (BBC, récupération d'eau, énergie renouvelable)	CC Dombes		1 000 000 €	1 000 000 €			2 000 000 €	1 000 000 €	400 000 €	600 000 €	2 000 000 €	
		3.2.5 Réduction des consommations énergétiques des collectivités	Communes	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	2 500 000 €	1 250 000 €	500 000 €	750 000 €	2 500 000 €	
		3.2.6 Bornes de recharge tous véhicules électriques	Saint-Paul-de-Varax	20 000 €	20 000 €				40 000 €	20 000 €	8 000 €	12 000 €	40 000 €	
		3.2.7 Mise en led de l'éclairage public	Chalamont	65 000 €	440 000 €				505 000 €	101 000 €	228 008 €	175 993 €	505 000 €	
		3.2.8 Modernisation de l'éclairage public	Saint-André-de-Corcy	150 000 €					150 000 €	45 000 €	75 000 €	30 000 €	150 000 €	
		3.2.9 Mise en place de panneaux photovoltaïques sur la nouvelle station d'épuration	Saint-André-de-Corcy			50 000 €			50 000 €	15 000 €	25 000 €	10 000 €	50 000 €	
		3.2.10 Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente	Saint-Trivier-sur-Moignans			50 000 €			50 000 €	15 000 €	25 000 €	10 000 €	50 000 €	
		3.2.11 Améliorer l'isolation thermique du bâtiment de la mairie	Chatillon la Palud		50 000 €				50 000 €	25 000 €	25 000 €		50 000 €	
		3.2.12 Rénovation énergétique de la mairie	Chalamont		60 000 €				60 000 €	30 000 €	30 000 €		60 000 €	
		3.2.13 Rénovation énergétique de logements communaux	Chalamont		200 000 €				200 000 €	100 000 €	100 000 €		200 000 €	
		3.2.14 Rénovation énergétique local et logements 74 rue du stade	Chalamont			150 000 €			150 000 €	75 000 €	75 000 €		150 000 €	
		3.2.15 Etudes et travaux sur biens communaux pour alimentation en énergie verte de la commune	Chalamont	500 000 €					500 000 €	150 000 €	250 000 €	100 000 €	500 000 €	
		3.2.16 Etude et travaux d'amélioration du système de chauffage et d'isolation au Gymnase Hyvernat	Chatillon-sur-Chalaronne	328 000 €					328 000 €	98 400 €	164 000 €	65 600 €	328 000 €	
		3.2.17 Amélioration énergétique du DOJO	Saint-André-de-Corcy	80 000 €					80 000 €	24 000 €	40 000 €	16 000 €	80 000 €	
		3.2.18 Rénovation de la salle polyvalente	Saint-Nizier-le-Désert			500 000 €			500 000 €	150 000 €	250 000 €	100 000 €	500 000 €	
		3.2.19 Rénovation énergétique du bâtiment école/cantine/garderie	Saint-Nizier-le-Désert		500 000 €				500 000 €	250 000 €	150 000 €	100 000 €	500 000 €	
		3.2.20 Remplacement de la chaudière fioul Mairie et Ecole élémentaire	Saint-Paul-de-Varax	60 000 €	30 000 €				90 000 €	27 000 €	45 000 €	18 000 €	90 000 €	
		3.2.21 Rénovation thermique bâtiment école/cantine	Romans	55 000 €					55 000 €	16 500 €	27 500 €	11 000 €	55 000 €	
	3.3 Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité de la CCD	3.3.1 Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	CC Dombes			300 000 €			300 000 €	90 000 €	150 000 €	60 000 €	300 000 €	

LA DOMBES, UN TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE											Plan de financement prévisionnel			
ORIENTATION STRATEGIQUE	OBJECTIF	ACTION	Maitre d'ouvrage	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL HT	Autofinancement	Etat	Autres financeurs	TOTAL	
4. Vers de nouvelles solutions de mobilité, plus propres et alternatives à l'autosolisme (tout seul dans sa voiture)	4.1 Développer la pratique des modes actifs, en particulier le vélo	4.1.1 Réalisation d'une étude mobilité	CC Dombes	70 000 €					70 000 €	35 000 €	21 000 €	14 000 €	70 000 €	
		4.1.2 Réalisation d'un schéma cyclable à l'échelle de la CCD et connecté avec les territoires voisins	CC Dombes	30 000 €					30 000 €	9 000 €	9 000 €	12 000 €	30 000 €	
		4.1.3 Aménagements et équipements des itinéraires du schéma cyclable de la Dombes	CC Dombes		500 000 €	500 000 €			1 000 000 €	300 000 €	300 000 €	400 000 €	1 000 000 €	
		4.1.4 Mise en place des circuits touristiques à vélo	CC Dombes	50 000 €	300 000 €		1 000 000 €	1 000 000 €	2 350 000 €	705 000 €	705 000 €	940 000 €	2 350 000 €	
		4.1.5 Amélioration des conditions de stationnement des vélos	CC Dombes		80 000 €				80 000 €	24 000 €	24 000 €	32 000 €	80 000 €	
		4.1.6 Location de VAE : séjours touristiques et location longue durée pour les habitants	CC Dombes		70 000 €	20 000 €	10 000 €	10 000 €	110 000 €	33 000 €	33 000 €	44 000 €	110 000 €	
		4.1.7 Sécurisation des déplacements en modes doux interquartiers	Chalamont		200 000 €				200 000 €	60 000 €	100 000 €	40 000 €	200 000 €	
		4.1.8 Cheminements modes doux RD 904/ RD7	Chalamont		156 970 €				156 970 €	47 091 €	78 485 €	31 394 €	156 970 €	
		4.1.9 Cheminements modes doux Route "La Montée"	Chalamont		50 000 €				50 000 €	15 000 €	25 000 €	10 000 €	50 000 €	
		4.1.10 Cheminements modes doux Chemin de Terrayon	Chalamont			150 000 €			150 000 €	45 000 €	75 000 €	30 000 €	150 000 €	
		4.1.11 Création de cheminements pour favoriser les déplacements sans voiture	Chatillon la Palud	120 000 €					120 000 €	60 000 €	60 000 €		120 000 €	
		4.1.12 Développement des modes doux	Saint-André-de-Corcy	500 000 €					500 000 €	150 000 €	250 000 €	100 000 €	500 000 €	
4.2 Développer l'usage partagé des véhicules	4.2 Développer l'usage partagé des véhicules	4.2.1 Mise en place, animation et promotion d'un dispositif d'auto-stop organisé (offre de proximité pour les habitants de la CCD, pour des trajets du quotidien)	CC Dombes		37 500 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	97 500 €	29 250 €	19 500 €	48 750 €	97 500 €	
		4.2.2 Développement et promotion de la pratique du covoiturage	CC Dombes		300 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	360 000 €	108 000 €	72 000 €	180 000 €	360 000 €	
		4.2.3 Création d'un parking de covoiturage	Chalamont		50 000 €				50 000 €	22 500 €	22 500 €	5 000 €	50 000 €	
4.3 Accompagner la mobilité des habitants sur le territoire	4.3 Accompagner la mobilité des habitants sur le territoire	4.3.1 Création de dispositifs d'"aller vers" pour les habitants, de type transport à la demande	CC Dombes	120 000 €					120 000 €	36 000 €		84 000 €	120 000 €	
		4.3.2 Etude navette intercommunale TAD	Chatillon-sur-Chalaronne		15 000 €				15 000 €	4 500 €		10 500 €	15 000 €	
5. Une production agricole locale pour une alimentation de qualité pour tous	5.1 Créer un pôle alimentation territorial	4.4.1 Prolongement des dispositifs de transports des EPCI voisins : lignes de transport de personnes régulier et à la demande, lignes de covoiturage	CC Dombes		40 000 €				40 000 €	20 000 €		20 000 €	40 000 €	
		5.1.1 Création d'outils collectifs de transformation ( légumerie de territoire, cuisine centrale...)	CC Dombes		100 000 €	3 500 000 €			3 600 000 €	1 800 000 €	1 080 000 €	720 000 €	3 600 000 €	
	5.2 Promouvoir les producteurs locaux	5.1.2 Mutualisation des moyens logistiques pour les agriculteurs et les transformateurs	CC Dombes	5 080 €	9 000 €	10 000 €	200 000 €		224 080 €	89 632 €	67 224 €	67 224 €	224 080 €	
		5.2.1 Développement des circuits courts et maillage du territoire en points de vente ou de retrait	CC Dombes		10 000 €	30 000 €			40 000 €	20 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €	
6. Vers un territoire exemplaire en matière de prévention et de gestion des déchets	6.1 Tendre vers un territoire zéro déchet par la réduction du volume des déchets, le développement du réemploi et de l'économie circulaire	6.1.1 Développement d'une Recyclerie et de points réemploi	CC Dombes	500 000 €	2 500 000 €				3 000 000 €	1 500 000 €	900 000 €	600 000 €	3 000 000 €	
		6.1.2 Prévention et gestion des biodéchets	CC Dombes		10 000 €	10 000 €	10 000 €		30 000 €	15 000 €		15 000 €	30 000 €	
		6.1.3 Prévention et gestion des déchets végétaux	CC Dombes		30 000 €				30 000 €	15 000 €		15 000 €	30 000 €	
		6.1.4 Mise en œuvre de jardins participatifs avec composteurs	Saint-Paul-de-Varax	10 000 €					10 000 €	5 000 €		5 000 €	10 000 €	
	6.2 Augmenter les performances de tri et de recyclage	6.2.1 Restructuration des déchèteries (réhabilitation/extension ou nouvelle construction)	CC Dombes	4 000 000 €					4 000 000 €	2 000 000 €	1 200 000 €	800 000 €	4 000 000 €	
		6.2.2 Augmentation des performances de tri (collecte en porte à porte, diminution des refus de collecte, optimisation des déchèteries, nouvelles filières...)	CC Dombes		30 000 €				30 000 €	15 000 €	9 000 €	6 000 €	30 000 €	
	6.3 Réduire les déchets des entreprises	6.2.3 Accompagnement à la réduction et au tri des déchets lors des événements/manifestations (tri hors foyer)	CC Dombes	8 000 €					8 000 €	4 000 €	2 400 €	1 600 €	8 000 €	
		6.3.1 Appui à l'émergence de déchèteries professionnelles	CC Dombes			10 000 €			10 000 €	5 000 €		5 000 €	10 000 €	
		6.3.2 Développement des matériauthèques incluant des matériaux des professionnels	CC Dombes		30 000 €				30 000 €	15 000 €		15 000 €	30 000 €	
			Totaux	18 646 102 €	13 075 493 €	6 907 024 €	2 837 025 €	2 117 026 €	43 582 670 €	21 777 488 €	11 651 117 €	10 143 946 €	43 572 550 €	

## Une économie dynamique, intégrée, innovante et inscrite dans la transition écologique, en interaction avec les autres territoires

Plan de financement prévisionnel													
Orientation stratégique	Objectif	Action	Maitre d'ouvrage	2022	2023	2024	2025	2026	Total HT	Autofinancement	Etat	Autres financeurs	Total
1. CCD : territoire d'innovation	1.1 Diversifier les outils	1.1.1 Développement d'outils digitaux dans différents domaines de compétences de la CC Dombes : être précurseur	CC Dombes		50 000 €	50 000 €			100 000 €	30 000 €	20 000 €	50 000 €	100 000 €
2. CCD : chef d'orchestre du territoire en matière de développement économique	2.1 Proposer des outils opérationnels innovants et efficaces de soutien au développement économique en lien avec les communes	2.1.1 Etude, mise en œuvre et déploiement de la plateforme AGORASITE destinée aux acteurs économiques de la CCD	CC Dombes	45 000 €		605 000 €			650 000 €	195 000 €	130 000 €	325 000 €	650 000 €
		2.1.2 Réovation d'une friche industrielle Crédit d'activités de services et de commerce	Saint-Trivier-sur-Moignans			700 000 €			700 000 €	210 000 €	140 000 €	350 000 €	700 000 €
		2.1.3 Acquisition(s) de locaux pour le dynamisme économique du centre-village	Chalamont	200 000 €					200 000 €	80 000 €	100 000 €	20 000 €	200 000 €
	2.2 Organiser le développement économique du territoire pour un équilibre entre réponse aux besoins des entreprises et environnement d'exception	2.2.1 Reflexion et accompagnement sur de nouveaux modèles économiques virtueux : Etude des besoins, potentiels et possibilités adaptés à notre territoire suivi d'un accompagnement à la création et mise en œuvre, Définition et constitution de pôles artisanaux par bassins secondaires	CC Dombes		50 000 €				50 000 €	25 000 €	10 000 €	15 000 €	50 000 €
		2.2.2 Optimisation de l'offre foncière économique par l'utilisation et reconversion de friches et dents creuses (notamment au travers d'acquisition foncière)	CC Dombes		100 000 €				100 000 €	50 000 €	20 000 €	30 000 €	100 000 €
		2.2.3 Zones d'activités : créations et extensions	CC Dombes		300 000 €				300 000 €	150 000 €	60 000 €	90 000 €	300 000 €
	2.3 Créer une identité territoriale économique connue et reconnue	2.3.1 Développement d'une signalétique adaptée et reflétant l'identité territoriale de la CCD	CC Dombes	40 000 €	50 000 €	50 000 €			140 000 €	70 000 €	28 000 €	42 000 €	140 000 €
		2.3.2 Définition et mise en œuvre d'une stratégie de marketing territorial : intégration de l'ensemble des domaines économiques au label de la Dombes (à créer)	CC Dombes	70 000 €	300 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	670 000 €	335 000 €	134 000 €	201 000 €	670 000 €
	2.4 Développer des projets innovants, structurants et les filières locales	2.4.1 Soutien aux commerces de proximité : aide à l'investissement avec la Région, développement d'outils de digitalisation existants et en développant tout type d'actions en faveur des acteurs économiques endogènes	CC Dombes	105 000 €	105 000 €	105 000 €	105 000 €	105 000 €	525 000 €	262 500 €	105 000 €	157 500 €	525 000 €
		2.4.2 S'orienter vers une économie pérenne en facilitant notamment l'accès et réponses aux marchés publics locaux et en développant tout type d'actions et outils en faveur des acteurs économiques endogènes	CC Dombes		500 000 €				500 000 €	250 000 €	100 000 €	150 000 €	500 000 €
3. Pour une préservation du cadre de vie, du paysage et du patrimoine bâti, en lien avec les communes	3.1 Préserver le cadre de vie et encourager la rénovation urbaine	3.1.1 Renovation de la place du marché	Chalamont	25 000 €	328 000 €	2 500 000 €			2 853 000 €	855 900 €	1 426 500 €	570 600 €	2 853 000 €
		3.1.2 Restructuration de la place du village	Saint-Nizier-le-Desert			500 000 €			500 000 €	250 000 €	100 000 €	75 000 €	425 000 €
		3.1.3 Crédit d'un jardin public	Saint-Nizier-le-Desert	200 000 €					200 000 €	100 000 €	40 000 €	60 000 €	200 000 €
		3.1.4 Aménagement de la rue Montpensier RD936	Saint-Trivier-sur-Moignans		762 000 €				762 000 €	381 000 €	152 400 €	114 300 €	647 700 €
		3.1.5 Aménagement de la route de Baneins	Saint-Trivier-sur-Moignans		750 000 €				750 000 €	225 000 €	225 000 €	300 000 €	750 000 €
		3.1.6 Réhabilitation et requalification complète de l'avenue Foch	Chatillon-sur-Chalaronne	300 000 €					300 000 €	180 000 €	45 000 €	275 000 €	500 000 €
	3.2 Préserver le paysage et le patrimoine bâti identitaire de la Dombes	3.2.1 Enfouissement des réseaux aériens	Chalamont	500 000 €					500 000 €	100 000 €	50 000 €	350 000 €	500 000 €
		3.2.2 Aménagement du site du "château" point culminant de la Dombes	Chalamont	1 500 000 €	100 000 €				1 600 000 €	320 000 €	800 000 €	480 000 €	1 600 000 €
		3.2.3 Crédit d'un jardin patrimonial à l'Hotel Dieu	Chatillon-sur-Chalaronne			50 000 €			50 000 €	25 000 €	25 000 €	- €	50 000 €
		3.2.4 Réhabilitation Grange Volet	Saint-André-de-Corcy		400 000 €				400 000 €	80 000 €	80 000 €	240 000 €	400 000 €
		3.2.5 Aménagement Vernange	Saint-André-de-Corcy		1 000 000 €				1 000 000 €	200 000 €	200 000 €	600 000 €	1 000 000 €
		3.2.6 Réhabilitation de l'Etang "Cocagne"	Sandrans	67 252 €					67 252 €	13 450 €	13 450 €	40 351 €	67 252 €
4. Animation de l'ensemble du territoire, sensibilisation et valorisation	4.1 Faire de la culture un lien fédérateur du territoire	4.1.1 Crédit d'un événement culturel ou extension d'un événement existant, qui soit fédérateur pour les habitants de la CCD et support de promotion à l'extérieur du territoire/ ronde des mots	CC Dombes		50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	40 000 €	40 000 €	120 000 €	200 000 €	
	4.2 Favoriser la découverte des étangs	4.2.1 Aménagements de circuits pédestres	CC Dombes	40 000 €	40 000 €	40 000 €			120 000 €	60 000 €		60 000 €	120 000 €
			Totaux	3 092 252 €	4 885 000 €	4 750 000 €	255 000 €	255 000 €	13 237 252 €	4 457 850 €	4 024 350 €	4 665 751 €	13 147 952 €

La CC Dombes au service des habitants au quotidien

La CC Dombes au service des habitants au quotidien										Plan de financement prévisionnel				
ORIENTATION STRATEGIQUE	OBJECTIF	ACTION	Maitre d'ouvrage	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL HT	Autofinancement	Etat	Autres financeurs	Total	
1. Le vivre ensemble comme ambition commune	1.1 Construire une politique de mutualisation	1.1.1 Développement de groupements de commande, de mutualisation de moyens de fonctionnement et d'investissement	CC Dombes	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	100 000 €	50 000 €	20 000 €	30 000 €	100 000 €	
	1.2 Promouvoir les dynamiques d'entraide et les services de proximité	1.2.1 Mise en place d'un accompagnement numérique	CC Dombes	75 000 €					75 000 €	25 000 €	50 000 €		75 000 €	
	1.3 Favoriser les dynamiques de mixité (sociale, intergénérationnelle)	1.3.1 Construction d'un centre social	Villars les Dombes	320 000 €	4 000 000 €				4 320 000 €	2 160 000 €	864 000 €	1 296 000 €	4 320 000 €	
	1.4 Accompagner la population dans sa diversité	1.4.1 Crédit d'une aire d'accueil des gens du voyage	CC Dombes			600 000 €			600 000 €	193 970 €	306 030 €	100 000 €	600 000 €	
2. Un territoire au cœur de la vie quotidienne de ses habitants	2.1 Conduire une politique familiale forte et reconnue	2.1.1 Crédit d'un dispositif itinérant (information sur le handicap, l'accompagnement des aidants des personnes malades, des accidentés de la vie, valorisation de l'existant, isolement des personnes...)	CC Dombes		55 000 €				55 000 €	38 500 €		16 500 €	55 000 €	
	2.2 Renforcer la politique petite enfance	2.2.1 Développement la mixité d'accueil des jeunes enfants (crèche, RPE, MAM, micro crèches privées, crèches familiales,...)	CC Dombes	1 350 000 €	3 500 000 €				4 850 000 €	1 455 000 €	2 425 000 €	970 000 €	4 850 000 €	
	2.3 Accroître la dimension de la qualité de vie sur le territoire en matière de logement, d'accès aux soins, d'inclusion handicap.	2.3.1 Promotion du territoire à destination des professionnels de santé pour inciter à l'installation sur le territoire	CC Dombes	40 000 €					40 000 €	28 000 €		12 000 €	40 000 €	
		2.3.2 Accompagnement des projets des communes et des acteurs locaux (contrat local de santé, télémédecine...)	CC Dombes			76 000 €	6 000 €	6 000 €	88 000 €	52 800 €	17 600 €	17 600 €	88 000 €	
	2.4 Développer les équipements communaux pour répondre aux besoins des habitants	2.4.1 Crédit d'un gymnase pour le futur collège	Chalamont					2 500 000 €		2 500 000 €	875 000 €	750 000 €	875 000 €	2 500 000 €
		2.4.2 Mise en accessibilité de bâtiments publics	Chalamont	81 500 €					81 500 €	40 750 €	40 750 €		81 500 €	
		2.4.3 Réaménagement de l'orangerie "l'Odyssée de Philibert Commerson"	Chatillon-sur-Chalaronne		18 500 €				18 500 €	5 550 €	9 250 €	3 700 €	18 500 €	
		2.4.4 Réhabilitation ou construction d'une nouvelle salle des fêtes	Sandrans	850 000 €					850 000 €	255 000 €	510 000 €	85 000 €	850 000 €	
		2.4.5 Réhabilitation du groupe scolaire	Saint-André-de-Corcy	6 000 000 €	6 000 000 €				12 000 000 €	3 600 000 €	6 000 000 €	2 400 000 €	12 000 000 €	
		2.4.6 Aménagement du parc des Millières	Saint-André-de-Corcy			50 000 €			50 000 €	15 000 €	25 000 €	10 000 €	50 000 €	
		2.4.7 Aménagement du plateau sportif	Saint-André-de-Corcy				1 000 000 €		1 000 000 €	300 000 €	500 000 €	200 000 €	1 000 000 €	
		2.4.8 Équipements de loisirs et sportifs pour la jeunesse	Saint-Marcel-en-Dombes	36 000 €					36 000 €	18 000 €	18 000 €		36 000 €	
		2.4.9 Construction d'une école maternelle	Saint-Trivier-Sur-Moignans	1 486 423 €					1 486 423 €	594 569 €	594 569 €	297 285 €	1 486 423 €	
		2.4.10 Crédit d'une salle communale aux remparts	Saint-Trivier-Sur-Moignans			420 000 €			420 000 €	168 000 €	210 000 €	42 000 €	420 000 €	
		2.4.11 Équipements communaux	Communes	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	2 500 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €		2 500 000 €	
				Totaux	10 758 923 €	14 093 500 €	1 666 000 €	4 026 000 €	526 000 €	31 070 423 €	11 125 139 €	13 590 199 €	6 355 085 €	31 070 423 €

**AXE : Environnement**

Orientation : L'eau et la biodiversité dombiste, une ressource fragile et un patrimoine à préserver

1.1.1

## Réalisation d'un programme concerté de gestion de la ressource / un plan de territoire et de gestion de l'eau

Pilote de l'action : CCD

Partenaires associés : Syndicats de rivières, d'eau potable, EPCI, communes, chambres consulaires

### Description

#### Objectifs

Anticiper l'impact du changement climatique sur la disponibilité de la ressource en eau pour sécuriser les usages et réduire la vulnérabilité des milieux naturels.

#### Descriptif/ Moyens

- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion concerté pour la ressource en eau à l'échelle de la grande Dombes, outil portant à la fois sur les eaux souterraines (nappe des cailloutis de la Dombes) et les eaux de surface (rivières, étangs).
- Création d'une instance territoriale dédiée pour construire ce plan de gestion de l'eau partagé, le faire vivre et évaluer les résultats.
- Améliorer la connaissance globale sur le fonctionnement de cet hydro-système complexe, au moyen d'études complémentaires ciblées, pour identifier et déployer des solutions pérennes et adéquates.

### ENJEUX VISES

3	Adaptation au changement climatique	3	Préservation de la biodiversité	2	Cohésion sociale
3	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	3	Développement économique	2	Participation citoyenne
3	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	2	Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

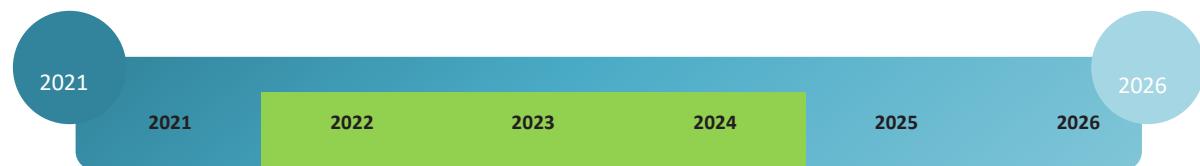
RESULTATS

Lancement de la concertation

pistes d'actions partagés, mises en œuvre

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Budget estimé : 250 000 €



Calendrier : colorier les années de mise en oeuvre

AXE : Environnement

1.1.2

# Elaboration de plans de gestion de chaînes d'étangs

Pilote de l'action : CCD

Partenaires associés : Syndicats de rivières, syndicat des étangs, ...

## Description

### Objectifs de l'action :

- Planifier une gestion intégrée multi-enjeux à l'échelle de chaînes d'étangs, assurer la coordination et la bonne entente des acteurs, renforcer la coopération
- Intégrer les enjeux écologiques aux différentes vocations de la chaîne (piscicole, cynégétique, agricole)
- Donner des solutions différencierées en fonction des enjeux propres à chaque étang
- Favoriser la complémentarité entre acteurs d'une même chaîne

### Descriptif :

- Diagnostic socio-économique : rencontre des acteurs de la chaîne, enquêtes sur les pratiques de gestion et activités
- Diagnostic écologique, enjeux liés aux habitats, à la faune et à la flore
- Caractérisation du fonctionnement hydraulique de la chaîne, identification des points de dysfonctionnement hydraulique
- Propositions de pistes d'amélioration de la chaîne d'étang, intégrant l'ensemble des enjeux
- Animation du plan de gestion et suivi de sa réalisation

## ENJEUX VISES

<b>3</b>	Adaptation au changement climatique	<b>3</b>	Préservation de la biodiversité	<b>2</b>	Cohésion sociale
<b>2</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau		Développement économique		Participation citoyenne
	Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

### RESULTATS

Nombre de plans de gestion réalisés, mises en œuvre du PG

Meilleure gestion de l'eau, communication renforcée entre acteurs

## PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

40% AERMC 40% Département 20% CCD

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2025



## AMELIORATION DES RESEAUX D'EAU

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : département, Agence de l'eau

### Description

#### Principaux objectifs :

- Renforcement de la canalisation place du Marché (cf fiche action place du marché)
- Renouvellement et renforcement de secteurs fuyards
- Amélioration de la défense incendie dans les écarts
- Mise en place de chloration
- Mise en place de surpresseurs pour certains secteurs

#### Principales étapes :

1. Marché de maîtrise d'œuvre
2. Etudes
3. Marchés de travaux – avec clauses sociales et environnementales
4. Travaux

### ENJEUX VISES

	Adaptation au changement climatique		Préservation de la biodiversité		1	Cohésion sociale
	1 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau		Développement économique		1	Participation citoyenne
	2 Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets			<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

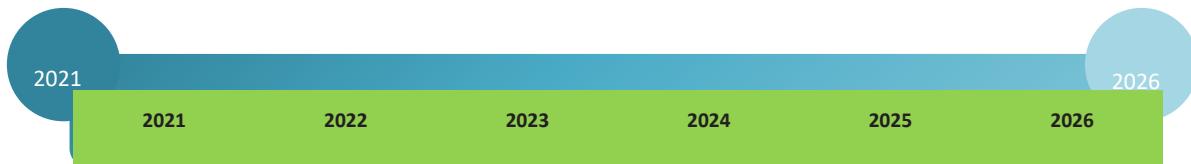
SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût : 3 000 000 €

Financement : Etat 50%, département 20%, commune 30%



AXE : Environnement

Orientation : L'eau et la biodiversité dombiste, une ressource fragile et un patrimoine à préserver

1.1.4

## Soutien aux économies d'eau dans tous les secteurs

Pilote de l'action : CCD

Partenaires associés : Conseil Départemental, Agence de l'Eau, communes

### Description

Objectifs de l'action :

- Encourager les bonnes pratiques en faveur des économies d'eau
- Soutenir les investissements nécessaires aux économies d'eau

Descriptif :

- Promotion des dispositifs de récupération d'eau et de réduction de débits
- Communication sur les bons gestes à adopter au quotidien
- Prescriptions harmonisées des documents d'urbanisme en matière de gestion de l'eau à l'échelle parcellaire
- Accompagnement des communes pour une meilleure maîtrise de leurs consommations
- Mise en place d'un dispositif d'aide à destination des habitants : commande groupée pour des citernes de 500 à 1000 L, soutien aux citernes de plus de 2000 L à enterrer avec raccordement au système sanitaire et arrosage extérieur ; distinction entre rénovation et neuf
- Travail en faveur de la réutilisation des eaux usées traitées

### ENJEUX VISES

3 Adaptation au changement climatique

1

Préservation de la biodiversité

Cohésion sociale

3 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

1

Développement économique

Participation citoyenne

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Economie circulaire et réduction des déchets

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

SUIVI (*=avancement de la réalisation*)

RESULTATS

Lancement du dispositif et des opérations de sensibilisation

Volume de récupérateurs installés et nombre d'usagers

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Budget estimé : 400 000 €

Financement animation : 0.2 ETP (voir pour prestation) : 20 000 €/an

30% CCD 20 % Etat 20% propriétaires 50% (plan à revoir début 2022)

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2025



# Étude ressources en eau puit de captage Gevrieux

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : commune de Châtillon la Palud et Saint Maurice de Rémens

## Description

### Principaux objectifs opérationnels :

Disposer d'une bonne connaissance de la ressource en eau du puit de captage de Gévrieux sur lequel s'alimentent les communes de Chalamont, Châtillon la Palud et Saint Maurice de Rémens afin de la gérer au mieux et répondre aux demandes d'interconnexion.

### principales étapes :

- recherche d'un prestataire
- étude
- investissements éventuels à réaliser

## ENJEUX VISES

 Adaptation au changement climatique	 Préservation de la biodiversité	 Cohésion sociale
 3 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	 Développement économique	 Participation citoyenne
 Préservation du cadre de vie et des patrimoines	 Economie circulaire et réduction des déchets	<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

coût : 15 000 €

Financement : 50% les communes de Chatillon, Saint Maurice et Chalamont ; 50% Etat (Agence de l'eau ?)



1.2.1

## AMELIORATION DU RESEAU ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : Département, Agence de l'eau

### Description

La capacité hydraulique de la station d'épuration est régulièrement dépassée à cause de l'apport important d'eaux claires parasites permanentes et d'eaux claires parasites météoriques.

Il convient donc de réaliser rapidement des travaux permettant de régler cette problématique, et notamment de séparation du réseau unitaire. Conformément au diagnostic de 2014, il est prévu les travaux de mise en séparatif route de Bourg, place du marché. Le diagnostic en cours doit révéler les actions à mettre en œuvre sur les années 2025- 2026.

#### Principales étapes :

- travaux d'élimination des eaux claires permanentes : mise en séparatif de la route de Bourg U125 à S150

Ces travaux sont prévus en 2022 et 2023. Le dossier de subvention a été déposé à l'agence de l'eau et au département, le conseil municipal a approuvé les travaux à intervenir par délibération du 19 avril 2021.

- En 2024, sont prévus les travaux d'élimination des eaux claires parasites permanentes – déclassement du dalot place du marché en réseau pluvial

Ce scénario engendre d'importants travaux supplémentaires (voirie, réhabilitation de la place, stationnements, espaces paysagers) – cf. fiche rénovation place du marché.

- En 2025 et 2026 seront engagés des travaux mis en exergue par le diagnostic assainissement et eaux pluviales en cours.

#### 1. Etudes

#### 2. Marchés de travaux- avec clauses sociales et environnementales

#### 3. Travaux

### ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

3

Préservation de la biodiversité

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Développement économique

Cohésion sociale

Participation citoyenne

**3**

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Economie circulaire et réduction des déchets

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

### RESULTATS

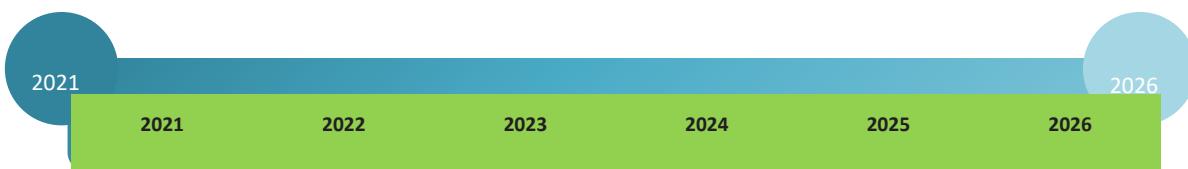
travaux

Amélioration de la biodiversité et notamment de la qualité du ruisseau du Toison, satisfaction des usagers

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Travaux d'assainissement : 600 000 €

Financement : Etat 50%, département 20%, commune 30%



AXE : l'eau une ressource fragile à préserver – Améliorer la qualité des cours d'eau

1.2.2

## Création d'une nouvelle STEP 14.500 EH

Pilote de l'action :  **CHÂTILLON**  
sur  
Chalaronne  
Commune de Châtillon-sur-Chalaronne

Partenaires associés : Agence de l'Eau; Etat, Département, commune de l'Abergement clémencia

### Description

- Améliorer le fonctionnement de la station d'épuration de la Ville dans la continuité du Schéma Directeur d'Assainissement réalisé en 2014 et le Schéma Directeur Eaux Pluviales de 2019
- Adapter les ouvrages aux charges polluantes et hydrauliques en situations actuelles et futures

### ENJEUX VISES

 Adaptation au changement climatique

**3**

Préservation de la biodiversité

Cohésion sociale

 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**3**

Développement économique

Participation citoyenne

 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

**3**

Economie circulaire et réduction des déchets

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

#### RESULTATS

Réunion de programmation avec l'ensemble des acteurs du projet, DDT, agence de l'eau, chambre d'agriculture, Elus

Réalisation de l'équipement, amélioration du fonctionnement de la future STEP

### PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût total estimé à : 5.818.000€ HT / 14 % Agence de l'Eau, 2% département,

6 % Abergement , 78% Commune

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2026

AXE :

# Nom de l'action

## 1.2.4 Raccordement des eaux usées à la STEP de St André

Pilote de l'action : Mairie de Saint Marcel

Partenaires associés : Mairie de St André De Corcy

### Description

Principaux objectifs opérationnels + principales étapes

Raccordement des eaux usées de la commune de Saint Marcel sur le réseau et la station d'épuration de Saint André de Corcy qui sera rénovée.

### ENJEUX VISES

<b>3</b>	Adaptation au changement climatique	<b>3</b>	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau		Développement économique	Participation citoyenne
	Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets	<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

Consultation à lancer pour une maîtrise d'œuvre concernant l'étude du réseau de rejet des eaux usées sur la commune de Saint André de Corcy .

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût estimé : 1 970 000 € HT pour la construction du réseau de rejet emprunt de la commune 1 400 000 €.

Fonds propres : 200 000€

Subventions estimées 370 000€

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2026

AXE : Environnement

Orientation : L'eau et la biodiversité dombiste, une ressource fragile et un patrimoine à préserver

2.1.1

## Travaux de gestion et de restauration de la biodiversité des étangs

Pilote de l'action : CCD/Natura2000

Partenaires associés : Syndicats de rivières, syndicat des étangs, CA01, ISARA, OFB

### Description

#### Objectifs de l'action :

- Améliorer les potentialités écologiques des étangs et des habitats naturels associés
- Restaurer des habitats et/ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire
- Diversifier des habitats d'espèces d'intérêt tout en garantissant la compatibilité avec l'activité piscicole

#### Contenu technique :

- Travaux mécanisés de restauration de berges en pente douce et de création de haut-fond en faveur des végétations aquatiques.
- Expérimentations d'exclos mobiles de protection de roselières
- Tests de matériel innovant d'exportation des broyats en gestion des roselières
- Aide à l'achat de matériel de gestion adaptée des roselières et autres végétations aquatiques de ceintures et développement de solutions techniques de restauration

### ENJEUX VISES

1	Adaptation au changement climatique	3	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale
	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau		Développement économique	Participation citoyenne
2	Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets	Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

#### RESULTATS

Nombre d'opérations réalisées et non d'étangs concernés

Effets positifs des tests, augmentation des effectifs des espèces ciblées, diversification des habitats,

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Budget estimé : 30 000 € par an

Etat 30% CCD 20% Département ? Propriétaires ?

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2025



**AXE : Environnement**

Orientation : La biodiversité dombiste, une responsabilité forte, un patrimoine à préserver

Objectif : Favoriser et promouvoir une agriculture et une pisciculture intégrant les enjeux de biodiversité

2.1.2

## Plantation et entretien des haies bocagères

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : Département de l'Ain, Mission Haies Auvergne Rhône Alpes, Chambre d'Agriculture de l'Ain, Fédération des Chasseurs de l'Ain...

### Description

Les haies bocagères offrent de nombreux bénéfices environnementaux (refuge de biodiversité, ombrage pour les troupeaux, limitation de l'érosion, filtration de l'eau, habitat pour les auxiliaires de culture, structuration du paysage, etc...). Les collectivités ont pleinement leur rôle à jouer car elles peuvent accompagner les acteurs dans leurs projets de plantations, mais aussi pour une gestion durable des haies permettant d'assurer leur renouvellement. Elles peuvent aussi développer des débouchés économiques (bois plaquette pour la litière dans les élevages, filière bois énergie...).

#### Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser les professionnels, du grand public et des scolaires aux rôles de la haie bocagère et aux principes pour une bonne gestion des haies.
- Encourager les communes à la mise en place d'une réflexion sur les arbres et les haies bocagères de leur territoire (mise en place de plans de gestion).
- Promotion des dispositifs d'aides existants pour la plantation de haies, accompagnement des porteurs de projets de plantations dans le cadre de différents programmes (PSE, PAEC, Natura 2000...).
- Financement du suivi des plantations de haies réalisées (pas financé par le Département)
- Accompagnement des agriculteurs pour la mise en place de Plans de Gestion Durable des Haies (PGDH) dans le cadre des PSE. Promotion du Label Haie auprès des gestionnaires et des distributeurs pour la création d'une filière de bois durable, local et éthique, de la haie à la chaufferie.
- Recours aux chaufferies bois plaquette dans le cadre de projets de construction. Encourager la création de réseaux de chaleur alimentés par des chaufferies bois plaquette.

### ENJEUX VISES

<b>1</b>	Adaptation au changement climatique	<b>1</b>	Préservation de la biodiversité	<b>3</b>	Cohésion sociale
<b>2</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<b>2</b>	Développement économique	<b>1</b>	Participation citoyenne
<b>1</b>	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	<b>3</b>	Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

Nombre d'actions de sensibilisation pour les différents publics

Nombre de projets de plantations accompagnés et nombre d'acteurs impliqués

Nombre de PGDH réalisés et nombre d'acteurs impliqués

Nombre de chaufferies bois plaquette

Linéaires de haies plantés

Linéaires avec PGDH

Volumes de bois plaquettes récoltés

Volumes de bois valorisés par la filière bois énergie

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Moyens humains : animation et sensibilisation de 0,5 à 1 ETP

Coûts financiers estimés : 50 000 € /an d'animation et 10 000 €/an de travaux + coût des suivis de plantations (temps à estimer par projet de plantation)



**AXE : Environnement**

Orientation : L'eau et la biodiversité dombiste, une ressource fragile et un patrimoine à préserver

**2.1.3**

## Observatoire de l'environnement dombiste

**Pilote de l'action : CCD**

**Partenaires associés :** DREAL, Région, Département, Syndicats de rivières, Socio-professionnels,

### Description

#### Objectifs de l'action :

- Mesurer les évolutions de l'environnement sur la base d'indicateurs partagés
- Publier les résultats et les partager pour évaluer les programmes

#### Descriptif :

- Synthèse des indicateurs retenus dans les différents programmes (SCOT, PCAET, Natura 2000, Syndicats de rivières...)
- Intégration dans les dispositifs supra (Région, Etat)
- Construction du système d'information géographique dédié et investissement matériel
- Animation de la collecte de données et diffusion des résultats

### ENJEUX VISES

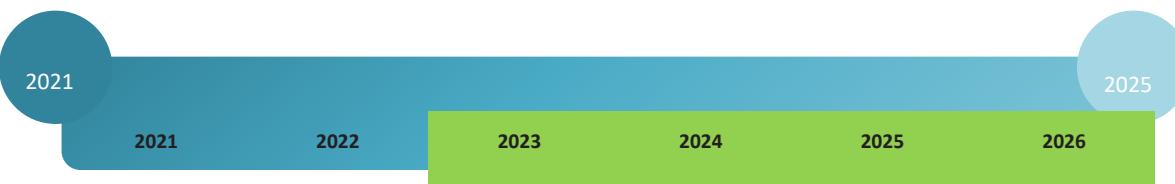
<b>3</b>	Adaptation au changement climatique	<b>1</b>	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<b>2</b>	Développement économique	Participation citoyenne
	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	<b>2</b>	Economie circulaire et réduction des déchets	<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)	RESULTATS
Lancement du dispositif, choix des indicateurs	Nombre de données collectées, indicateurs renseignés, publications

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Budget prévisionnel : 100 000 € + poste animation mutualisé 45 000 €/an



**AXE : l'eau une ressource fragile à préserver – Améliorer la qualité des cours d'eau**

**2.1.4**

## Création d'un espace naturel protégé Près Gaudets

Pilote de l'action :

Commune de Châtillon-sur-Chalaronne

Partenaires associés : Agence de l'Eau; Région, Département,

### Description

- Créer une zone protégée de 17ha, propice au développement des espèces locales, animales et végétales.
- Réaliser des aménagements permettant aux oiseaux de se reposer, de se nourrir, dans le meilleur des cas de nicher.
- Favoriser également la présence des chauves souris, papillons, libellules, reptiles, mammifères et batraciens en protégeant leurs biotopes respectifs
- Permettre leur étude et leur observation
- Respecter dans le même temps les activités de loisirs et sportives

### ENJEUX VISES

**3** Adaptation au changement climatique

**2** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**2** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

**3** Préservation de la biodiversité

Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

Cohésion sociale

Participation citoyenne

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

#### RESULTATS

Réunion de programmation avec l'ensemble des acteurs du projet,  
LPO, Syndicat de rivières

Réalisation de l'équipement, circuit pédagogique

### PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût total estimé à : 19.000 € HT / 20% département, 30 % région 78% Commune

2021

2021

**2022**

2023

2024

2025

2026

2026

AXE : Environnement

Orientation : La biodiversité dombiste, une responsabilité forte, un patrimoine à préserver

Objectif : Favoriser et promouvoir une agriculture et une pisciculture intégrant les enjeux de biodiversité & Améliorer la qualité de l'eau des étangs et des cours d'eau et réduire les pollutions diffuses

2.2.1

## Plateforme agricole expérimentale

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : Chambre d'Agriculture de l'Ain, ADABio, Syndicat des rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône, , collectivités voisines, associations environnementales...

### Description

Objectifs :

- Favoriser les pratiques intégrant le changement climatique et la réduction des produits phytosanitaires,
- Donner les possibilités à un collectif d'agriculteurs de tester de nouvelles pratiques, sans risque économique directe.
- Faire connaître aux habitants les enjeux agricoles et les réponses techniques
- Faire de cette plateforme un espace de démonstration d'intégration de la biodiversité en espace agricole
- Favoriser la diversification des productions

Descriptif/Moyens

- Prestations de travaux agricoles innovants et animations techniques entre agriculteurs et partenaires
- Etudes et suivis de la biodiversité auxiliaire
- Panneaux pédagogiques présentant le projet et les éléments agro-écologiques
- Plantation de haies végétal local, semi de prairies diversifiées
- Création d'un verger de variétés rustiques et diversifiées

### ENJEUX VISES

3	Adaptation au changement climatique	3	Préservation de la biodiversité	1	Cohésion sociale
1	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	2	Développement économique	1	Participation citoyenne
2	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	1	Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**

**RESULTATS**

Mise en place des tests agricoles, éléments implantés,

Bilan annuel des opérations, développement des éléments écologiques du site (biodiversité inventoriée)

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Temps d'animation technique : 15 000 €/an en prestation

Budget des travaux : 15 000 €/an

CCD, Etat, Département



AXE : Environnement

Orientation : L'eau et la biodiversité dombiste, une ressource fragile et un patrimoine à préserver

2.3.1

## Création d'une nasse à Ragondin produite localement

Pilote de l'action : CCD/Natura2000

Partenaires associés : association des piégeurs, ESAT

### Description

#### Objectifs de l'action :

- Réduire les contraintes techniques de piégeage en simplifiant le matériel
- Augmenter l'efficacité du piégeage
- Favoriser la production locale en répondant à une demande locale forte

#### Contenu technique :

Le Ragondin prolifère en Dombes. Les systèmes de cage sur le marché sont onéreux voir peu pratiques. Il s'agit de soutenir la création d'une entreprise ou filière d'entreprise constructeur de pièges non létaux de capture de ragondin qui répondent aux attentes techniques locales, en favorisant l'emploi local. Dans un premier temps, il sera privilégié des entreprises favorisant les travailleurs handicapés.

### ENJEUX VISES

1	Adaptation au changement climatique	3	Préservation de la biodiversité	2	Cohésion sociale
	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	1	Développement économique		Participation citoyenne
2	Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

#### RESULTATS

Prestataire identifié et mobilisé, première commande

Nombre de cages produites, nombre de personnes impliquées dans le projet

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Budget estimé : 50 000 €

Etat 30% CCD 20% Département 20% Entreprise 30 %

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2025



## EXTINCTION PARTIEL DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : SIEA

### Description

#### Principaux objectifs opérationnels :

Extinction de l'éclairage public une partie de la nuit et/ou dans certains secteur ET changement des 480 anciennes ampoules par des LED.

- Diminuer la consommation d'électricité
- Préserver la biodiversité (la commune de Chalamont est située en zone Natura 2000 – protection oiseaux)
- Préserver la santé humaine (perturbation endocrinienne)

#### Principales étapes :

1. Etude réalisée par le SIEA des investissements à réaliser pour extinction partielle de l'éclairage public la nuit (mise en place d'horloge astronomiques).

Devis : 22 000 € HT. Participation prévisible SIEA : 6180 €

2. participation citoyenne sur la diminution de l'éclairage à mettre en place pour concilier sécurité publique, écologie et santé.

3. plans des secteurs de diminutions d'éclairage

4. Mise en place des horloges

5. programmer les modulations d'éclairage en fonction des usages.

### ENJEUX VISES

**3** Adaptation au changement climatique

**3** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**3** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

**3** Préservation de la biodiversité

Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

Cohésion sociale

Participation citoyenne

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

### INDICATEURS

**SUIVI** (=avancement de la réalisation)

**RESULTATS**

Réalisation des travaux

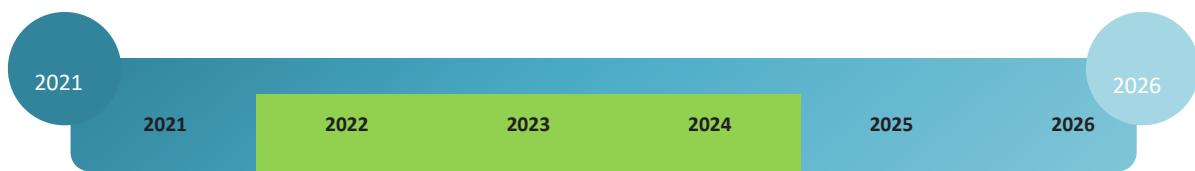
Économies d'énergie réalisée en kilowatt

Mise en place des programmations

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût : 25 000 €

Financement : Etat (via ADEME ?) 50%, SIEA 28,5%, commune 21,5%



**AXE : Environnement**

Orientation : un territoire investi dans la transition énergétique

**3.2.1**

## Plan de développement des énergies renouvelables

**Pilote de l'action :** CCD

**Partenaires associés :** SIEA, ALEC de l'Ain, Conseil  
Départemental

### Description

#### Objectifs

Etablir précisément le mix énergies renouvelables du territoire (photovoltaïque, bois énergie, énergie solaire, biogaz, géothermie).

#### Moyens

Validation d'une stratégie pour le développement opérationnel des EnR sur le territoire, en cohérence avec les objectifs du PCAET.

Chiffrage du foncier public disponible et adapté pour favoriser implanter des projets

Evaluation de l'investissement nécessaire dans des sociétés de projets aux côtés de la SEM LEA et des collectifs citoyens pour mobiliser le financement privé

Accompagnement des communes et travail en faveur d'une rédaction précise et harmonisée des documents d'urbanisme pour introduire de nouvelles prescriptions en matière de production d'EnR à la parcelle

Intégration des EnR dans les projets d'aménagement (ZAC, bâtiments publics) avec comme objectif d'être au maximum autonome en énergie, voire en intégrant la création de réseaux de chaleur

### ENJEUX VISES

1	Adaptation au changement climatique	1	Préservation de la biodiversité	2	Cohésion sociale
3	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	2	Développement économique	3	Participation citoyenne
2	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	1	Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

#### RESULTATS

Stratégie rédigée

Plan d'investissement précis à 5 ans, programme d'aide à destination des habitants et des entreprises, défini

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Budget Estimé : 25 000 € ; Animation : CDD 12 mois ?



### Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

**AXE : Environnement**

Orientation : un territoire investi dans la transition énergétique

**3.2.2**
**Appui au déploiement des IRVE (Installations de Recharge des Véhicules Electriques)**
**Pilote de l'action :** CCD

**Partenaires associés :** SIEA, Communes, Centres sociaux

**Description**
**Objectifs**

Accompagner le recours à la mobilité électrique sur le territoire

**Moyens**

Etat des lieux des infrastructures existantes pour caractériser le besoin (secteurs dépourvus à équiper, secteurs fréquentés à renforcer, ...)

Renforcer le maillage en IRVE pour que tous les administrés (en particulier ceux qui résident en immeuble ou dans les centres-bourg), et les personnes en transit aient accès à un moyen de recharge pour leurs véhicules électriques.

**ENJEUX VISES**

1 Adaptation au changement climatique

3 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

2 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

1 Préservation de la biodiversité

2 Développement économique

1 Economie circulaire et réduction des déchets

2 Cohésion sociale

3 Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

**INDICATEURS**
**SUIVI (=avancement de la réalisation)**
**RESULTATS**

Schéma de déploiement des IRVE

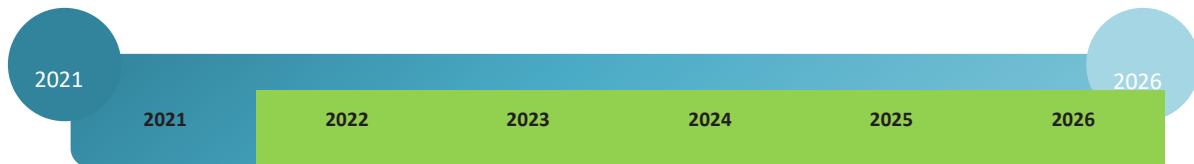
Nombre de bornes installées

**PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT**

1 borne : 15 000 € (recharge « lente ») à 45000 € (recharge rapide)

Subventions : 50% Etat

Prévision d'installation d'environ 10 IRVE par an soit environ 75 000 €/an sur 4 ans en reste à charge CC Dombes pour des bornes à recharge « lente »



**AXE : Environnement**

Orientation : un territoire investi dans la transition énergétique

3.2.3.

## Développement des énergies renouvelables sur le foncier public bâti et non bâti

Pilote de l'action : CCD

 Partenaires associés : SIEA, ALEC de l'Ain,  
 Département de l'Ain, opérateurs privés, associations

### Description

#### Objectifs

Mobiliser toutes les surfaces publiques favorables pour massifier la production d'EnR

#### Moyens

Faire l'inventaire de toutes les surfaces bâties et non bâties pouvant potentiellement recevoir des projets EnR (toitures, délaissés de zones d'activités, parking, STEU, ...)

Développement de projets EnR en maîtrise d'ouvrage publique ou privée (SEM LEA, autres opérateurs privés)

Aides à l'investissement pour les communes

### ENJEUX VISES

1	Adaptation au changement climatique	1	Préservation de la biodiversité	2	Cohésion sociale
3	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	2	Développement économique	3	Participation citoyenne
2	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	1	Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

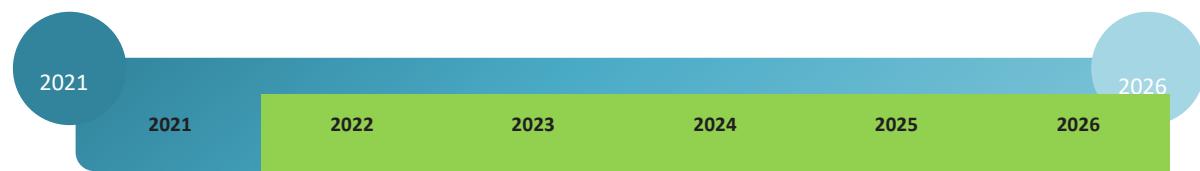
RESULTATS

Nombre de projets réalisés

Nombre de kWh produits

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Budget Estimé : 100 000 € à 200 000 € par an



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

## 3.2.5 Réduction des consommations énergétiques des communes

Pilote de l'action : Communes du territoire

Partenaires associés : CC Dombes

### Description

#### Objectifs opérationnels

- Améliorer la qualité environnementale des bâtiments communaux
- Maitriser les consommations et les couts, afin de limiter l'impact sur l'environnement

#### Principales étapes :

Afin de répondre aux besoins de leurs citoyens, les communes proposent :

- de nouveaux équipements moins énergivores,
- L'enfouissement des réseaux
- Le remplacement de l'éclairage public vers un éclairage LED
- La rénovation de bâtiments communaux
- Autres projets en lien avec ces objectifs

### ENJEUX VISES

<b>3</b>	Adaptation au changement climatique	<b>1</b>	Préservation de la biodiversité	<b>3</b>	Cohésion sociale
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<b>2</b>	Développement économique	<b>2</b>	Participation citoyenne
<b>2</b>	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	<b>1</b>	Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Projets communaux estimés à 500 000€ par an

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

AXE :

3.2.6

# BORNES DE RECHARGE TOUS VEHICULES ELECTRIQUES

Pilote de l'action :ST PAUL DE VARAX

Partenaires associés : CCD, SIEA, RSE...

## Description

INSTALLATIONS DE BORNES DE RECHARGE pour voitures et pour Vélos. La Dombes et ses atouts touristiques doivent permettre ces nouveaux modes de déplacement.

Pour le vélo 1 borne solaire et pour la voiture 1 borne rapide et 1 plus lente moins consommatrice d'énergie.

\_ Définir les lieux à équiper

\_ Installation

\_ Mise en place d'une communication sur le territoire par le biais des applications mobiles

## ENJEUX VISES

<b>1</b>	Adaptation au changement climatique	<b>1</b>	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<b>3</b>	Développement économique	Participation citoyenne
	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	<b>2</b>	Economie circulaire et réduction des déchets	<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

De 5000 à 20 000 € par borne véhicules en fonction des caractéristiques et des aménagements.



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

## MISE EN LED DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Saisissez du texte ici

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : SIEA (gestionnaire de l'éclairage public)

### Description

#### Principaux objectif opérationnels :

La commune de Chalamont dispose de 500 points lumineux. 20 ont déjà été modifiés en LED. Il reste donc 480 points lumineux énergivores à changer en LED pour un montant estimatif de :

- 65 000 € HT d'études
- 440 000 € HT de travaux

Soit un programme de 505 000 € HT.

La rénovation des installations par l'emploi de luminaires adaptés permet :

- De réduire la facture énergétique en diminuant la consommation électrique (jusqu'à -70%) avec des sources à l'efficacité énergétique accrue.
- De garantir un éclairage de qualité, adapté à l'usage
- De limiter la pollution lumineuse par l'emploi de luminaires eco-conçus présentant un ULOR\* faible (ULOR : Upward Light Output Ratio ; flux dirigé vers le haut).

Or la commune de Chalamont est située en zone Natura 2000 pour la protection des oiseaux. Le changement de luminaires permettrait de favoriser la biodiversité. La pollution lumineuse est également un enjeu de santé publique.

#### Principales étapes :

1. Etude des secteurs à prioriser et des travaux programmés sur la commune
2. Programme et plan pluriannuel d'investissement
3. travaux de changement de poteaux d'éclairage – avec clauses sociales

### ENJEUX VISES

2

Adaptation au changement climatique

3

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

2

Préservation de la biodiversité

1

Cohésion sociale

Développement économique

Participation citoyenne

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Economie circulaire et réduction des déchets

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

### RESULTATS

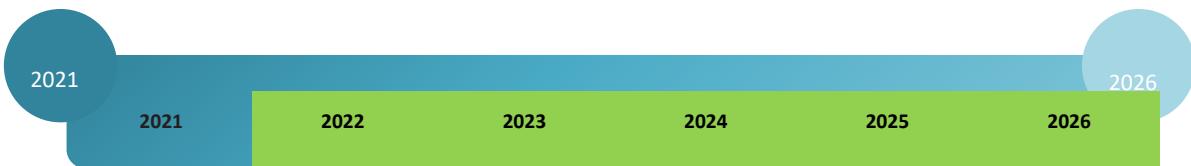
Pourcentage de points lumineux en LED

Diminution de la consommation énergétique, diminution de la pollution lumineuse (ULOR)

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût : 505 000 € dont 65 000 € études et 440 000 € de travaux

Financement : Etat (via ADEME ?) 45,15%, SIEA 34.85%, commune 20%



AXE : Transition énergétique

3.2.8

## 3. Modernisation de l'éclairage public

Pilote de l'action : SAINT-ANDRE-DE-CORCY

Partenaires associés : CCDombes, RSE, SIEA, Département, Préfecture

### Description

Modernisation de l'éclairage public de luminaires dans le but de réduire l'impact environnemental de l'éclairage urbain et diminuer la consommation énergétique tout en assurant la sécurité des utilisateurs de l'espace urbain par le biais de différentes actions :

- Pérenniser la gestion de la suppression de l'éclairage nocturne ;
- Remplacer les lampes au mercure en fin de vie par des éclairages à LED ;
- Installer des balises d'éclairage solaire au droit des passages piétons ;
- Remplacer les luminaires type « boules » par des éclairages monodirectionnels aux optiques optimisées ;
- Rationaliser le parc d'éclairage afin de supprimer les points inutiles.

### ENJEUX VISES

<b>2</b>	Adaptation au changement climatique	<b>3</b>	Préservation de la biodiversité	<b>1</b>	Cohésion sociale
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau		Développement économique	<b>1</b>	Participation citoyenne
<b>3</b>	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	<b>1</b>	Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

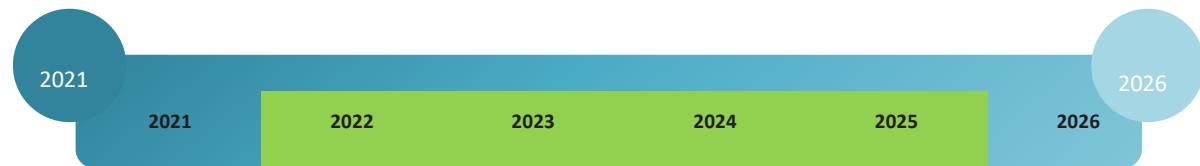
SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

CC Dombes, Département, RSE, Syndicat Intercommunal d'Energie et d'E communication de l'Ain, Préfecture dans le cadre de la DETR

Montant estimatif : 150 000 €uros



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

AXE : Transition énergétique

3.2.9

## 9. Mise en place de panneaux photovoltaïques sur la nouvelle station d'épuration

Pilote de l'action : SAINT-ANDRE-DE-CORCY

Partenaires associés : CC Dombes, RSE, SIEA, Département, Préfecture

### Description

En co maitrise d'ouvrage avec la commune de Saint Marcel en Dombes, la commune de Saint André de Corcy réalise actuellement les études pour la restructuration de sa station d'épuration.

La filière de traitement choisie nécessitera la création d'un bâtiment de stockage des boues et plusieurs locaux techniques. La création de ces couvertures permettra la mise en place d'une surface importante de panneaux photovoltaïques

Ces installations permettront la production d'électricité nécessaire à l'indépendance énergétique de l'ensemble de la nouvelle station d'épuration.

### ENJEUX VISES

3 Adaptation au changement climatique

3 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

3 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

2 Préservation de la biodiversité

2 Développement économique

2 Economie circulaire et réduction des déchets

Cohésion sociale

Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

CC Dombes, Département, RSE, Syndicat Intercommunal d'Energie et d'E communication de l'Ain, Préfecture dans le cadre de la DETR

Montant estimatif : 50 000 €uros



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

## AMELIORER L'ISOLATION THERMIQUE DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE

Pilote de l'action : Commune de CHÂTILLON la Palud      Partenaires associés : CCD

### Description

Le bâtiment dans lequel est installée la mairie date de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, il fait partie du patrimoine architectural de la commune. Il a abrité l'école et le logement de l'instituteur. Actuellement, l'ensemble des locaux est occupé par le secrétariat de mairie, les bureaux du maire et des adjoints, la salle du Conseil, l'Agence Postale et une salle pour les enseignants.

L'état actuel nécessite d'importants travaux de rénovation dont des travaux d'économie d'énergie.

La municipalité souhaite, dans un premier temps, changer toutes les huisseries qui sont anciennes, à simple vitrage et non étanches à l'air, ce qui entraîne de grosses dépenses de chauffage sans garantir le confort des occupants.

+ principales étapes :

Remplacement de 17 grandes fenêtres et 2 portes d'entrée.

### ENJEUX VISES

**2** Adaptation au changement climatique

Préservation de la biodiversité

Cohésion sociale

**3** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Développement économique

Participation citoyenne

**2** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Economie circulaire et réduction des déchets

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

Suivi de la réalisation des travaux,

Economie d'énergie réalisée, satisfaction des usagers

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût estimé : 50 000 € - Financement : Commune 50 %, Etat 50 %

2021

2021

2022

**2023**

**2024**

2025

2026

2026

# RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE

Pilote de l'action : Commune Chalamont

Partenaires associés : SIEA, Département

## Description

### Principaux objectifs opérationnels :

Il convient de rénover énergétiquement le bâtiment de la mairie et de finir son accessibilité. Il est actuellement classé C en terme de consommation énergétique avec une moyenne de 190kWh consommés par an et des émissions de GES également de classe C avec 18kg de CO2 émis par m<sup>2</sup> et par an.

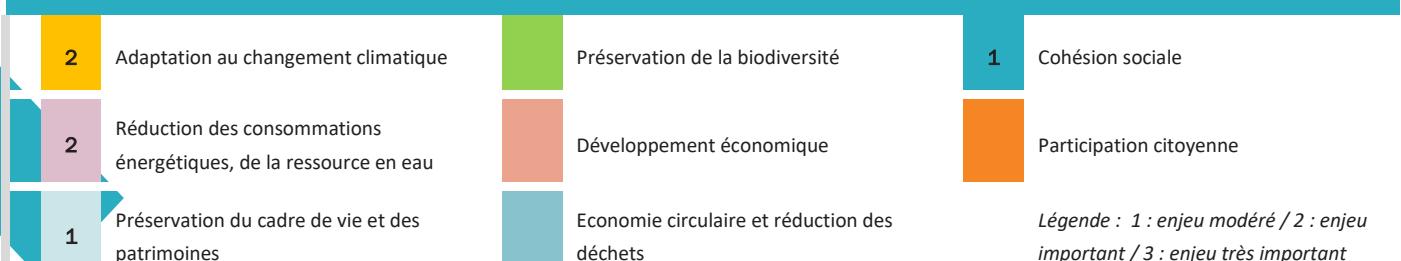
Le passage d'énergie finale à l'énergie primaire engendre une multiplication par 2,58 pour l'électricité et par 1 pour les autres sources d'énergie.

Il est proposé de réaliser une rénovation énergétique du bâti.

### Principales étapes

1. inventaire et bilan énergétique du parc bâti de la commune - étude réalisée en 2021 par le SIEA
2. sélection des bâtiments à rénover en priorité : la mairie – réalisé
- 3 – bilan énergétique complet de la mairie et plan d'actions à réaliser
4. étude de potentialité
5. demandes de subventions (bâtiment historique)
6. Clauses d'insertion sociale au marché de travaux
7. travaux
8. communication

## ENJEUX VISES



## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)	RESULTATS
Réalisation des travaux	Classement DPE amélioré au niveau économies d'énergies et émission de CO2 ; Nombre d'heures de réinsertion sociale

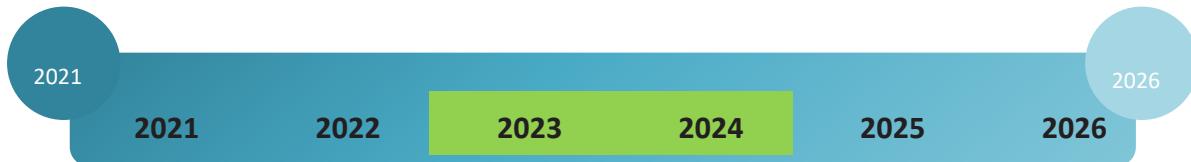
## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût : 60 000 € de rénovation énergétique (+ 50 000 € de mise en accessibilité – voir fiche correspondante)

Etude consommation énergétique : financement communal

Subvention département sur changement des fenêtres au titre du patrimoine historique (20% de 15 000 €)

Autres travaux : Etat 40%, commune 50% ; vente certificats économies d'énergie (10%)



3.2.13

## RENOVATION ENERGETIQUE DE LOGEMENTS COMMUNAUX

Pilote de l'action : Commune **Chalamont**

Partenaires associés : SIEA

### Description

#### Principaux objectifs opérationnels :

Procéder à la rénovation énergétique des logements communaux, essentiellement des logements dans l'ancienne école de garçon ou des logements anciennement pour les instituteurs. Les bâtiments sont d'intérêt patrimonial et nécessitent une réelle rénovation énergétique. Ces anciens logements, sans balcon et peu isolés, sont loués à des personnes à faible revenus.

En 2021, les combles ont fait l'objet de travaux d'isolation – vérifiés par le SIEA.

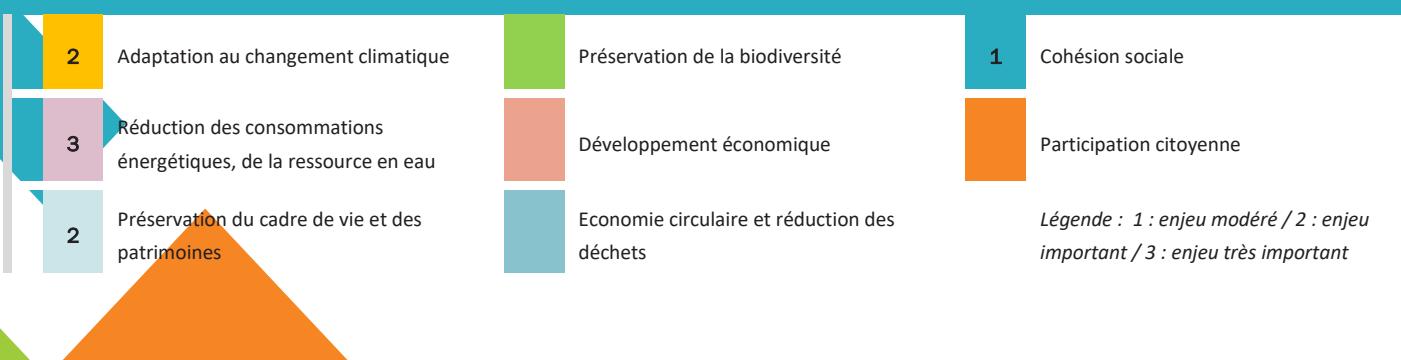
Reste notamment à réaliser :

- L'isolation des murs par l'intérieur ou l'isolation des murs par l'extérieur
- Le remplacement d'équipement de chauffage vieillissant par des appareils plus performants
- La pose de fenêtres double-vitrages
- De l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VCM) double flux

#### Principales étapes :

1. réalisation des bilans thermiques de chaque logement
2. sélection des logements à rénover en priorité
3. plan d'actions à réaliser (isolation des murs, remplacement équipements de chauffage, pose fenêtres double-vitrage, VMC double flux...)
4. recherche de certificats d'économies d'énergie (fenêtres, chaudière...)
5. Marché de travaux avec clauses d'insertion sociale et environnementales
6. communication à la population sur l'intérêt de la rénovation énergétique des logements

### ENJEUX VISES



## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

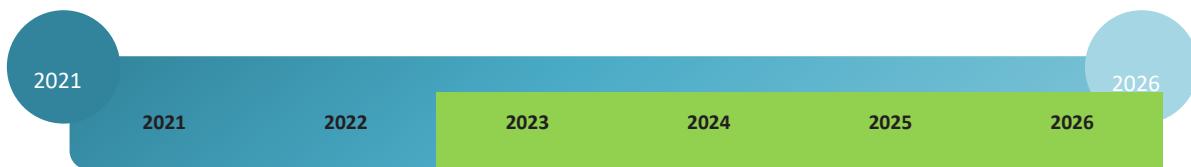
### RESULTATS

Travaux	Réduction des consommations énergétiques, réduction des émissions des gaz à effet de serre, satisfaction des habitants.
DPE catégorie A ou B	

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût : 200 000 €

Financement : Etat 50%, commune 40%, vente de certificats d'énergie 10%



# RENOVATION ENERGETIQUE

## 74 RUE DU STADE

Pilote de l'action : Commune Chalamont

Partenaires associés : SEM LEA, Etat

### Description

Objectifs opérationnels :

Le bâtiment au 74 rue du stade comprend 2 logements l'un de 95 m<sup>2</sup> et l'autre de 100 m<sup>2</sup> et un local communal. Il est l'un des 3 bâtiments de la commune les plus énergivores. Il est proposé de réaliser une rénovation énergétique :

- Isolation par l'extérieur
- Changement de la chaudière fuel
- Mise en place de photovoltaïque en toiture (via la SEM LEA ?)

Principales étapes

1. inventaire et bilan énergétique du parc bâti de la commune - étude réalisée en 2021 par le SIEA
- 2 – bilan énergétique complet du bâti et plan d'actions à réaliser
3. étude de potentialité d'énergies renouvelables
4. Marché de travaux avec clauses d'insertion sociale et environnementales
5. travaux
6. communication

### ENJEUX VISES

2 Adaptation au changement climatique

2 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

1 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

1 Cohésion sociale

Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

Réalisation des travaux

Classement DPE amélioré au niveau économies d'énergies et

émission de CO2

Nombre d'heures de réinsertion sociale

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût : 150 000 €

Plan de financement :

Etude consommation énergétique : financement communal via SIEA réalisée

Autres : Etat 50%, commune 40%, SEM LEA, vente certificats économies d'énergie 10%.



3.2.15

# ETUDES ET TRAVAUX SUR BIENS COMMUNAUX POUR ALIMENTATION EN ENERGIE VERTE DE LA COMMUNE

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : SEM LEA, voire les propriétaires privés (bailleurs sociaux, promoteurs privés, autres propriétaires publics (EHPAD, CC Dombes...)...

## Description

Principaux objectifs opérationnels :

- Production d'énergie verte via les bâtiments et parkings communaux
- Achat du reliquat d'énergie en énergie verte via le groupement de commande du SIEA

Principales étapes :

1. Etude sur la mise en place d'alimentation en énergie verte des bâtiments communaux (7 bâtiments) et parkings publics : panneaux photovoltaïques, chaufferie bois pour bâtiments publics et privés ou autre via la SEM LEA, etc.
2. Information et consultation de la population et des propriétaires (bailleurs sociaux, EHPAD, CC Dombes,...) sur l'énergie verte et leurs besoins
3. Choix de l'investissement dans les structures les plus adéquates pour chaque bâtiment communal – au vu de la demande des autres propriétaires.
4. Marché public de travaux ou groupement de commande pour les travaux et achats – avec clauses sociales
5. Achat de notre électricité en seule énergie verte

## ENJEUX VISES

**3** Adaptation au changement climatique

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

1 Cohésion sociale

2 Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

**3.2.18**
**SUIVI (=avancement de la réalisation)**
**RESULTATS**

Travaux d'alimentation en énergie verte.

Nombre de bâtiments publics et privés alimentés en énergie verte grâce aux investissements sur les bâtiments communaux.

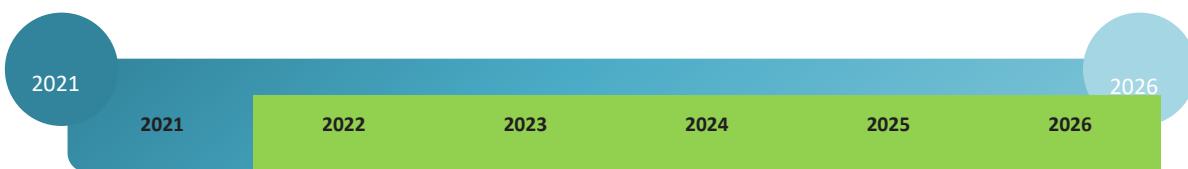
Nombre de kw d'énergie verte vendus et consommés en interne par nos bâtiments et biens (véhicules...)

Pourcentage d'achat d'énergie verte sur l'achat d'électricité totale par la commune

**PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT**

Coût : 500 000 €

Financement : SEM LEA 20%, Etat 50%, commune de Chalamont 30% (récupération par la vente d'énergie)



**AXE :** Garantir et restaurer la biodiversité locale

3.2.16

## Etude et travaux d'amélioration du système de chauffage et d'isolation au Gymnase Hyvernat

Pilote de l'action :

Partenaires associés : DETR DSIL CEEE

Commune de Châtillon-sur-Chalaronne

### Description

La France doit réduire sa consommation d'énergie de 30% en 2035, par rapport aux chiffres de 2016. Pour atteindre ces objectifs, 3 enjeux majeurs :

Une amélioration des technologies et de l'efficacité énergétique, plus particulièrement dans l'industrie

Une évolution progressive des comportements de mobilité des personnes et du transport de marchandises

Un plan de rénovation du parc de bâtiments

La commune de Chatillon sur Chalaronne souhaite s'inscrire dans ce cadre et travailler sur les études puis les travaux de rénovation et d'amélioration globale du gymnase Hyvernat.

### ENJEUX VISES

**3** Adaptation au changement climatique

Préservation de la biodiversité

Cohésion sociale

**3** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Développement économique

Participation citoyenne

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Economie circulaire et réduction des déchets

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

**SUIVI** (=avancement de la réalisation)

**RESULTATS**

Etudes de diagnostic, puis de faisabilité pour lancer des travaux sous un délai de 2-3 ans

Réalisation de l'équipement, suivi des consommations fluides.

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût total estimé à : 328.000 € HT – dossier d'aide en cours

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

AXE : Transition énergétique et cohésion sociale

3.2.17

## 4. Amélioration énergétique du DOJO

Pilote de l'action : SAINT-ANDRE-DE-CORCY

Partenaires associés : CC Dombes, Département, Région, Préfecture

### Description

La commune a acquis il y a quelques années un bâtiment industriel, dans lequel ont été aménagés un gymnase et une salle de judo. Des travaux ont été engagés, mais la performance thermique du bâti reste médiocre.

Orienté plein Sud, le dojo souffre particulièrement de la faiblesse du bâtiment : en été, la température de la grande salle atteint très rapidement les 35 °C, en hiver les aérothermes ne suffisent pas à pallier aux importantes déperditions thermiques.

Le projet consiste en la rénovation énergétique du dojo, à savoir :

- Création d'un faux plafond et mise en place de 30 cm de laine minérale ;
- Isolation intérieure du bardage vertical ;
- Mise en place d'une ventilation permettant une gestion pertinente des variations de température extérieure (free cooling).

### ENJEUX VISES

3	Adaptation au changement climatique	Préservation de la biodiversité	2	Cohésion sociale
3	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	1	Développement économique	Participation citoyenne
3	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

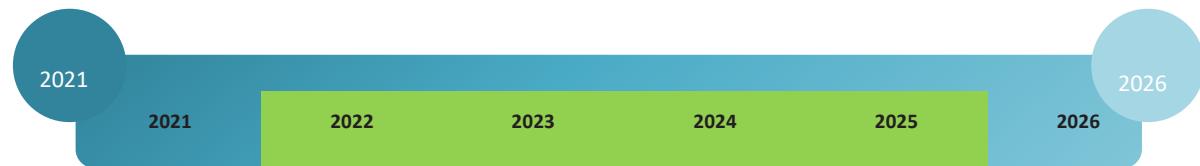
SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Communauté de communes de la Dombes, Département, Région dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, Préfecture dans le cadre de la DETR

Montant estimatif : 80 000 €uros



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

ORDRE DE PRIORITE : 3

3.2.18

# RENOVATION SALLE POLYVALENTE

Pilote de l'action : Commune de Saint Nizier le Désert

 Partenaires associés : Participation citoyenne,  
 associations

## Description

La salle polyvalente de Saint Nizier le Désert (commune de 900 habitants) construite dans les années 1980 présente des signes de vieillissement et quelques sinistres structurels localisés.

**Les objectifs poursuivis sont :**

- Remédier à l'inconfort thermique et au coût actuel du chauffage
- Supprimer le bruit lié au système de chauffage
- Isolation par l'extérieur ou l'intérieur de tout le bâtiment (changement des menuiseries)
- Isolation toiture
- Isolation phonique pour les problématiques de bruits de voisinage
- Amélioration acoustique
- Création d'un espace scénique
- Création d'un moyen numérique (écran, rétroprojecteur, micro...)

## ENJEUX VISES

<b>2</b>	Adaptation au changement climatique		Préservation de la biodiversité	<b>3</b>	Cohésion sociale
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau		Développement économique	<b>3</b>	Participation citoyenne
<b>3</b>	Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

Saisissez dans **SUJET (échéancier de la réalisation)****RESULTATS**

Etude

Salle avec une polyvalence adaptée :

Maitrise d'œuvre

- A des rencontres culturelles et des échanges intergénérationnels
- Réunions, conseils municipaux, mariages

Réalisation des travaux

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2026

**PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT**

Coût total estimé : 500 000 euros 50 % commune, 50 % état, région, département

Calendrier : colorer les années de mise en œuvre.

**AXE :**

3.2.20

# Remplacement chaudière Fioul

## Mairie et Ecole élémentaire

Pilote de l'action : St PAUL DE VARAX

Partenaires associés : CCD

### Description

La mairie ainsi que l'école élémentaire, la cantine et la garderie municipale, sont aujourd'hui chauffées par le biais d'une chaudière Fioul qui consomme près de 15000L / an. Le remplacement par un système de pompe à chaleur serait largement rentable. D'autres systèmes peuvent être étudiés comme le granulés de bois.

- \_ 1 Etude de l'impact environnemental
- \_ Calcul du retour sur investissement
- \_ Option d' isolation par les plafonds pour freiner les déperditions gravitaires

### ENJEUX VISES

<b>1</b>	Adaptation au changement climatique	<b>1</b>	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<b>2</b>	Développement économique	Participation citoyenne
	Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets	Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût estimé chauffage 60 000€ (la commune souhaite que les partenaires CCD, Département et région participe au processus) Isolation à chiffrer ultérieurement



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre



AXE :

3.2.21

## Rénovation thermique bâtiment école/cantine

Pilote de l'action : Mairie

Partenaires associés :

### Description

Bâtiment mis en service dans les années 1980 environ et chauffé en électrique, l'objectif étant de réduire la consommation et de limiter la chaleur dans les classes dès le printemps.

- Remplacement des 15 pièces de menuiseries
- Pose de volets roulants en extérieur

### ENJEUX VISES

 Adaptation au changement climatique

 1 Réduction des consommations énergétiques

 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

 Préservation de la biodiversité

 Développement économique

 Economie circulaire et réduction des déchets

 Cohésion sociale

 Participation citoyenne

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

Demande de devis aux entreprises pour une réalisation pendant les vacances d'été 2022.

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût estimé environ 55 000 €, demande de subvention à l'Etat et à la Région

 2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

Calendrier : colorer les années de mise en œuvre

**AXE :** Environnement

**4.1.1**

# Etude mobilité

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : communes, EPCI voisins

## Description

### Objectifs opérationnels :

→ Réalisation d'une étude, sur la base des dispositifs de mobilité structurants pour le territoire de la Communauté de Communes de la Dombes développés dans la convention de coopération en matière de mobilité avec la Région Auvergne - Rhône-Alpes, dans la perspective d'une délégation de compétence.

En lien avec le plan d'actions du projet de Plan Climat Air Energie Territorial, le développement des mobilités actives et des mobilités partagées seront les principaux axes de cette étude.

L'étude portera, à l'échelle de la CCD et en lien avec les territoires voisins, sur :

- Un diagnostic global
- La définition d'une stratégie et d'un plan d'action portant principalement sur les axes suivants :
  - Un schéma cyclable intercommunal (fiche spécifique jointe)
  - Le développement et la promotion de la pratique du covoiturage (fiche spécifique jointe)
  - Le développement de l'intermodalité entre les réseaux, notamment par le prolongement des dispositifs de transport des EPCI voisins (lignes de transports et de covoiturage), ainsi que la création et l'extension de parkings relais pour les gares du territoire (fiche spécifique jointe)
  - La possibilité de mettre en place un service de transport à la demande (rabattement vers les gares, services de proximité, ....) (fiche spécifique jointe)

### Principales étapes :

- Réalisation d'un diagnostic et d'une stratégie globale
- Plan d'actions échelonné, avec une priorité pour le schéma cyclable intercommunal, en lien avec le PCAET.

## ENJEUX VISES

3	Adaptation au changement climatique	2	Préservation de la biodiversité	2	Cohésion sociale
3	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	2	Développement économique	2	Participation citoyenne
2	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	2	Economie circulaire et réduction des déchets	Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important	

## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

AMO : accompagnement pour l'élaboration du cahier des charges

Etude globale : 70 000 €

Région (20 %), ADEME, Appels à projets



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

AXE : Environnement

4.1.2

## Schéma cyclable à l'échelle de la CCD, connecté avec les territoires voisins

Pilote de l'action :CC Dombes

Partenaires associés : Communes, EPCI voisins,  
Département, habitants

### Description

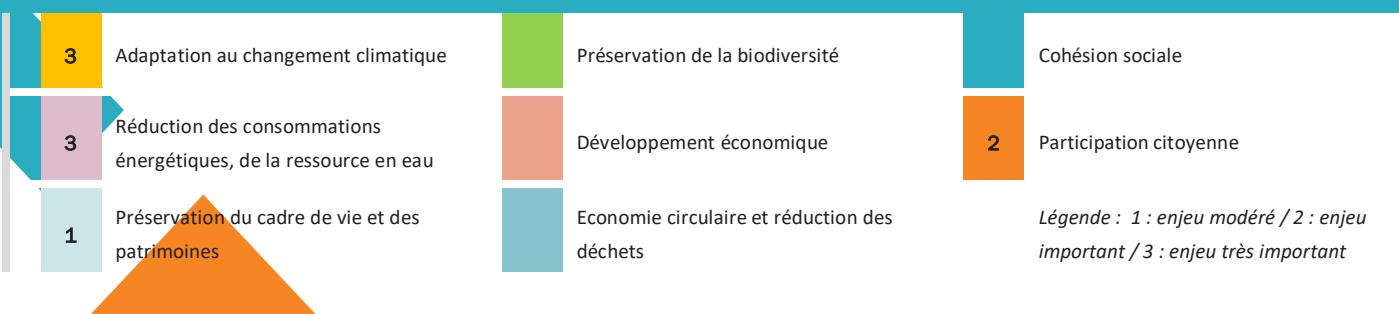
#### Objectifs opérationnels :

- Promouvoir et développer les différentes pratiques du vélo : utilitaire (déplacements du quotidien et domicile-travail), de loisirs et touristique
- Réaliser un réseau adapté et sécurisé :
  - ✓ sécuriser les déplacements des cyclistes et améliorer la qualité des aménagements
  - ✓ développer l'offre d'itinéraires touristiques accessibles et sécurisés
  - ✓ assurer la continuité des itinéraires cyclables en connectant les réseaux utilitaires et touristiques
  - ✓ connecter entre eux les pôles urbains principaux et les bourgs situés à proximité
  - ✓ mener une réflexion sur l'accès aux pôles structurants : rabattement vers les gares, desserte des zones d'activités, des équipements structurants
  - ✓ aménager les itinéraires et améliorer les conditions de stationnement

#### Principales étapes :

- Réalisation d'un diagnostic : identification des besoins de desserte sécurisée des principaux pôles et équipements structurants du territoire, générateurs de trafic, en prenant en compte les voies modes doux communales et intercommunales, existantes ou en projet, y compris dans les collectivités limitrophes
- Plan d'action échelonné, en lien avec les communes, pour réaliser un maillage du territoire par des itinéraires cyclables reliés à ceux des territoires voisins
- Association de la population et des acteurs locaux par une consultation sur le projet de schéma du territoire, pour correspondre au plus près des besoins des usagers
- Promotion du vélo et du « savoir-rouler » à tout âge

### ENJEUX VISES



## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

### RESULTATS

Réalisation du schéma cyclable

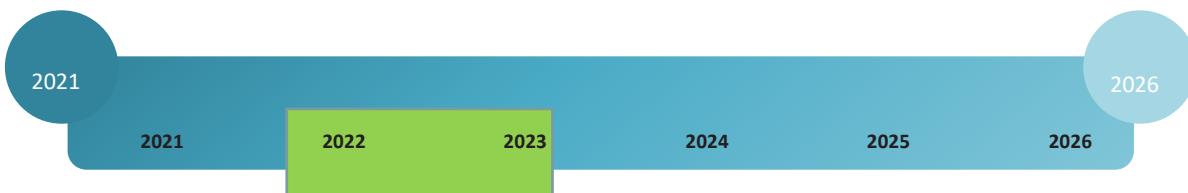
Km voies cyclables projetées / montant d'investissement projeté

(état zéro en 2021 = XX déplacements  
pendulaires et déplacements loisirs)

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Schéma cyclable : 47 000 €

Fonds européens 40% Etat 30% CC Dombes 30%



**AXE :** Environnement

**4.1.3**

# Aménagement des itinéraires cyclables de la Dombes

Pilote de l'action :CC Dombes

Partenaires associés : communes et EPCI voisins

## Description

### Objectifs opérationnels

- Sécuriser les déplacements des cyclistes sur le territoire
- Améliorer la qualité des aménagements
- Connecter les réseaux utilitaires et touristiques en assurant la continuité des itinéraires cyclables

### Principales étapes :

- Choix des aménagements les mieux adaptés aux itinéraires du schéma cyclable ainsi que les équipements nécessaires sur tout le territoire : arceaux pour garer les vélos, points d'eau ou toilettes accessibles aux cyclistes, bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique, ...
- Définition d'un jalonnement vélo identifiable de la Dombes
- Identification des voies communales pouvant bénéficier d'une requalification avec les communes, en fonction du schéma cyclable. Cela a différents avantages : mailler à moindre cout une part importante du territoire, limiter la consommation foncière en utilisant des voies existantes, et offrir aux cyclistes une voie sécurisée avec un revêtement de qualité.
- Réalisation d'un aménagement adapté (marquage au sol, signalisation verticale, vitesse réduite, etc...).
- Initiation d'une dynamique autour du vélo, afin que les services indispensables aux cyclistes soient présents sur le territoire (ateliers ou entreprises de réparation, magasins de cycles et équipements sportifs, ...)

## ENJEUX VISES

3 Adaptation au changement climatique

3 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

1 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

1 Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

Cohésion sociale

Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**
**RESULTATS**

Réalisation du calendrier défini dans le schéma cyclable

Km voies cyclables réalisées

Aménagements réalisés

Connexion des réseaux cyclables utilitaires et touristiques

**PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT**

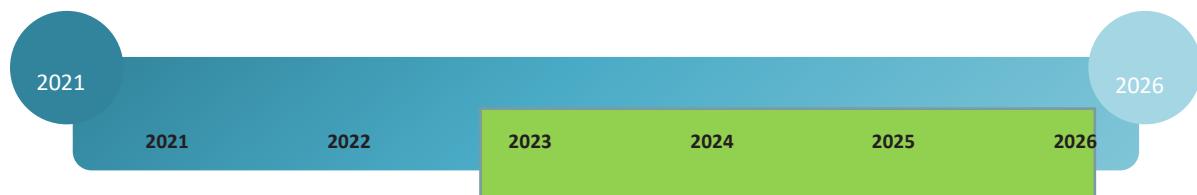
Cout à définir en fonction du schéma cyclable.

Ordre d'idées : voies vertes sur chemin : 150 €/ml

piste cyclables 250 € ml sur accotement non revêtu

bandes cyclables : 25 € ML

Région, Etat, fonds européens, CC Dombes



**AXE : Environnement**

Orientation stratégique : Vers de nouvelles solutions de mobilité, plus propres et alternatives à l'autosolisme (seul en voiture)

Objectif : Développer la pratique des modes actifs, en particulier le vélo

4.1.4

## Mise en place de circuits touristiques à vélo

Pilote de l'action :

CC Dombes et Dombes Tourisme

Partenaires associés : communes, prestataires touristiques, Ain Tourisme, EPCI voisins, LEADER et département

### Description

**Objectifs opérationnels :**

- Développer l'offre de boucles loisirs vélo accessibles et sécurisées sur le territoire, à destination des familles en séjour non dédié au vélo ou résidants sur le territoire
- Positionner la grande Dombes comme destination pour la pratique de vélo en famille (pratique loisir) et comme territoire reliant la Voie Bleue à la ViaRhona

**Principales étapes :**

- Réalisation d'une étude commune à l'échelle de la grande Dombes (avec les EPCI voisins : Dombes Saône Vallée, Val de Saône Centre, Cotière à Montluel et Miribel et Plateau) pour repérer des boucles loisirs, étudier leur faisabilité et définir un schéma d'implantation du jalonnement et de la signalétique dans le prolongement des itinéraires départementaux l'Ain à vélo
- Réalisation de boucles loisirs par chaque EPCI, en partenariat avec le Département et Ain Tourisme : travaux d'aménagement et de sécurisation si besoin, signalétique et balisage, création d'aires de pique nique, de stationnement...
- Labellisation Accueil vélo des prestataires touristiques le long des itinéraires cyclables et communication pour favoriser l'installation de prestataires dédiés (location, réparation)
- Réflexion sur la création d'une voie verte qui reliera la Voie bleue le long de la Saône et la ViaRhona, en passant par la grande Dombes : études préalables
- Réalisation de la Voie verte par tronçons priorisés

### ENJEUX VISES

1 Adaptation au changement climatique

1 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

1 Préservation de la biodiversité

3 Développement économique

1 Cohésion sociale

1 Participation citoyenne

**3**

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Economie circulaire et réduction des déchets

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

### RESULTATS

Réalisation de l'étude boucles loisirs

Augmentation de la pratique du vélo

Engagement d'études sur la Voie verte

Augmentation de la fréquentation touristique du territoire par des familles qui cherchent des séjours avec une pratique loisir et par des couples urbains qui cherchent des micro-aventures

Inscription officielle de la Dombes comme variante de la EV6

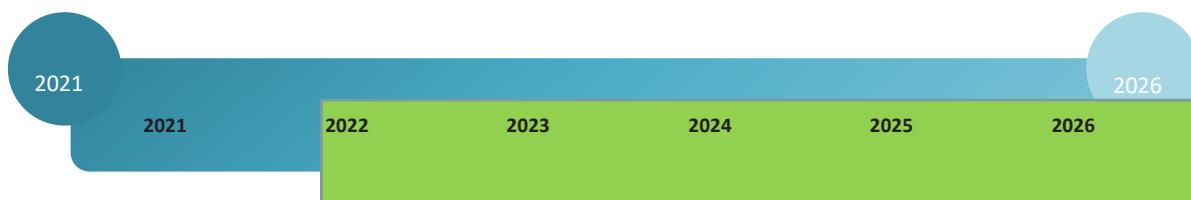
### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Plan de financement : fonds européens (Leader et FEDER), Etat, Département, Région, CC Dombes et autres EPCI

Boucles loisirs : étude de repérage 50 000 €

travaux d'aménagement : 300 000 €

Voie verte : à définir en fonction du tracé, plusieurs millions d'euros



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

AXE : Environnement

4.1.5

# Amélioration des conditions de stationnement des vélos

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : Dombes Tourisme, communes

## Description

**Objectif opérationnel :**

- Améliorer et sécuriser les conditions de stationnement de vélos

**Principales étapes :**

- Amélioration des aménagements à proximité des points stratégiques (gares, centre-bourgs, zones d'activités, équipements structurants, aires de covoiturage, ...) en installant des arceaux et, lorsque cela est possible, des garages à vélos sécurisés.
- Développement d'infrastructures, telles que des bornes de recharge pour vélos à assistance électrique (cf fiche Location de VAE)

## ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

**3** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**1** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

**1** Cohésion sociale

Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**

**RESULTATS**

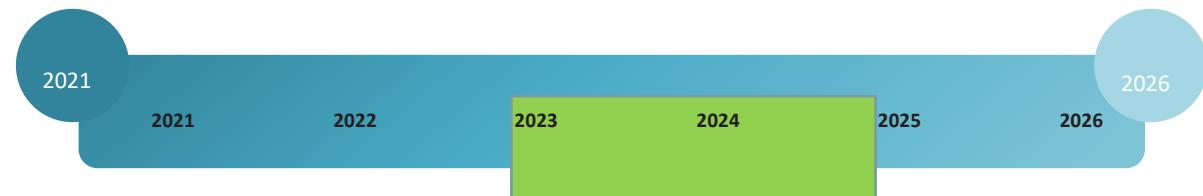
Réalisation du calendrier défini dans le schéma cyclable

Nombre de places de stationnement vélo créées

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Cout à définir en fonction du schéma cyclable

Plan de financement : fonds européens, Etat, Région, CC Dombes



**AXE : Environnement**

Orientation : Vers de nouvelles solutions de mobilité, plus propres et alternatives à l'autosolisme (seul en voiture)

Objectif : Développer la pratique des modes actifs, en particulier le vélo

**4.1.6**

## Location de VAE : séjours touristiques et location longue durée pour les habitants

Pilote de l'action :CC Dombes

Partenaires associés : Dombes Tourisme, centres sociaux

### Description

Objectifs opérationnels :

- Permettre le changement de mobilité de tous les habitants
- Diversifier l'offre d'activités touristiques
- Promouvoir et développer la pratique utilitaire du vélo pour les déplacements du quotidien et les déplacements domicile-travail

Principales étapes :

- Equipement de la CC Dombes et de l'office de tourisme en vélos à assistance électrique (VAE)
- Installation de bornes de recharge pour VAE (cf. fiche Aménagement d'itinéraires cyclables)
- Mise en place d'un système efficient de réservation, location et maintenance des VAE
- Communication sur l'offre à destination des touristes
- Communication sur la possibilité de location longue durée pour les habitants, avec une réflexion sur des tarifs dégressifs pour permettre à tous d'utiliser des moyens de locomotion alternatifs à la voiture

### ENJEUX VISES

<b>3</b>	Adaptation au changement climatique	<b>3</b>	Préservation de la biodiversité	<b>3</b>	Cohésion sociale
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<b>3</b>	Développement économique	<b>2</b>	Participation citoyenne
<b>1</b>	Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>
<b>INDICATEURS</b>					

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

Acquisition de VAE

Mise en place de la location de VAE

Nombre d'utilisateurs du service

Impact sur la mobilité des habitants

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Investissement : 50 000 € pour une flotte de 20 vélos + systèmes antivol + casques + accessoires

20 000 € installation des bornes de recharge

Fonctionnement : 10 000 € de maintenance annuelle + logiciel de gestion +

Fonds européens, Etat, Région, CC Dombes



4.1.7

# sécurisation des déplacements en mode doux interquartiers

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : Département, CCDombes, office du tourisme

## Description

Principaux objectifs opérationnels :

Etude d'opportunité pour la réalisation de nouveaux cheminements doux, afin d'améliorer les liaisons piétonnes et cyclables entre les quartiers d'habitations, et avec le centre du village, ou avec le complexe sportif et de loisirs, ou les zones d'activités.

L'important flux de circulation des poids lourds à travers le centre historique du village doit être solutionné avec le Département.

Principales étapes :

- Choix cabinet d'étude spécialisé dans les déplacements et aménagements de voiries
- Consultation du Département pour la déviation des poids lourds du centre du village (mise en place d'une interdiction réglementaire, aménagements légers dissuasifs...)
- Consultation de la population, de la CCDombes (son schéma cyclable, liaisons zones d'activités, centre social, etc.) et de l'office du tourisme (liaisons centre historique, site du château et lieux de découvertes), des entreprises
- Marché de travaux avec clauses sociales
- Travaux et mobilier (installation de box ou parkings à vélos)
- Communication touristique de l'office du tourisme (lien entre le centre historique, le site du château et les autres lieux à découvrir comme balade autour d'étangs...)
- Communication communale mode doux

## ENJEUX VISES

<b>1</b>	Adaptation au changement climatique	<b>1</b>	Préservation de la biodiversité	<b>2</b>	Cohésion sociale
<b>1</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<b>2</b>	Développement économique	<b>1</b>	Participation citoyenne
<b>3</b>	Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

### RESULTATS

Etude de déplacement doux réalisée

Réalisation de km de modes doux, satisfaction de la population

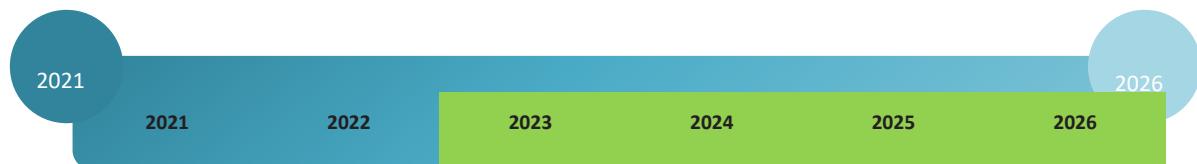
Inscription dans le PLU puis dans SCOT

Nombre d'habitations impliqués

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût : 200 000 €

Financement : Etat 50%, département 20%, Région 10%, commune 30%



4.1.8

# CHEMINEMENT MODES DOUX

## RD 904/ RD7

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : Département

### Description

#### Principaux objectifs opérationnels :

Le projet concerne l'aménagement de deux carrefours situés le long des RD904 et RD7.

Les trafics routiers sur ces axes sont d'environ de 2 890 véhicules par jour sur la RD904 et de 1858 véhicules par jour sur la RD7. Ces deux aménagements se trouvent sur des entrées de villages.

Le ressenti des vitesses des véhicules est relativement important.

La commune souhaite créer des cheminements piétons sécurisés le long de la RD907 et RD7, marquer les entrées de village afin de limiter la vitesse des usagers, interdire aux véhicules la voie communale faisant la liaison entre les deux RD en la dédiant uniquement aux modes doux, valoriser et créer des aménagements paysagers permettant d'ajouter de la verticalité sur ces deux entrées et pour finir, mettre au norme un arrêt de car.

Les cheminements piétons permettront aux collégiens d'accéder en toute sécurité à l'un des 3 arrêts de bus de la commune desservant le collège.

#### 2) TRAVAUX PROJETÉS.

Le projet prendra en compte la sécurité des piétons avec l'aménagement de trottoir et modes doux (y compris la mise aux normes PMR). Il intègre également des infrastructures permettant de limiter la vitesse des automobilistes et ainsi de faciliter la mobilité autour de ces aménagements. Ces travaux consisteront à réaliser 2 plateaux ralentisseurs, des aménagements paysagers qui marqueront les entrées du village, les canalisations conformes à la récupération des eaux de pluie et la signalisation conforme à ces aménagements.

#### 3) ESTIMATION DES TRAVAUX

Voirie : 100 570.00 € HT

Cheminement doux : 38 900.00 € HT

Aménagements paysagers : 12 500.00 € HT

Aléas de chantier : 5 000.00 € HT

Soit un total de 156 970.00 € HT

#### Principales étapes :

1. Marché de maîtrise d'œuvre – maître d'œuvre choisi

2. Etudes – en cours

3. Marché de travaux avec clauses d'insertion sociale

4. travaux

## ENJEUX VISES

**1** Adaptation au changement climatique

**1** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**3** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

**2** Cohésion sociale

Participation citoyenne

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

### RESULTATS

Travaux réalisés

Amélioration de l'accessibilité du secteur en mode doux et notamment de l'arrêt de bus

Heures d'insertion sociale

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût cheminement doux : 42 000 € HT – travaux et maîtrise d'œuvre

Financement : 20% département / 50% Etat / 30% commune de Chalamont



4.1.9

## CHEMINEMENT MODE DOUX

### ROUTE « LA MONTEE »

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : Département

#### Description

##### Principaux objectifs opérationnels :

Il convient de réaliser un aménagement mode doux pour relier les nouveaux secteurs résidentiels (OAP de la Montée) au centre-village pour la sécurité des piétons et permettre la circulation en mode doux.

Il s'agit de réaliser un aménagement sable et gravier sans imperméabilisation des sols pour une circulation piétonne.

##### Principales étapes :

1. Etudes
2. Marché de travaux avec clauses d'insertion sociales
3. Travaux

#### ENJEUX VISES

**1** Adaptation au changement climatique

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**2** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

**1** Préservation de la biodiversité

Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

**2** Cohésion sociale

Participation citoyenne

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

#### INDICATEURS

##### SUIVI (=avancement de la réalisation)

##### RESULTATS

Réalisation des travaux

Augmentation des déplacements modes doux, satisfaction de la population

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût : 50 000 €

Financement : département 20%, Etat 50%, commune 30%



4.1.10

## AMENAGEMENT MODE DOUX

### CHEMIN DE TERRAYON

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires

associés :

département,

éventuellement CC Dombes (si compétence vélo)

#### Description

##### Principaux objectifs opérationnels :

Il s'agit d'aménager un cheminement piéton et cyclable le long du chemin de Terrayon pour la sécurité des personnes en modes doux. L'aménagement sera en sable et gravier pour ne pas imperméabiliser les sols.

Ce chemin permet la liaison entre différents quartiers de la commune tout en traversant une zone agricole. Les habitants pourront se promener le long de ce chemin en toute sécurité.

##### Principales étapes :

Acquisition terrain (emplacement réservé au PLU)

Etudes

Marché de travaux – avec clauses d'insertion sociales

Travaux

#### ENJEUX VISES

**1** Adaptation au changement climatique

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**1** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

**1** Préservation de la biodiversité

Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

**2** Cohésion sociale

Participation citoyenne

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

#### INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**

**RESULTATS**

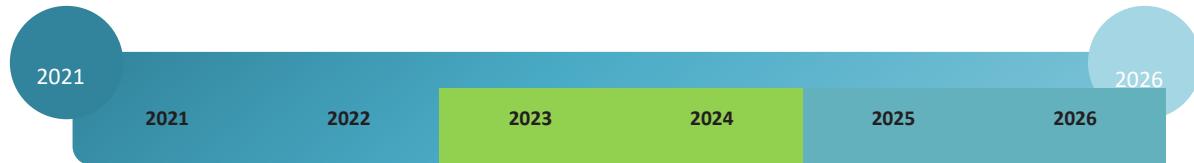
Réalisation des travaux

Augmentation du nombre de déplacements en modes doux, satisfaction de la population

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût : 150 000 €

Financement : Département 20%, Etat 50%, commune de Chalamont 30%



Pilote de l'action : Commune de Châtillon la Palud

Partenaires associés : CCD

### Description

Châtillon la Palud est une commune qui ne possède pas de cœur de village, seules, la mairie, l'école et l'Agence Postale sont groupées et représentent le principal lieu de rencontre de nombreux habitants.

La commune est traversée par la D 984, Nord-Sud et la D 904, Est-Ouest. La mairie souhaite aménager ces axes afin de sécuriser les allées et venues des écoliers et promeneurs, piétons et cyclistes, qui se rendent régulièrement à des activités sportives et associatives.

Les équipements sportifs sont situés dans la zone des Brotteaux Sud, au-delà de la rivière, bien en dehors des zones d'habitation ; il existe un sérieux problème d'accès pour les piétons et cyclistes car il faut traverser le pont sur lequel les véhicules circulent vite et dont les trottoirs sont étroits. Nous envisageons de l'éclairer afin de le sécuriser un peu la nuit.

Certaines sections de voie piétonnes existent déjà mais ne sont pas normalisées, d'autres portions sont à créer.

Compte tenu de l'ampleur des travaux, il serait nécessaire de procéder en plusieurs tranches.

#### + principales étapes

La première tranche envisagée est l'aménagement de la traversée du hameau de Bublanne et l'amélioration du marquage sur les portions de chemins existantes :

- Mise en place d'un plateau piétonnier,
- aménagement du parvis de l'église,
- réaménagement de places de stationnement.
- Traçage de passages piétons et marquage au sol.

### ENJEUX VISES

**3** Adaptation au changement climatique

 Préservation de la biodiversité

Cohésion sociale

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

 Développement économique

Participation citoyenne

**3** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

 Economie circulaire et réduction des déchets

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

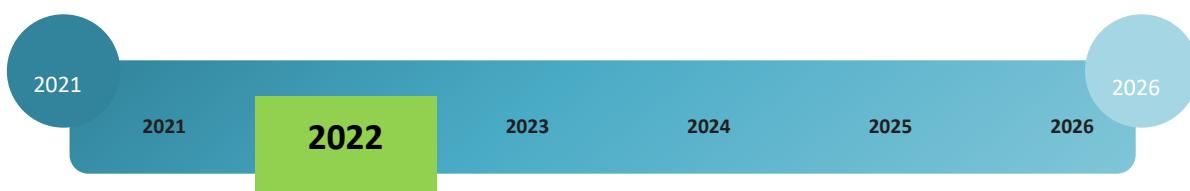
Suivi des travaux

Amélioration de la sécurité, partage de  
l'espace

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût estimé de la 1<sup>ère</sup> tranche : 120 000 €

Commune : 50 % - Etat 50 %



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

AXC : Transition énergétique et cohésion sociale

4.1.12

## 2. Développement des modes doux

Pilote de l'action : SAINT-ANDRE-DE-CORCY

Partenaires associés : CC Dombes, Département, Région, Préfecture

### Description

Développement des modes doux visant à sécuriser les cheminements piétons existants et développer un maillage de nouvelles circulations en et hors agglomération valorisant le vélo et la marche à partir d'un schéma directeur en cours de réalisation :

- Création d'un chemin piétons reliant la sortie Nord de la commune au Bois Volet en longeant en partie la route de Monthieux ;
- Transformation du chemin de l'Hôpital en voie partagée VL / piétons / vélo ;
- Sécurisation des cheminements piétons en bord des routes de Bourg en Bresse, de Meximieux, de Lyon ;
- Ré aménagement du trottoir route de Neuville et aménagement d'éléments sécuritaires visant à ralentir la circulation et assurer la sécurité des piétons ;
- Plantation d'arbres en vue de réduire les îlots de chaleur.

### ENJEUX VISES

<b>1</b>	Adaptation au changement climatique	<b>2</b>	Préservation de la biodiversité	<b>3</b>	Cohésion sociale
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<b>2</b>	Développement économique	<b>3</b>	Participation citoyenne
<b>3</b>	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	<b>1</b>	Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

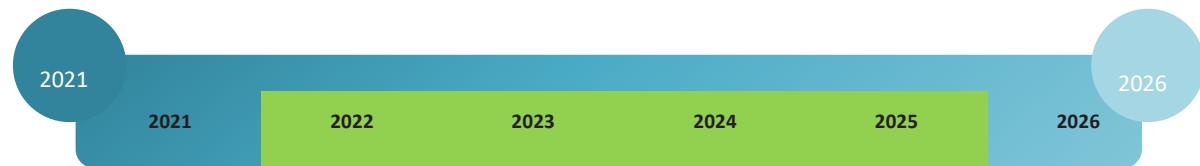
SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Communauté de communes de la Dombes dans le cadre du plan vélo, Département, Région dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, Préfecture dans le cadre de la DETR

Montant estimatif : 400 000 à 500 000 €uros



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

AXE : Environnement

4.2.1

# Mise en place, animation et promotion d'un dispositif d'auto-stop organisé

Pilote de l'action :CC Dombes

Partenaires associés : Région, associations, entreprises

## Description

Objectifs principaux :

- Désenclaver des secteurs non desservis en transports en commun par un maillage d'arrêts
- Favoriser la mobilité des personnes sans moyens de locomotion
- Répondre à un besoin de mobilité pour des courtes ou moyennes distances

Principales étapes :

- Adhésion au dispositif Rezo Pouce, (dispositif reconnu et utilisé sur des EPCI voisins).
- Définition du maillage en identifiant des points d'arrêts, puis les aménager et matérialiser par des panneaux.
- Animation du dispositif : gérer le site web et l'application, favoriser la mise en relation conducteurs/passagers, identifier et sensibiliser les public-cible à l'aide de nos partenaires
- Promotion de l'autostop organisé via Rezo Pouce, en créant des outils de communication et des campagnes de sensibilisation fréquentes

## ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

3

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

3

Développement économique

2

Economie circulaire et réduction des déchets

Cohésion sociale

Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

Aménagement des points d'arrêts

Nombre d'utilisateurs du dispositif

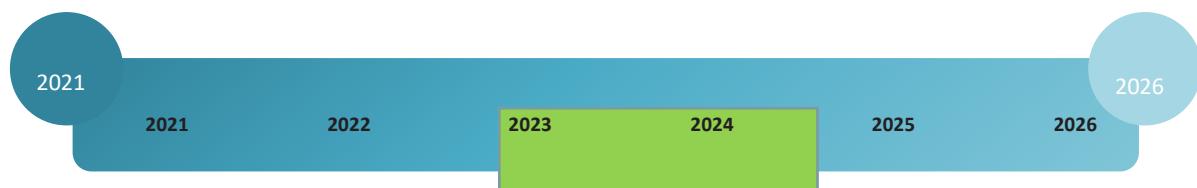
## Nombre de conducteurs participants

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Fonctionnement : 20 000 € par an (adhésion à Rezo Pouce + logiciel)

Investissement 17 500 € (balisage + aménagements)

Etat, Région, CC Dombes



**AXE : Environnement**

4.2.2

# Développer et promouvoir la pratique du covoiturage

Pilote de l'action :CC Dombes

Partenaires associés : Région, Département, communes, ALEC 01, entreprises, centres sociaux, Dombes Tourisme

## Description

### Objectifs opérationnels :

- Promouvoir le développement du covoiturage, notamment pour les trajets Domicile-Travail
- Favoriser l'intermodalité en complétant l'offre de mobilité à destination des employés

### Principales étapes :

- Communication sur la plateforme régionale Mov'Ici et le Relais Mobilité du Département de l'Ain
- Réalisation d'un schéma de développement des aires de covoiturage en lien avec les communes
- Identification des lieux de rencontre fonctionnels avec des espaces d'attente bien définis et répartis sur le territoire et proposition d'une signalétique et d'un jalonnement
- Aménagement d'aires de stationnement, notamment à côté des gares, avec des places réservées au covoiturage
- Promotion du covoiturage auprès des entreprises locales. L'évènement Domb'Entrepren dre rassemblant les entrepreneurs volontaires serait, notamment, l'occasion de sensibiliser à cette thématique par la :

\* Création de groupes de covoiturage dans les entreprises,

\* Sensibilisation des dirigeants à la possibilité de participer aux frais de covoiturage de leurs employés

## ENJEUX VISÉS



## INDICATEURS

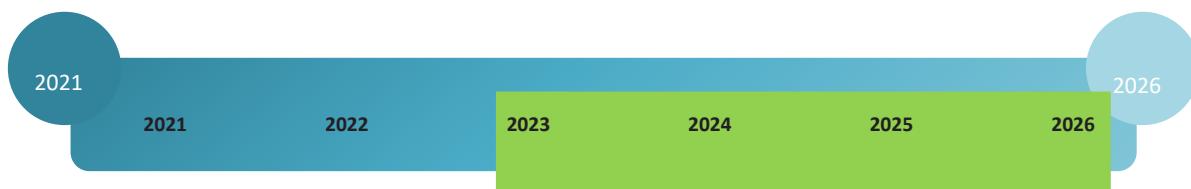
SUIVI (=avancement de la réalisation)	RESULTATS
Engagement d'un schéma de covoiturage	Augmentation du nombre de covoiturages réservés (état initial à trouver sur Mov'Ici et Relais Mobilité)
Réalisation du calendrier du schéma	Augmentation du nombre de visites du site Mov'ici (2021 état zéro = ? )
Organisation de réunions de sensibilisation au sein des entreprises	Nombre d'entreprises versant une participation aux frais de covoiturage
	Autres mesures prises par les entreprises pour favoriser le covoiturage
	Nombre de places réservées aux covoitureurs créées

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Investissement : 300 000 €

Fonctionnement : 20 000€ annuel (0.25 ETP dédié à l'animation )

Ademe, fonds européens, Région, CC Dombes



# Création d'un parking de co-voiturage

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : Région, CCDOMBES, ingénierie de l'ANCT, département (pour les clauses sociales), SEM LEA, SIEA

## Description

### Principaux objectifs opérationnels :

Mise en place et promotion d'un parking de co-voiturage favorisant l'intermodalité

- Mise en place de panneaux photovoltaïques pour production et vente d'énergie verte
- Mise en place de bornes de recharges électriques (via le SIEA)
- Mise en place de mobilier : arrêt de transport en commun, signalétique interne et externe, poubelles...
- Liens avec les autres modes de déplacement :
  - Lien avec le schéma de déplacement mode doux (commune et CCDombes)
  - lien avec le dispositif d'autostop organisé de la CCDombes (offre de proximité pour les habitants, pour des projets du quotidien).
  - Lien avec les dispositifs « aller-vers » pour les habitants, de type transport à la demande.
  - Lien avec les dispositifs de transport des EPCI voisins (lignes de transport de personnes régulier et à la demande, lignes de covoiturage)

### Principale étapes

- Etudes
- Concertation
- Marché public de travaux
- Clauses d'insertion sociales dans le marché public de construction pour améliorer la cohésion sociale
- Liens avec les autres modes de déplacement
- Signalétique interne et externe

- Communication à la population et les entreprises locales notamment sur les plateformes de mise en relation – Inscription sur les plateformes de mise en relation de la région et/ou de la CC Dombes



### INDICATEURS

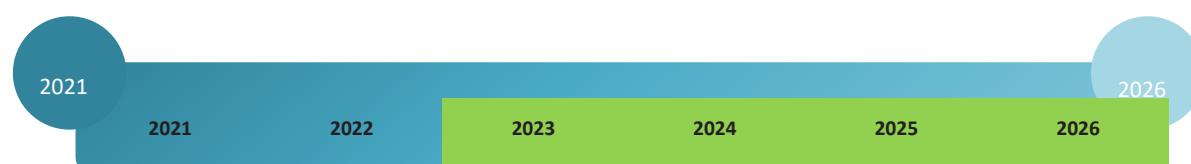
SUIVI (=avancement de la réalisation)	RESULTATS
Réalisation des travaux, nombre d'habitants impliqués	Nombre d'utilisateurs du parking, production d'énergie verte

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût : 50 000 €

Photovoltaïque : SEM LEA

Plan de financement prévisionnel (hors photovoltaïque) : 50% Etat, 45% commune de Chalamont, 5% SIEA (bornes de recharges).



**AXE :** Environnement

Orientation : Vers de nouvelles solutions de mobilité, plus propres et alternatives à l'autosolisme (seul en voiture)

Objectif : Accompagner la mobilité des habitants sur le territoire

4.0.3.2

## Création de dispositifs d' « aller vers » pour les habitants, de type transport à la demande

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : Centres sociaux, CAF

### Description

#### Objectifs opérationnels :

- Permettre la mobilité de tous les habitants, notamment les seniors et les jeunes
- Aller au plus près des habitants pour garantir une égalité d'accès aux services

#### Principales étapes :

- Acquisition de 5 véhicules, dont 4 véhicules électriques. Il s'agit de quatre minibus électriques, utilisés par les centres sociaux pour permettre aux habitants de participer à leurs activités
- Le 5e véhicule permettra d'assurer l'itinérance de la ludothèque
- Rabattement vers les gares pour permettre l'intermodalité, entre la gare et le lieu de travail ou les centres bourgs, sur le modèle des navettes OURA Chalamont/Villars-les-Dombes et Chatillon-sur-Chalaronne/Villars-les-Dombes

### ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

3

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

1

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

2

Développement économique

3

2

Cohésion sociale

Participation citoyenne

Economie circulaire et réduction des déchets

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

Acquisition de véhicules

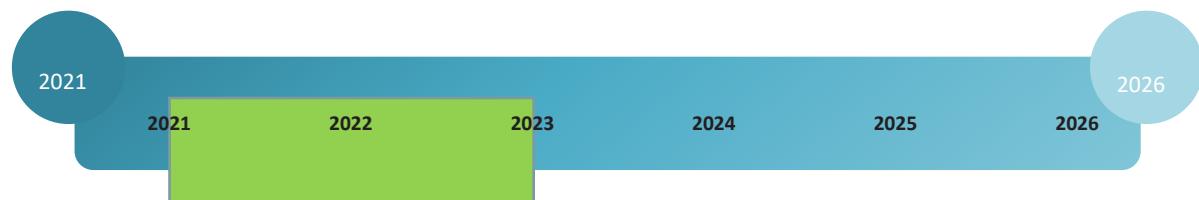
Nombre d'utilisateurs du service

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

budget 2021 : 53875€ dont 40 000€ subvention CAF

Prévisionnel 2022 : 110 000€

Plan de financement : CAF, CC Dombes



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

**AXE : Environnement**

Orientation : Vers de nouvelles solutions de mobilité, plus propres et alternatives à l'autosolisme (seul en voiture)

Objectif : Développer et promouvoir l'intermodalité entre les réseaux

4.3.2

## Prolongement des dispositifs de transport des EPCI voisins : lignes de transport de personnes régulier et à la demande, lignes de covoiturage

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : EPCI voisins, entreprises, communes, SNCF,

### Description

#### Objectifs opérationnels :

- Mutualiser des dispositifs existants pour élargir les réponses aux besoins des habitants
- Diversifier l'offre de mobilité et proposer une offre multimodale notamment vers l'accès aux gares du territoire
- Limiter le flux de véhicules individuels et la pollution qu'il génère

#### Principales étapes :

- Etude de la possibilité de raccordement des réseaux Saônibus et Colibri via les gares des Echets et de St André de Corcy
- Création d'un arrêt du réseau Saônibus à hauteur du Parc d'activités économiques de la Dombes (PAED) à Mionnay (- Réflexion avec l'AOM en charge du réseau sur les conditions techniques et financières - Connexion aux gares- Reproduction du dispositif pour l'accès à d'autres gares du territoire, les ZA étant souvent excentrées)
- Connexion avec les lignes de covoiturage mises en place par les territoires limitrophes : vocation intermodale en s'appuyant sur l'offre existante

### ENJEUX VISES

3 Adaptation au changement climatique

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Préservation de la biodiversité

Développement économique

1 Cohésion sociale

Participation citoyenne

**1**

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Economie circulaire et réduction des déchets

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

## INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**
**RESULTATS**

Desserte des ZA

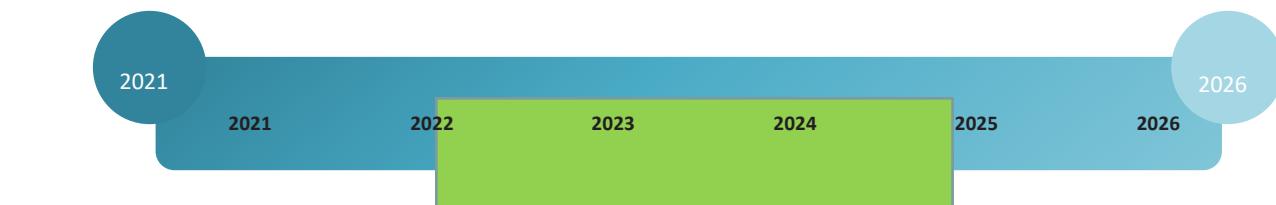
Nombre d'arrêts créés

Desserte des gares

Raccordements réalisés (oui/non)

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Plan de financement : Région, fonds européens, Etat, CC Dombes



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

**AXE : Environnement**
**Orientation : Une production agricole locale pour une alimentation de qualité pour tous**
**Objectif : Créer un pôle alimentaire territorial**
**5.1.1**

## Outils collectifs de transformation (cuisine centrale, légumerie, fromagerie etc.)

**Pilote de l'action : CCD**

Partenaires associés : EPCI du PAIT (CC DSV et CC VSC), autres EPCI voisines, Département de l'Ain, Région Rhône Alpes Auvergne, Chambres consulaires (CA01, Cci, CMA), Entreprise de l'ESS, Associations

### Description

**Principaux objectifs opérationnels :**

- Outils de développement de l'action en faveur de l'alimentation durable sur le territoire.
- Développer la **transformation locale** de produits alimentaire
- Créer des **nouvelles filières de proximité**
- Assurer **une juste répartition économique** entre les acteurs
- Augmenter la part de produits locaux, et sous **signe de qualité dans les cantines**
- Développer les circuits courts et circuits du milieu (entre court et long)
- Encourager l'installation agricole et la conversion vers l'agriculture biologique par la mise en place d'outils territoriaux collectifs.

**Principales étapes :**

- Concertation entre acteurs pour faire émerger des projets d'outils structurants
- Recherche de partenaires, porteurs de projets, gestionnaires
- Définir le(s) projet(s)
- Etude de faisabilité économique, d'implantation et de réalisation
- Construction / Rénovation

### ENJEUX VISES

<b>1</b>	Adaptation au changement climatique	<b>1</b>	Préservation de la biodiversité	<b>3</b>	Cohésion sociale
<b>1</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<b>3</b>	Développement économique	<b>2</b>	Participation citoyenne
<b>2</b>	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	<b>3</b>	Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

#### RESULTATS

CR de réunion

Part des produits locaux dans les cantines

Mise en place d'un comité technique

Nombres d'ateliers locaux de transformation créés

Nombre d'adhérents à/aux outil(s)

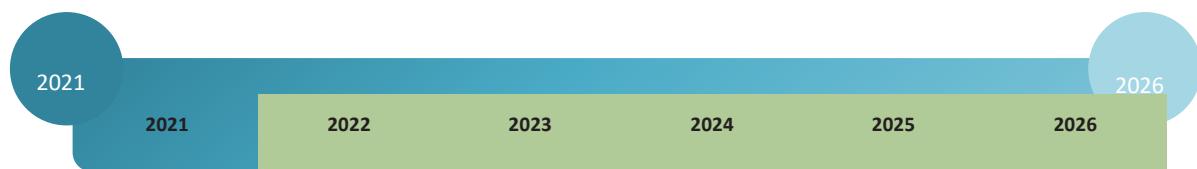
#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Moyens Humain : 0.5 ETP / an

Budget d'études estimé : 100 000 €

Budget d'investissement estimé : 3,5 millions d'€

Aides publiques estimées à 50% de l'investissement



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

**AXE : Environnement**

Orientation : Une production agricole locale pour une alimentation de qualité pour tous

**5.1.2**

# Mutualisation de moyens logistiques pour les agriculteurs et les transformateurs

Pilote de l'action : Grand Bourg Agglomération

Partenaires associés : CCD, Autres collectivités (CC DSV, CC VSC, CCPA, CC Veyle, CC GBA), Chambres Consulaires (CA01, CCI, CMA), associations, entreprises.

## Description

La logistique est un élément déterminant pour l'alimentation, c'est un point de réflexion central à avoir dans la démarche alimentaire. En particulier pour la mise en relation de produits locaux et de qualité avec les cantines (volume, emplacement, optimisation du transport).

C'est également un point de réflexion important dans le cadre des PCAET et de la réduction des émissions de GES (optimisation des transports, mutualisation).

Principaux objectifs opérationnels :

- Organiser une structuration économiquement pérenne et résiliente d'approvisionnement en produits alimentaires de proximité de la restauration collective et commerciale et du grand public.

Principales étapes :

- Réaliser une étude d'organisation des réseaux logistiques alimentaire permettant l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective et commerciale.
- Établir des scénarios d'approvisionnement adaptés aux enjeux du collectif et aux enjeux directs de chaque collectivité partenaires du PAIT, et au-delà.
- Choix d'un scénario, concertation des acteurs pour mise en place.
- Réalisation de la structuration logistique.

## ENJEUX VISES

**2** Adaptation au changement climatique

Préservation de la biodiversité

**2** Cohésion sociale

**3** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Développement économique

**1** Participation citoyenne

**3** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Economie circulaire et réduction des déchets

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

### RESULTATS

Nombre de réunions de pilotage et de concertation,  
Coopération interterritorial

Part de produits locaux dans les cantines

Nombre de producteurs reliés par la logistique

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

2021/2022 : Réalisation de l'étude d'organisation et des scénarios : 5 080 € pour CCD (pour un coût global de l'étude de

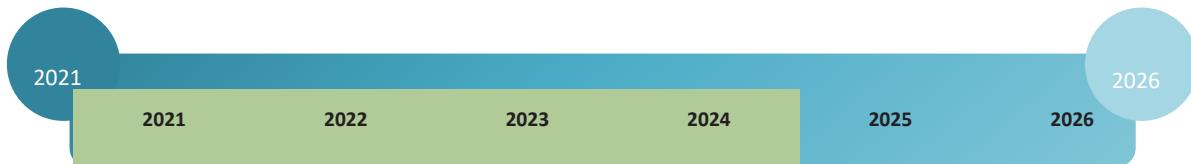
82 175 €.

22% EPCI (dont 6% CCD) / 20% Chambres consulaires / 28% Grand Bourg Agglomération / 30% Fondation

2023 : Choix, concertation et coordination – Temps du chargé de mission du PAIT estimé à 0.2 ETP

2024 : Accompagnement en partenariat pour faire émerger la solution, estimé à 10 000 €

Possibilité de cofinancement d'un ou plusieurs outils territoriaux, estimé à 200 000 €



AXE : Environnement

Orientation stratégique : Vers un territoire exemplaire en matière de prévention et de gestion des déchets

Objectif : Tendre vers un territoire zéro déchet par la réduction du volume des déchets, le développement du réemploi et de l'économie circulaire

6.1.1

## Développement d'une Recyclerie et de points de réemploi

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : associations de réinsertion, communes, éco-organismes, ...

### Description

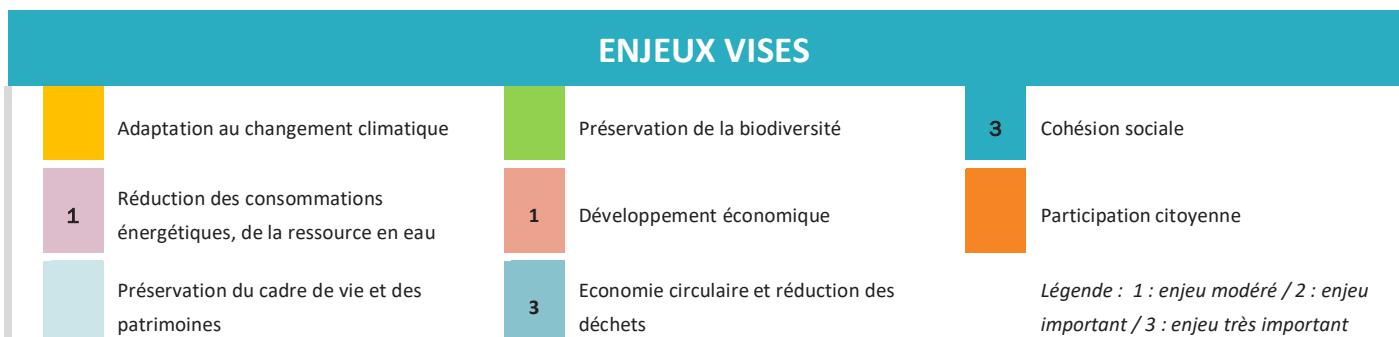
#### Objectifs opérationnels :

- Promouvoir le réemploi et la réparation afin de prolonger la durée d'usage des objets et réduire la production de déchets
- Implanter localement une Recyclerie et des points de réemploi (donneries) afin de permettre aux habitants du territoire de donner plutôt que de jeter
- Optimiser le maillage des points de collecte des TLC (textiles, linge de maison, chaussures)
- Accompagner la mise en place de zones de gratuité, d'espaces de dons (boîtes à partage, ...), d'ateliers de réparation, ...
- Développer l'organisation d'événements (bourse aux jouets, vide-greniers, ...)
- Associer des associations et des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire

#### Principales étapes :

- Construction d'une Recyclerie aux ambitions environnementales élevées, sur le même site que la nouvelle déchèterie à Chatillon-sur-Chalaronne. La Recyclerie sera composée d'un point de collecte, un espace ateliers, une salle de sensibilisation pour accueillir des groupes et des scolaires ainsi qu'un espace dédié à la vente. La livraison du bâtiment est prévue pour décembre 2023.
- Installation de points de réemploi dans les autres déchèteries gérées par la CC Dombes, et organisation de tournées de collecte régulières des points de réemploi pour réapprovisionner la Recyclerie
- Confier la gestion de la Recyclerie à une entreprise ou une association relevant de l'économie sociale et solidaire

- Recenser, développer et faire connaitre les lieux, évènements et dispositifs existants pour acheter d'occasion, récupérer des produits et du matériel, fabriquer soi-même, louer plutôt que d'acheter afin de développer une forte dynamique autour de la deuxième vie des déchets
- Recenser et développer les points de collecte des TLC en partenariat avec une association relevant de l'économie sociale et solidaire
- Communiquer sur les enjeux du réemploi et de la réparation



INDICATEURS	
SUIVI ( <i>=avancement de la réalisation</i> )	RESULTATS
Engagement du chantier de Recyclerie	Quantité d'objets valorisés via la Recyclerie et les points réemploi
Création des points réemploi dans les déchèteries	Nombre d'espaces de dons présents sur le territoire
	Nombre d'animations réalisées sur cette thématique
	Nombre de points de collecte des TLC
	Quantité de TLC collectée
	Nombre d'emplois en réinsertion créés
	Nombre d'emplois locaux créés

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

2 500 000 €

Etat, Département, ADEME, Région AURA, CC Dombes, Eco-organismes



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

AXE : Environnement

Orientation stratégique : Vers un territoire exemplaire en matière de prévention et de gestion des déchets

Tendre vers un territoire zéro déchet par la réduction du volume des déchets, le développement du réemploi et de l'économie circulaire

6.1.2

## Prévention et gestion des biodéchets (déchets de cuisine, restes de repas)

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : communes, associations, entreprises, ADEME

### Description

#### Objectifs opérationnels :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Réduire les biodéchets (déchets de cuisine, restes de repas) collectés dans le cadre du SPGD (service public de gestion des déchets)
- Respecter l'échéance du 31/12/2023 relative à la généralisation du tri à la source des biodéchets (art. L 541-21-1 de la loi pour la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10/02/2020)

#### Principales étapes :

- Etude préalable au tri à la source et au traitement des biodéchets et définition du projet le plus adapté au territoire (dispositif de gestion local et/ou collecte distinctes des biodéchets suivie d'une valorisation par compostage ou méthanisation)
- Sensibiliser les habitants au gaspillage alimentaire et à la gestion des biodéchets
- Organisation d'actions de sensibilisation à destination des associations, entreprises, syndicats d'immeubles/bailleurs, ...
- Continuer à promouvoir le compostage pour l'habitat individuel (formation de maîtres composteur, composteurs à tarif réduit, guide du compostage, ...)
- Soutenir et accompagner le compostage partagé pour les logements collectifs, les entreprises, les communes, ...
- Soutenir et accompagner le compostage et accentuer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les structures publiques de restauration collective en favorisant des démarches d'accompagnement au changement permettant aux gestionnaires des restaurants d'actionner tous les leviers à leur disposition, à la fois en amont du service et en aval (ajuster les quantités, adapter les menus afin de générer peu de déchets, servir des portions mieux ajustées, impliquer l'ensemble des acteurs de la phase d'élaboration, consommation et gestion des restes, ...)
- Encourager les partenariats entre les entreprises et établissements publics et les associations

(Banque alimentaire, Restaurants du Cœur, ...)

## ENJEUX VISES

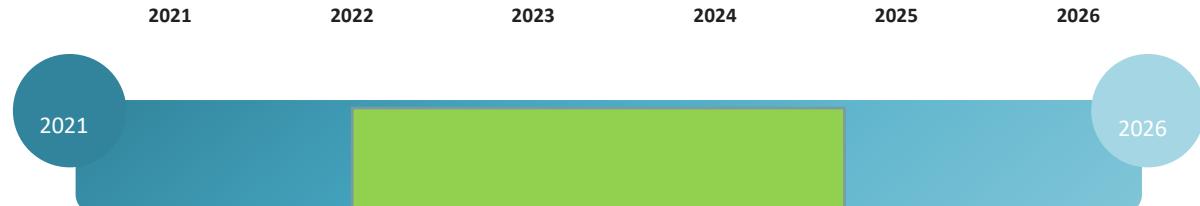
<b>2</b>	Adaptation au changement climatique	<b>1</b>	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale
<b>2</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<b>2</b>	Développement économique	Participation citoyenne
<b>3</b>	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	<b>3</b>	Economie circulaire et réduction des déchets	<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)	RESULTATS
Lancement de l'étude préalable	Evolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles
	Nombre de composteurs individuels acquis
	Nombre de projets de compostage partagé accompagnés
	Nombre de maitres composteurs formés
	Nombre de structures publiques de restauration collective accompagnées

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

ADEME



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

AXE : Environnement

Orientation stratégique : Vers un territoire exemplaire en matière de prévention et de gestion des déchets

Tendre vers un territoire zéro déchet par la réduction du volume des déchets, le développement du réemploi et de l'économie circulaire

6.1.3

## Prévention et gestion des déchets végétaux

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : communes, associations, entreprises,

### Description

#### Objectifs principaux :

- Réduire les résidus de jardinage produits par les ménages et les services des espaces verts des communes
- Valoriser les déchets verts à la source
- Mettre en relation des producteurs de déchets verts avec ceux qui les utilisent comme ressources

#### Principales étapes :

- Promotion des bonnes pratiques de réutilisation et d'usage de proximité des déchets verts : compostage, broyage, tonte mulching, paillage dans les jardins/potagers/massifs, replantation des sapins, ...
- Sensibilisation à la plantation de variétés de haies valorisables en compost, en paillage et moins productrices de déchets verts,
- Mise en relation d'agriculteurs ayant une unité de méthanisation et des entreprises d'espaces verts ou collectivités souhaitant valoriser les déchets verts
- Accompagnement des communes volontaires pour le broyage des déchets des services des espaces verts (sensibilisation, formation, prêt de broyeurs, ...)
- Organisation d'opérations de broyage des déchets verts dans les déchèteries
- Favorisation du broyage des déchets verts des ménages et la récupération du broyat (définition des modalités d'un service de broyage, création de points de rassemblement et de proximité, mutualisation de dispositifs de broyages collectifs, soutien à l'achat de broyeur individuel, formation à l'utilisation des broyeurs, destination du broyat non récupéré, ...)

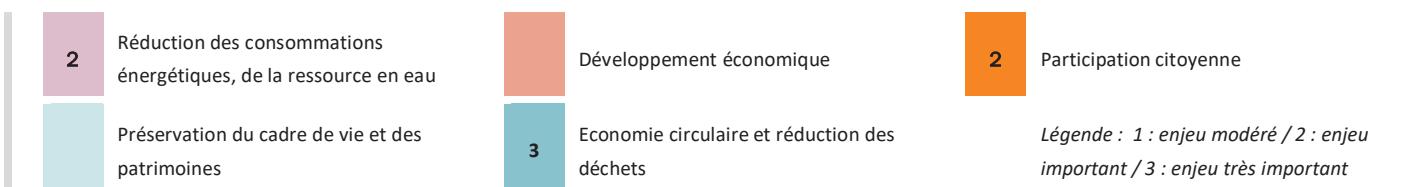
### ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

2

Préservation de la biodiversité

Cohésion sociale



## INDICATEURS

### **SUIVI (=avancement de la réalisation)**

## RESULTATS

## Nombre d'actions de sensibilisation réalisées

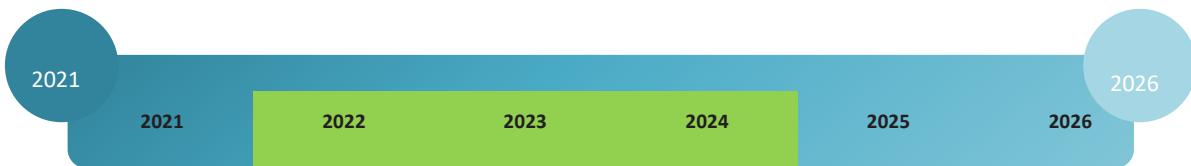
## Tonnages de déchets végétaux détournés des déchèteries (ratio en kg/hab./an)

## Nombre de communes volontaires ayant testé le broyage

## Nombre de foyers accompagnés

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

A définir ultérieurement



### Calendrier : colorer les années de mise en œuvre

AXE :

6.1.4

# Mise en œuvre de jardins participatifs avec composteurs

Pilote de l'action : St PAUL DE VARAX

Partenaires associés : CCD

## Description

MISE EN PLACE DE JARDINS PARTICIPATIFS AVEC COMPOSTEURS DANS L'IDÉE DE LIMITER LES DECHETS ORGANIQUES DANS LES SACS « TOUS DECHETS ». MISE EN PLACE D'UN POULAILLER COMMUNAL.

CELA AFIN DE PERMETTRE AU PLUS DEMUNIS DE BENEFICIER DE PRODUITS OFFERT PAR LA COLLECTIVITE

- Défrichage d'une zone communal
- Aménagement du lieu
- Mise en place des tènements et du poulailler

## ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

Cohésion sociale

Participation citoyenne

2

1  
3

2  
1

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

De 5000 à 10 000€ suivant les options choisies



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

**AXE : Environnement**

Orientation stratégique : Vers un territoire exemplaire en matière de prévention et de gestion des déchets

Objectif : Augmenter les performances de tri et de recyclage

6.2.1

## Restructuration des déchèteries (réhabilitation, extension ou nouvelle construction)

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés :

### Description

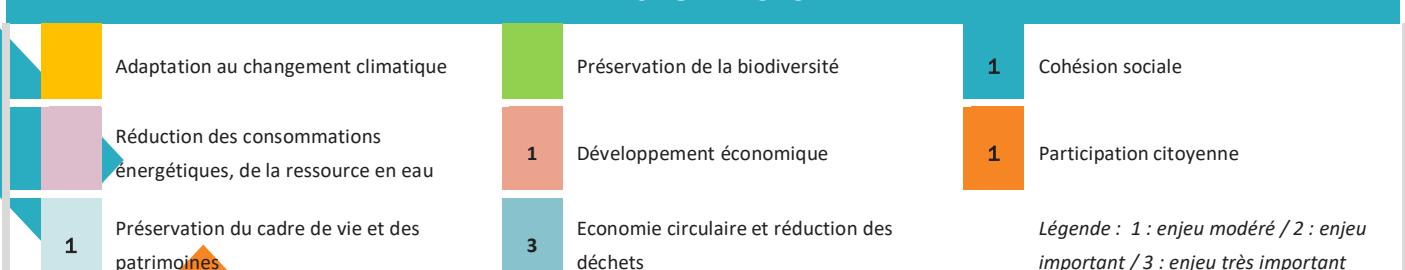
Objectifs opérationnels :

- Optimiser la collecte séparée des déchets en développant de nouvelles filières de recyclage
- Réduire l'enfouissement et l'incinération des déchets
- Augmenter le taux de valorisation matière
- Améliorer le service rendu aux usagers

Principales étapes :

- Etude/diagnostic pour déterminer le type de travaux nécessaires
- Réalisation des travaux
- Recherche et mise en place des nouvelles filières de recyclage (menuiseries, jouets, ...)
- Formation des agents de déchèterie aux nouvelles consignes de tri

### ENJEUX VISES



## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

Engagement des chantiers

Taux de valorisation matière

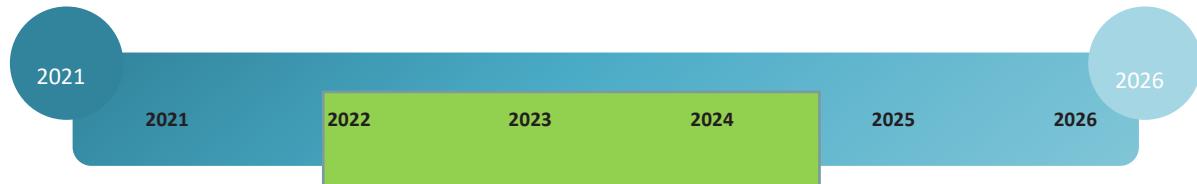
Quantité de déchets traités par enfouissement ou incinération

Nombre de filières développées

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

4 000 000 €

Etat, Département, ADEME, Région AURA, CC Dombes



Calendrier : colorer les années de mise en œuvre

**AXE : Environnement**

Orientation stratégique : Vers un territoire exemplaire en matière de prévention et de gestion des déchets

Tendre vers un territoire zéro déchet par la réduction du volume des déchets, le développement du réemploi et de l'économie circulaire

**6.6.2**

## Augmentation des performances de tri

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : communes, associations, entreprises, CITEO/Adelphe, ADEME

### Description

#### Objectifs opérationnels :

- Faire progresser la part de déchets recyclés et valorisés
- Diminuer la part des refus de tri

#### Principales étapes :

- Etude sur la généralisation de la collecte sélective en porte à porte à l'ensemble du territoire
- Limitation des erreurs de tri des habitants (non-collecte des sacs mal triés suivi d'une action de communication en porte-à-porte, ...)
- Renforcement du maillage de points de collecte du verre
- Facilitation du tri dans les logements collectifs
- Mise à jour et création d'outils de communication (site internet, application mobile, guide du tri, kit d'accompagnement pédagogique, ...)
- Communication sur le tri des déchets par des outils adaptés aux cibles (familles, public scolaire, entreprises, collectifs, ...)
- Développement de nouvelles filières de valorisation

### ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

3 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

2 Développement économique

3 Economie circulaire et réduction des déchets

1 Cohésion sociale

1 Participation citoyenne

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

### INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**

**RESULTATS**

Evolution de la quantité des déchets recyclables collectés et valorisés

Evolution du taux de refus dans la collecte sélective

Evolution de la part de déchets recyclables dans les ordures ménagères résiduelles

Nombre de points de collecte du verre

Nombre de filières de valorisation

**PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT**

CITEO/ADELPHE, ADEME, Région AURA

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

2021

2026

Calendrier : colorer les années de mise en œuvre

AXE : Environnement

Orientation stratégique : Vers un territoire exemplaire en matière de prévention et de gestion des déchets

Tendre vers un territoire zéro déchet par la réduction du volume des déchets, le développement du réemploi et de l'économie circulaire

6.2.3

## Accompagnement à la réduction et au tri des déchets dans les ERP/espaces publics et lors d'évenements/manifestations (tri hors foyer)

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : communes, associations, entreprises,

### Description

#### Objectifs principaux :

- Proposer des alternatives pour réduire la quantités de déchets générés sur les événements/manifestations
- Augmenter les quantités de déchets triés lors des évènements/manifestations
- Augmenter les quantités de déchets triés dans les établissements recevant du public (ERP) et dans l'espace public
- Sensibiliser le public hors de son foyer et les organisateurs d'évènements

#### Principales étapes :

- Création d'un guide de l'éco-événement à destination des organisateurs
- Achat et mise à disposition d'affiches de communication et de matériels de collecte (poubelles bi-flux, colonne de verre mobile, ...)
- Evaluation des possibilités de réduction des déchets à la source avec les organisateurs d'évènements et manifestations (prêt de gobelets et carafes, ...)
- Accompagnement des responsables d'ERP (musées, salles de sport, ...) et des communes pour la mise en place du tri des déchets dans les bâtiments et espaces publics.
- 

### ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

Préservation de la biodiversité

Cohésion sociale

**1** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau  
**2** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

**1** Développement économique  
**3** Economie circulaire et réduction des déchets

**2** Participation citoyenne

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

## INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**

**RESULTATS**

Nombre de manifestations accompagnées

Nombre de mises à disposition de matériel

Evolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles dans les ERP

Nombre d'actions de sensibilisation et d'accompagnement sur le tri hors foyer

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Ademe, Citeo/Adelphe, CC Dombes



Calendrier : colorer les années de mise en œuvre

**AXE :** Environnement

Orientation stratégique : Vers un territoire exemplaire en matière de prévention et de gestion des déchets

Objectif : Augmenter les performances de tri et de recyclage

6.3.2

## Développement de matériauthèques incluant des matériaux professionnels

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : entreprises, associations du réemploi, ADEME

### Description

#### Objectifs opérationnels :

- Promouvoir le réemploi afin de réduire la production de déchets et de prolonger la durée de vie de certains matériaux de construction (carrelage, sanitaires, huisseries, palettes, ...)
- Implanter localement une ou plusieurs matériauthèques à destination des ménages et des professionnels
- Développer l'organisation d'événements (bourse aux matériaux, ...)

#### Principales étapes :

- Réflexion sur le mode de fonctionnement des matériauthèques (ou préaux des matériaux)
- Aménagement de locaux/emplacements dédiés dans les déchèteries communautaires
- Rédaction d'un règlement (conditions de dépôt et de reprise) et communication dédiée
- Sensibilisation des professionnels pouvant apporter des matériaux réutilisables
- Organisation de manifestations pour attirer du public autour de cette thématique et mobiliser les partenaires du territoire, avec par exemple une vente exceptionnelle d'outils de bricolage d'occasion et de matériaux de construction issus du réemploi, des ateliers pratiques, des animations et stands

### ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

Préservation de la biodiversité

1

Cohésion sociale

**2** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau  
Préservation du cadre de vie et des patrimoines

**2** Développement économique  
**3** Economie circulaire et réduction des déchets

**3** Participation citoyenne

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

### RESULTATS

Etude préalable

Quantité de matériaux valorisés via les matériauthèques

Rédaction du règlement

Nombre d'espaces dédiés créés

Nombre d'animations réalisées sur cette thématique

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

ADEME, Etat, Département, Région AURA, CC Dombes



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

## Annexe 4B Fiches-actions Axe Economie

### 2.1.1 Etude, mise en œuvre et déploiement de la plateforme AGORASITE

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : Institutions, chambres consulaires, entreprises du territoire

#### Description

##### Objectifs opérationnels :

Pour répondre aux besoins des entreprises du territoire, la Communauté de communes de la Dombes souhaite déployer via un outil web une offre de services qui devra répondre aux principaux enjeux structurels :

- Choisir le territoire de la Dombes pour s'implanter
- Financer son développement
- Améliorer sa compétitivité / développer son entreprise
- Recruter/se former/former ses équipes
- Innover seul ou à plusieurs
- Se déployer
- Nouer des partenariats/être mis en relation
- S'inspirer, chercher des idées, échanger, collaborer
- Valoriser son entreprise/promouvoir son projet/communiquer
- S'informer

La création d'un outil de cette envergure nécessite en amont la réalisation d'une étude (à l'échelle de la CCD) d'opportunités, de définition des contenus pertinents pour les entreprises, et de l'outils le plus adapté. Une étude

- Basée sur les 1ers éléments de réflexion issu de groupes de travail mais aussi sur une enquête terrain, auprès d'entreprises représentatives de notre tissu économique ;
- Permettant la proposition et validation d'un outil web et arborescence répondant aux attentes et besoins qui auront été mis en exergue au travers de l'étude ;
- Englobant la gestion globale du volet administratif, de l'écriture du cahier des charges et des pièces administratives nécessaires à la passation d'un marché de prestation futur, ayant pour objet la création de cet outil web, jusqu'à la notification des prestataires non retenus.

##### Principales étapes :

- Réalisation de l'étude, définition et positionnement quant au contenu et à l'outil
- Création de la plateforme par briques successives, facilitant la mise en ligne et prise en main par les entreprises, associations, collectivités (...) de la Dombes de ce nouvel outil
- Déploiement de ce produit : marketing, communication, formations auprès des acteurs économiques présents sur les 36 communes du territoire de la CCD

ENJEUX VISES					
1		2		3	
Adaptation au changement climatique		Préservation de la biodiversité		Cohésion sociale	
Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau		Développement économique		Participation citoyenne	
Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets			

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

## INDICATEURS

### SUIVI (*=avancement de la réalisation*)

### RESULTATS

Lancement de l'étude

Réalisation de la plateforme et fréquentation

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Etude + AMO : accompagnement pour l'élaboration du cahier des charges : 45 000 €

Région (35 %), LEADER (15%)

Création plateforme et déploiement : 605 000 €

Région (35 %), LEADER (15%)



## 2.1.2 Rénovation d'une friche industrielle

### Création d'activités de services et de commerces

Pilote de l'action : Commune St Trivier sur Moignans

Partenaires associés : EPF de l'Ain – Département - Région

Description	
- Création d'un pôle local attractif de commerces et de services (au rez-de-chaussée) et d'unités de logement (R+)	

ENJEUX VISES		
Adaptation au changement climatique	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale
Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	3 Développement économique	Participation citoyenne
Préservation du cadre de vie et des patrimoines	Economie circulaire et réduction des déchets	<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

INDICATEURS	
SUIVI (=avancement de la réalisation)	RESULTATS
Achat de la friche industrielle par la commune, portée par l'EPF de l'Ain	Attractivité du territoire Créativité d'activités économiques
PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT	

- Cout total estimé : 700 000 € HT pour 350 m<sup>2</sup> d'activités économiques créées au rez de chaussée
- Commune Département Région



## 2.1.3 Acquisition(s) de locaux pour le dynamisme économique du centre-village

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : Fédération des boutiques à l'essai, CCI, CMA, CCDombes + créateurs de commerce, d'artisans ou de services de proximité

### Description

Il s'agit de favoriser l'implantation de nouveaux commerces pour renforcer et diversifier l'offre commerciale qui est aujourd'hui déficitaire en commerces alimentaires ou d'équipement de la personne.

La commune pourrait acquérir des locaux « en friche » pour les louer à des commerçants, artisans et services de proximité qui souhaitent tester l'ouverture d'une activité au centre du village. La commune ferait l'investissement et les louerait pour un maximum de 6 mois renouvelable 1 fois afin que les porteurs de projets testent si le projet est viable avant d'acquérir les locaux. Le porteur de projet bénéficie d'un loyer réduit le temps de l'opération pour un local rénové et prêt à l'emploi.

Un des projets en cours de discussion serait un commerce de producteurs locaux.

En effet, il s'agirait de valoriser la production locale en créant un local « partagé » qui pourrait être mis à disposition des producteurs locaux ou d'une association locale qui propose la vente de divers produits « en vrac », après acquisition par la Commune d'un immeuble situé au centre de la Place et offrant une belle surface en rez-de-chaussée, et qui pourrait éventuellement permettre aussi la création d'espaces de travail partagés dans les étages ;

### Principales étapes :

1. droit de préemption sur les commerces - mis en place en 2020
2. Adhésion à la fédération des boutiques à l'essai pour l'accompagnement de la commune et des porteurs de projets. Dispositif « mon commerce, mon village » et/ou « mon restau à l'essai »
3. Acquisition d'un local
4. Recherche d'un porteur de projet réaliste avec l'aide de la Fédération, de la CCI, de la CMA, de la CCDombes ou autre et communication
4. Réalisation des travaux adaptés à la boutique du porteur de projet
5. Locations

### ENJEUX VISES

1 Adaptation au changement climatique

2 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

3 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

1 Préservation de la biodiversité

2 Développement économique

3 Economie circulaire et réduction des déchets

1 Cohésion sociale

2 Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

Acquisition d'un local au centre-village  
Contrat de location avec un porteur de projet  
Vente du local au porteur de projet

Nombre d'installation définitive de porteurs de projets

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût total estimé : 200 000 € / boutique à l'essai (car vente du local en fin d'action et nouveau projet de boutique à l'essai)

Investissements : Acquisition locaux et travaux d'aménagement : 50% Etat, 50% commune de Chalamont – chacun récupère 50% lors de la revente du local

Frais de fonctionnement : 50% Etat, Europe 10%, 10% Région, 30% commune de Chalamont (recherche de locataires, aide pour un loyer abordable, suivi administratif..)



## 2.2.1 Réflexion et accompagnement sur de nouveaux modèles économiques vertueux

Fiche Projet : CC Dombes

Partenaires associés : communes, propriétaires fonciers, entreprises, chambres consulaires

### Description

#### Objectifs opérationnels

De nouveaux modèles économiques sont apparus ces dernières années :

- Zones de services
- Espaces de coworking
- Mise en œuvre du bail à construction sur les zones d'activités
- ...

L'opportunité et l'intérêt de développer l'un ou plusieurs de ces nouveaux modèles est à vérifier sur le territoire de la CCD.

#### Principales étapes

- Etude des besoins et potentiels de développement de nouveaux modèles économiques sur le territoire
- Accompagnement, si le besoin et l'utilité sont avérés, à la création et à la mise en œuvre de ces nouveaux modèles économiques vertueux.

### ENJEUX VISES

**3** Adaptation au changement climatique

**2** Préservation de la biodiversité

**2** Cohésion sociale

**3** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**3** Développement économique

**2** Participation citoyenne

**3** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

**2** Economie circulaire et réduction des déchets

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**

**RESULTATS**

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

A définir en fonction de l'étude des besoins et potentiels de développement de nouveaux modèles économiques sur le territoire



## 2.2.2 Optimisation de l'offre foncière économique, par l'utilisation et la reconversion de friches et dents creuses

Fiche Projet : CC Dombes

Partenaires associés : communes, propriétaires fonciers, entreprises, chambres consulaires, DDT, Département, EPF de l'Ain, SAFER

### Description

#### Objectifs opérationnels :

- En lien avec le SCoT de la Dombes approuvé le 5 mars 2020 :
  - Diversifier l'offre de foncier économique, en complémentarité avec la création et l'extension de zones d'activités sur le territoire de la CCD
  - Optimiser au maximum l'utilisation et la consommation de terrain
  - Organiser les extensions urbaines à vocation économique en continuité des enveloppes urbaines existantes
  - Mobiliser les différentes typologies de foncier dans l'enveloppe bâtie et les requalifier : dents creuses, friches économiques et industrielles, parcelles divisibles, locaux vacants ou sous-occupés,
  - Densifier et optimiser les espaces résiduels et/ou sous utilisés
  - Permettre aux entreprises artisanales et tertiaires de s'installer au sein du tissu urbain pour contribuer à la mixité des fonctions urbaines, sous réserve qu'elles ne génèrent pas de conflit d'usage avec l'habitat
  - Orienter vers une réflexion d'implantation des entreprises artisanales (existantes ou en création) par la constitution de pôles artisanaux sur des bassins de communes

#### Principales étapes :

- Réalisation, avec l'aide des communes, d'un inventaire exhaustif des différents types de foncier pouvant être réinvestis en vue de leur requalification et/ou d'une reconversion
- Identification des sites susceptibles d'être optimisés pour permettre l'implantation d'activités artisanales, industrielles et de services
- Mise en place d'actions et d'opérations d'aménagement pour donner une nouvelle affectation à ces fonciers qui ont perdu leur usage, notamment au travers d'acquisitions foncières

### ENJEUX VISES

 3	Adaptation au changement climatique	 2	Préservation de la biodiversité	 2	Cohésion sociale
 3	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	 3	Développement économique	 2	Participation citoyenne
 3	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	 2	Economie circulaire et réduction des déchets	<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>	

## INDICATEURS

### SUIVI (*=avancement de la réalisation*)

### RESULTATS

- Surfaces reconvertis en tissu urbain et en secteur économiques
- Surfaces de plancher créées
- Nombre et typologie des entreprises ayant bénéficié de la reconversion de foncier

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

- Recensement
- Acquisition de foncier bâti ou non bâti (portage EPF de l'Ain)
- Opération d'aménagement

Etat / Région / Département (immobilier d'entreprises) / CCD



## 2.2.3 Zones d'activités : créations et extensions

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : communes, SCoT

### Description

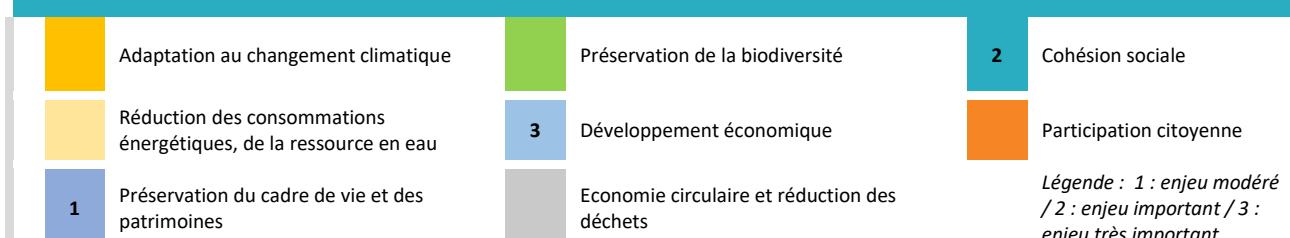
#### Objectifs opérationnels :

- Création et extension de ZA sur le territoire de la Communauté de Communes de la Dombes : 9 projets en cours d'étude d'analyse d'opportunités, de cadrage et d'orientations
- Réalisation de l'extension n° 3 du Parc d'Activités Chalaronne Centre, à Châtillon-sur-Chalaronne
- Optimisation au maximum de la consommation de terrain
- Soigner l'intégration et la qualité paysagère des ZA futures et existantes

#### Principales étapes :

- Fin des études pour les 9 projets de création et d'extension au 15 janvier 2022 et arbitrages
- Plan d'action échelonné pour les projets retenus
- Premières inscriptions budgétaires en 2022
- Elaboration d'une charte paysagère et architecturale pour garantir le traitement qualitatif de l'architecture, des espaces extérieurs et des espaces publics, ainsi que la qualité d'intégration des ZA sur le territoire de la CCD

### ENJEUX VISES



### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

#### RESULTATS

Echéancier de mise en œuvre du plan d'action.

Premières inscriptions budgétaires en 2022

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Le plan de financement sera établi en fonction du plan d'action.

Aides sollicitées : Etat / LEADER



## 2.3.1 Développement d'une signalétique adaptée et reflétant l'identité territoriale de la CCD

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : services et entreprises du territoire

### Description

#### Objectifs opérationnels :

Afin d'augmenter sa visibilité, sa communication et le sentiment d'appartenance au territoire par ses habitants et usagers, la Communauté de communes de la Dombes souhaite harmoniser l'ensemble de sa signalétique :

- des bâtiments administratifs,
- des bâtiments d'activités sociales (crèches, maisons médicales...)
- des zones environnementales, (étangs...)
- des espaces et équipements touristiques, (piscines, campings....)
- des espaces de collectes et traitements des déchets,
- ainsi que les zones d'activités économiques

Afin d'objectiver cette harmonisation sur le territoire, les résultats de propositions de matériel, devront également pouvoir être accessible aux communes du territoire.

Dans une logique de diminution des coûts pour la CCD et ses communes membres, une mutualisation des achats de signalétique est envisager. Ainsi le marché de prestation de service qui découlera du résultat de l'étude et inventaire de la CCD, devra contenir une partie destinée aux communes avec des achat de matériel par bons de commande.

Les enjeux sont multiples aux vues des situations hétéroclites de la signalétique actuelle ; L'objectif de la mission consiste donc à réorganiser la signalétique globale des sites dépendant des compétences communautaires à l'échelle de notre territoire, ce qui permettra :

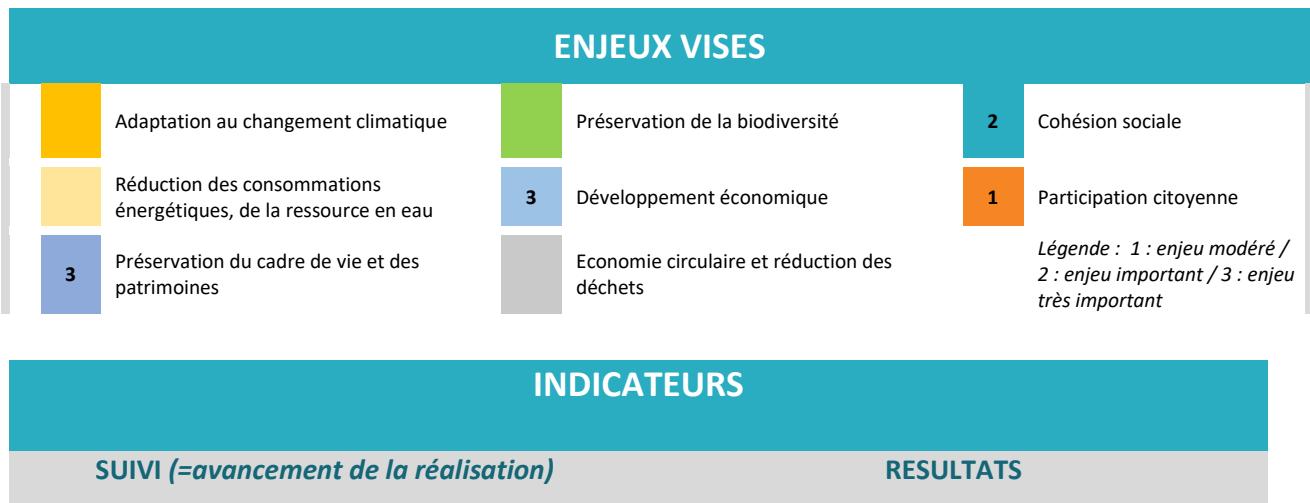
- ☒ D'améliorer les conditions de desserte aux différents bâtiments et services communautaires
- ☒ D'améliorer les conditions de desserte aux différentes des zones d'activités économiques avec une signalisation claire et homogène, en évitant notamment la signalétique sauvage
- ☒ D'améliorer la compréhension et lisibilité par les habitants et touristes de l'ensemble des domaines d'action de la CCD,
- ☒ De renforcer l'identité de la CCD à travers l'information sur l'ensemble de ses sites,
- ☒ De participer au développement et à l'attractivité générale du territoire,
- ☒ De participer au développement d'un sentiment d'appartenance au territoire au travers d'une signalétique spécifique, adaptée et cohérente.

Une attention particulière sera portée à la signalétique des zones d'activités économiques du territoire.

#### Principales étapes :

- **Etude préalable et référencement** notamment au regard de l'inventaire des sites de la signalétique existante ; mais aussi des panneaux de signalétique territoriale qui avaient pu être apposés par les communautés de communes avant la fusion
- **Conception graphique des totems et panneaux** : proposition de différents choix de mobilier urbain en fonction du domaine concerné (social, économique, naturel, administratif...) et définition d'une charte graphique duplicable pour l'ensemble du matériel de signalétique installé ou à installer.
- **Organisation territoriale et positionnement géographique**

- de la signalétique d'entreprises et de la signalisation des ZA sur les voiries structurantes du territoire. Le prestataire devra proposer un projet global de positionnement de la signalétique des ZA, pour les totems comme pour la signalisation d'entreprises.
  - De la signalétique de tous bâtiments et structures propriétés de la CCD, en lien avec ses domaines de compétences
- **Estimation des coûts** et des besoins concernant la réalisation graphique, l'achat du matériel et la pose, considérant le matériel déjà existant, suivant les différents scénarios proposés.
- **Rédaction du cahier des charges** pour la fourniture et la pose.
- **Définition d'un planning de réalisation précis**



#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Etude + AMO : accompagnement pour l'élaboration du cahier des charges : 40 000 €  
 Création des panneaux et implantation : à définir en fonction de l'étude



## 2.3.2 Définition et mise en œuvre d'une stratégie de marketing territoriale

Fiche Projet : CC Dombes

Partenaires associés : Institutions, chambres consulaires, entreprises, associations, habitants du territoire

### Description

#### Objectifs opérationnels :

Séduire, mettre en avant et se rendre plus attractif dans de nombreux domaines tel que l'économie afin que les entreprises viennent s'installer sur notre territoire, mais aussi les aider à recruter en proposant des arguments quant à la qualité de vie en Dombes ; mais aussi au niveau touristique et environnemental.

Le marketing territorial étant l'appropriation, par les territoires des principes du marketing marchand, les enjeux sont multiples et les pratiques peu utilisées sur des territoires ruraux comme le nôtre. Comment faire de notre territoire, une chose et une histoire belles et désirables pour ceux qui y vivent et pour ceux que nous souhaitons attirer ? Permettre aux habitants, nouveaux ou non de s'approprier le territoire, et de se sentir appartenir à celui-ci.

La communauté de communes de la Dombes souhaite développer ce sentiment d'appartenance de ses habitants, tout en attirant de nouveaux.

#### Principales étapes :

- Etude et définir les éléments qui différencient et particularisent la Dombes d'autres territoires similaires
- Définir les publics cibles ainsi que les réponses à leurs attentes
- Définir les éléments de communication s'adressant aux **cibles définies** :
- Inciter à venir s'implanter sur notre territoire
- Donner l'envie de venir découvrir les charmes et activités de la Dombes (nature, gastronomie, patrimoine, artisanat d'art...)
- Inciter les habitants et visiteurs à consommer et acheter sur le territoire : création du label Dombes
- Définir un concept de communication unique ainsi que ses déclinaisons sur les supports potentiels suivants :
- Campagne Réseaux sociaux
- Spot vidéo de courte durée
- Spot radio
- Affichage urbains
- Documents, outils et objets de promotion
- Tous autres supports modernes, attrayants, faciles à utiliser

## ENJEUX VISES

<span style="background-color: #FFC000; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> Adaptation au changement climatique	<span style="background-color: #90EE90; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> 2 Préservation de la biodiversité	<span style="background-color: #00AEEA; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> 3 Cohésion sociale
<span style="background-color: #FFDAB9; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<span style="background-color: #80B1D3; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> 3 Développement économique	<span style="background-color: #FF8C00; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> 3 Participation citoyenne
<span style="background-color: #6495ED; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> 3 Préservation du cadre de vie et des patrimoines	<span style="background-color: #BDBDBD; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> 2 Economie circulaire et réduction des déchets	

Légende : 1 : enjeu modéré  
/ 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)	RESULTATS
---------------------------------------	-----------

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Etude et définition publics cibles : 70 000 €

Eléments de communication : création graphique, création de supports, formations : 300 000 €

Suivi et évolution sur 3 ans : 100 000 €/an



## 2.4.1 Soutien aux commerces de proximité

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : Région Auvergne Rhône-Alpes, IDVS et acteurs économiques de proximité

### Description

#### Objectifs opérationnels :

La Communauté de communes de la Dombes souhaite concourir à la création, au maintien et au développement des activités et des emplois des entreprises artisanales et commerciales sur son territoire. Cette volonté s'inscrit dans le programme en faveur de l'économie de proximité mené par la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du SRDEII qui sera renouvelée fin 2021.

Ce soutien se traduit :

- Au travers d'une subvention à l'investissement (mobilier, travaux, achat matériel professionnels...) des commerces de proximité situés en centralité des communes de la CCD.

○ 10% de subvention CCD sur un montant maximum de 50 000 € HT d'investissement

○ + 20% de subvention Région sur un montant maximum de 50 000 € HT d'investissement

- Au travers du développement de la plateforme Achetezendumbes.fr, mise en place en réponse à la crise sanitaire COVID, permettant une double ouverture au digital pour les acteurs économiques :

○ Visibilité sur le web via une vitrine

○ Participer aux chèques cadeaux de la Dombes (les prendre comme moyen de paiement)

L'intégralité du fonctionnement de la plateforme et produits émanant, est gérée et financée par la CCD. Cette plateforme pouvant accueillir d'autres modules tels que des market place, la CCD en soutien aux commerces artisans et services présents sur son territoire, envisage le développement de cet outil performant.

- Au travers d'un soutien financier à la structure Initiative Dombes Val de Saône, qui intervient auprès des acteurs économiques en création et développement.

- Etendre ce type de partenariat à d'autres structures notamment tournées plus spécifiquement vers l'économie sociale et solidaire.

#### Principales étapes :

- Renouvellement de la convention de partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes

- Renouvellement de la convention de partenariat avec IDVS

- Création de nouveaux partenariats

- Identification des besoins en développement d'outils digitaux pour les acteurs économiques de proximité et développement le cas échéant

### ENJEUX VISES

1 Adaptation au changement climatique

2 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

3

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

1 Préservation de la biodiversité

2 Développement économique

3

Economie circulaire et réduction des déchets

2 Cohésion sociale

2 Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

SUIVI (*=avancement de la réalisation*)

RESULTATS

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Subvention Aide investissement : 40 000 €/an

Participation IDVS : 30 000 € /an

Nouveaux partenariats : 15 000€ / an

Développement de plateforme achetezendombes.fr : 20 000 € / an



## 2.4.2 Actions et outils en faveurs des acteurs économiques endogènes

Fiche Projet : CC Dombes

Partenaires associés : Institutions, chambres consulaires, entreprises, associations, habitants du territoire

### Description

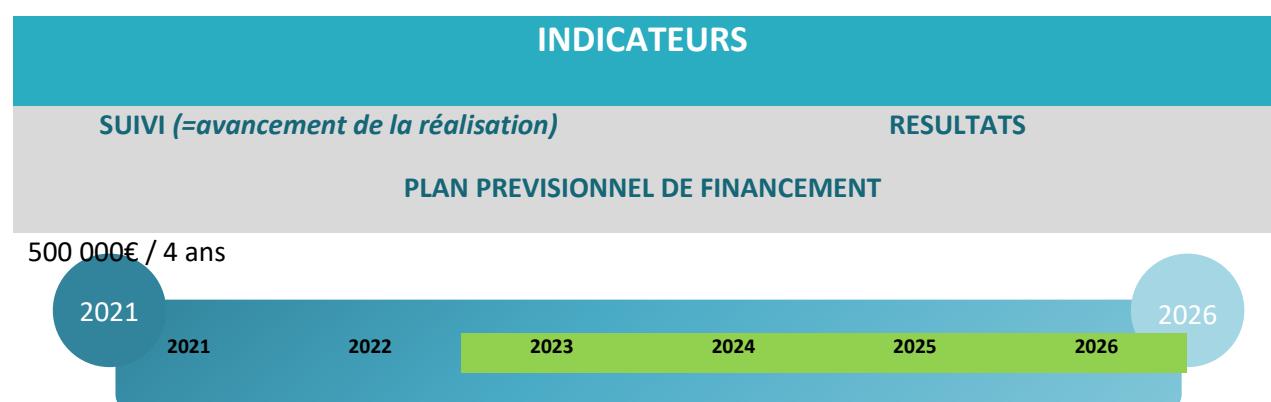
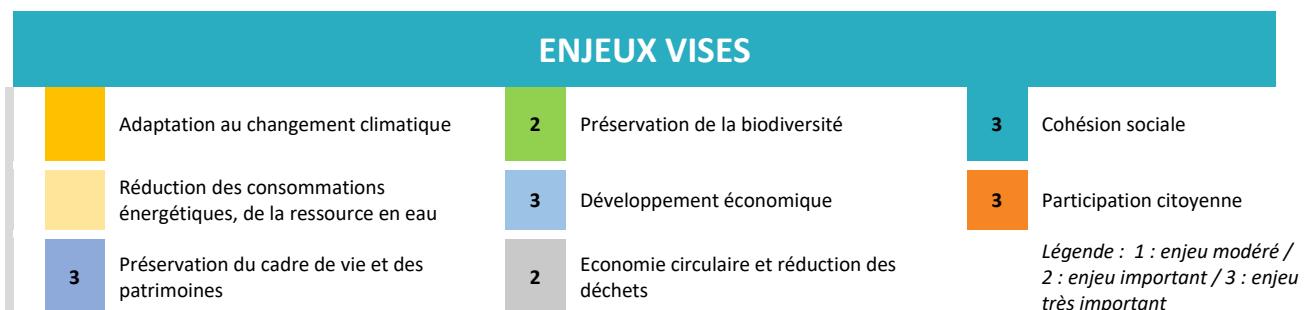
#### Objectifs opérationnels :

Mettre en œuvre des actions, apporter des outils, investir en matériel afin de favoriser tous les types de commerces (B to B, B to C...) ayant pour résultat l'optimisation et le développement du CA mais aussi du réseau des entreprises du territoire. En complément des actions fortes sur le numériques, le principe sera de matérialiser les outils (camion produit de la Dombes, corner produits de la Dombes...) mais aussi apporter une aide technique duplicable aux entreprises pour que même les plus petites puissent avoir accès aux marchés publics, et développer de véritables relations de proximité avec les collectivités.

En matière de réseau, l'organisation de temps d'échanges pouvant prendre différentes formes, au plus proche des entreprises seront également mis en œuvre.

#### Principales étapes :

- Benchmark des pratiques, outils, organisations et techniques à grandes valeurs ajoutées au niveau européen
- Etude de faisabilité et d'adaptation au niveau local, estimation des coûts d'application
- Création, mise en œuvre et marketing des actions retenues



### 3.1.1 RENOVATION DE LA PLACE DU MARCHE

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : ANCT, CC Dombes, Département, Agence de l'eau, commerçants de la place et population.

#### Description

Afin de renforcer l'offre de proximité et de dynamiser le tissu commercial du centre bourg, la municipalité envisage de lancer le réaménagement complet de la « Place du Marché » qui constitue le cœur commercial du village mais également un centre de proximité pour de nombreuses communes alentour compte-tenu du caractère centre-bourg de la commune de Chalamont.

Ce projet consisterait à :

- Moderniser les réseaux enterrés (eau potable – réseau d'assainissement séparatif) pour améliorer la mise en conformité du réseau de collecte : suppression des eaux claires parasites permanentes, de branchements plomb...
- Revégétaliser l'espace actuellement en diminuant les surfaces minérales, en favorisant le végétal avec des arbres résistants aux épisodes de sécheresse, et avec des arbustes et plantes vivaces pérennes peu gourmandes en eau.
- Améliorer la place du vélo et autres modes doux ;
- Aménagements dissuasifs pour le passage des poids lourds (permettra également la réduction des problèmes de leurs croisements) par exemple : aménagements légers, mise en place système détection des PL et d'un feu tricolore...
- Revoir la disposition des emplacements de stationnement.
- Améliorer la qualité d'aménagement de la place pour favoriser le lien social et l'implantation de nouveaux commerces de proximité. L'offre commerciale est aujourd'hui déficiente en commerces alimentaires ou d'équipement de la personne.
- Eventuellement aménager une hall pour le marché après acquisition et démolition d'un bâtiment privé.

Une large concertation sera menée par la municipalité avec les commerçants d'une part, et avec les habitants d'autre part, qui seront consultés et appelés à apporter leurs idées, à donner leur avis, au cours des différentes phases d'élaboration du projet.

Ce projet pourrait utilement être mené avec une OPAH.

Principales étapes :

1. études – notamment via « petites villes de demain »- dont intérêt d'un OPAH
2. concertation
3. travaux d'infrastructures (réseaux d'eau potable, assainissement et pluviales...)
4. travaux d'aménagements et d'équipements (changement des poteaux d'éclairage en LED avec horloge – cf. fiches actions correspondantes)

## ENJEUX VISES

2	Adaptation au changement climatique	2	Préservation de la biodiversité	2	Cohésion sociale
1	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	3	Développement économique	2	Participation citoyenne
3	Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)	RESULTATS
Réalisation des travaux, nombre d'habitants et de commerçants impliqués	Amélioration de la conformité du réseau de collecte des eaux pluviales – état écologique des ruisseaux et notamment du Toison Installation de nouveaux commerces Satisfaction des commerçants, de la population

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Plan de financement prévisionnel :

Études :

25 000 € - reste à charge de la commune dans le cadre du poste de « petites villes de demain »

Travaux d'infrastructure : financement agence de l'eau (50%) et département (20%)

- Renforcement conduite eau : 120 000 € HT
- Changement des branchements plomb
- Déclassement du Dalot Place du Marché en réseau pluvial : 208 000 €

Changement éclairage en LED (cf. fiche action correspondante)

Mise des éclairages sous horloge (cf. fiche correspondante)

Autres études, travaux et aménagements : 2 500 000 € (150 000 € pour la hall)

Financement : 50% Etat, 30% commune de Chalamont, 10% Europe(LEADER), 10% Région

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2026

## 3.1.2 RESTRUCTURATION DE LA PLACE DE VILLAGE

Pilote de l'action : Commune de Saint Nizier le Désert

Partenaires associés : Participation citoyenne

### Description

La démolition du bâtiment « Cure », engendre la restructuration complète de la place du village.

**Les objectifs poursuivis sont :**

- Désartificialisation du parking
- Enfouissement des lignes et réseaux
- Récupération des eaux de pluie, création d'une citerne enterrée (la partie assainissement est déjà en cours de réflexion)
- Mise en place d'un éclairage led
- Création d'une halle à l'aide de la charpente typique récupérée sur la cure
- Redynamisation du parking
- Végétalisation de tout l'espace

### ENJEUX VISES

<span style="background-color: #f9a86a; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	Adaptation au changement climatique	<span style="background-color: #82e0AA; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	Préservation de la biodiversité	<span style="background-color: #1f78b4; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	3	Cohésion sociale
<span style="background-color: #f9a86a; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	3	<span style="background-color: #6495ed; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<span style="background-color: #6495ed; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	3	Développement économique
<span style="background-color: #6495ed; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	3	<span style="background-color: #c0c0c0; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	<span style="background-color: #c0c0c0; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	3	Economie circulaire et réduction des déchets

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

#### RESULTATS

Etude  
Maitrise d'œuvre  
Réalisation des travaux

Sécurisation du centre du village  
Se réapproprier l'espace comme un lieu de vie et non comme un seul lieu de transit  
Valoriser l'attractivité de la commune  
Préservation et valorisation du patrimoine (église classée)

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût total estimé : 500 000 euros 50 % commune, 50 % état, région, département

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2026

### 3.1.3 CREATION D'UN JARDIN PUBLIC

Pilote de l'action : Commune de Saint Nizier le Désert

Partenaires associés : Participation citoyenne

#### Description

L'ancienne cour d'école qui jouxte les bâtiments scolaires et la bibliothèque est goudronnée. Nous souhaitons créer un espace public de détente, de lecture, de convivialité. Il permettra également des moments d'échange pendant les périodes d'entrée et de sortie de classe, besoins remarqués lors de nos cafés-école.

Les principaux objectifs opérationnels sont :

- Désartificialisation de la totalité de la cour
- Végétalisation de l'espace
- Création d'un cheminement piéton/poussette et d'un accès direct avec le city stade évitant le passage par la rue principale
- Mise en place de bancs, d'une boîte à livre,
- Visualisation et sécurisation du cheminement école / arrêt de car
- Récupération des eaux de pluies de la bibliothèque et de l'ancien préau pour la création d'une fontaine publique.

#### ENJEUX VISES



#### INDICATEURS

##### SUIVI (=avancement de la réalisation)

##### RESULTATS

- Etude
- Maitrise d'œuvre
- Réalisation des travaux

Création d'un lieu intergénérationnel  
Cohésion sociale

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût total estimé : 200 000 euros 50 % commune, 50 % état, région, département



### 3.1.4 Aménagement de la rue Montpensier RD936

Pilote de l'action : Commune de St Trivier sur Moignans

Partenaires associés : Département/ Etat

#### Description

Aménagement qualitatif sécuritaire et attractif de la rue principale du village.  
Préservation du cadre de vie et du cadre historique. Cheminement doux.

#### ENJEUX VISES

 Adaptation au changement climatique	 Préservation de la biodiversité	 Cohésion sociale
 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	 Développement économique	 Participation citoyenne
<b>3</b> Préservation du cadre de vie et des patrimoines	 Economie circulaire et réduction des déchets	<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

#### INDICATEURS

##### SUIVI (=avancement de la réalisation)

##### RESULTATS

Etude réalisée, chiffrée, en attente de validation

Sécurité des riverains, des usagers.  
Aménagements d'une zone 30 (espaces partagés)

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût estimé : 762 000 € H.T.

Département (amendes de police) – Etat – Commune

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2026

## 3.1.5 Aménagement de la route de Baneins RD66

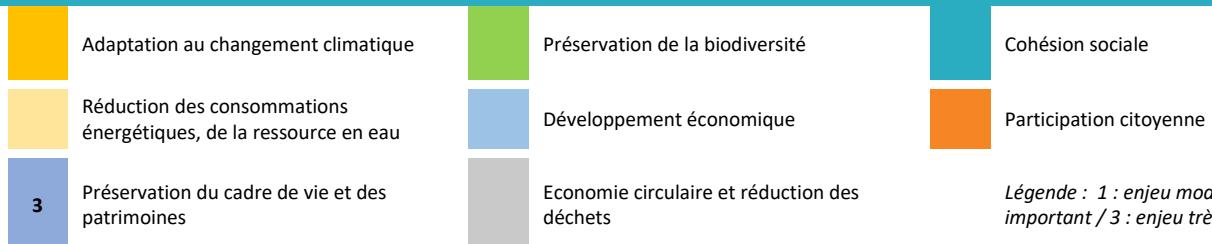
Pilote de l'action : Commune St Trivier/Moignans Partenaires associés : Département – SIEA

### Description

Aménagement sécuritaire (réduction de la vitesse). Enfouissement des réseaux secs. Cheminement doux.

Attractivité d'entrée de village.

### ENJEUX VISES



### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

Etude enfouissement des réseaux secs réalisée. Cheminement doux.

#### RESULTATS

Sécurité des riverains, des usagers.

L'étude de l'aménagement sera lancée en 2022.

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût total estimé : 750 000 € H.T.

Dont enfouissement :

- Electrification : 265 000 € - subvention SIEA 199 633 €
- Telecom 33 000 € subvention SIEA 9 900 €
- Commune – Département

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2026

### 3.1.6 Réhabilitation et requalification complète Avenue Foch

Pilote de l'action :

Commune de Châtillon-sur-Chalaronne

Partenaires associés : Département

#### Description

- Réfection des surfaces, voiries, trottoirs
- Création de cheminement complet PMR et mode doux, pour accéder aux services médicaux, commerces centre-ville
- Nouveau sens de circulation pour un partage apaisé des espaces communs
- Réappropriation des places, squares, espaces verts de la commune

#### ENJEUX VISES

1 Adaptation au changement climatique

2 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

2 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

1 Préservation de la biodiversité

2 Développement économique

3 Economie circulaire et réduction des déchets

2 Cohésion sociale

3 Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

#### INDICATEURS

##### SUIVI (=avancement de la réalisation)

##### RESULTATS

Réunion de programmation avec l'ensemble des acteurs du projet,

Réalisation de l'équipement, mode doux, travaux qualitatifs

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût total estimé à : 300.000 € HT / 15% département

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2026

## 3.2.1 ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : SIEA

### Description

#### Principaux objectifs opérationnels :

La Dombes est une des zones humides d'importance majeure en France ; elle est inventoriée comme ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux).

L'importance internationale de la Dombes comme zone humide favorable aux oiseaux d'eau tient à la fois à la diversité des espèces d'intérêt communautaire qui s'y reproduisent, à l'importance des effectifs de ces mêmes espèces, ainsi qu'à l'ampleur des stationnements d'oiseaux d'eau toutes espèces confondues, en migration et en hivernage.

Les principales espèces d'oiseaux **d'intérêt communautaire** recensées sur le site sont les suivantes : Grèbe à cou noir, Bihoreau gris, Crabier chevelu, Aigrette garzette, Blongios nain, Héron pourpré, Cigogne blanche, Guifette moustac, Busard des roseaux et Echasse blanche. Par ailleurs, la Dombes accueille **d'importantes populations d'oiseaux migrateurs**, essentiellement des anatidés.

L'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone et de e-communication) permettrait de protéger les oiseaux et de réduire la pollution visuelle pour l'amélioration de la qualité touristique des paysages et du cadre de vie des habitants.

En effet, la commune de Chalamont est située en ZNIEFF de type I et II pour ses paysages d'étangs.

#### Principales étapes :

1. Etude
2. Programmation des travaux
3. Marché de travaux avec clauses sociales

### ENJEUX VISES

1	Adaptation au changement climatique	2	Préservation de la biodiversité	3	Cohésion sociale
1	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	2	Développement économique	3	Participation citoyenne
3	Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

#### RESULTATS

Taux d'enfouissement des réseaux

Protection des oiseaux, développement touristique, satisfaction de la population

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût : 500 000 €

Financement : SIEA 60% - Etat (ADEME ?) 10% - Région 10% - commune 20%

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2026

## 3.2.2 Point culminant de la Dombes Aménagement site du « château »

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : CAUE, CCDOMBES, office du tourisme, population, enseignants, centre social, population

Description
Principaux objectifs opérationnels :
La construction d'un nouveau réservoir d'eau au lieudit « le Château », en remplacement de celui existant devenu vétuste et d'une capacité insuffisante, nécessite de reconvertis l'ancien réservoir et de la colline sur laquelle il est érigé.
Il est envisagé de conserver l'édifice existant avec son entrée typique, d'aménager un accès sur le toit pour admirer le point de vue avec bien évidemment un système de garde-corps.
En effet, cet emplacement présente de belles possibilités de mise en valeur du site qui offre un panorama quasiment à 360° sur les paysages alentours : depuis les montagnes du Bugey et les Alpes à l'Est, jusqu'aux monts du lyonnais à l'Ouest, et bien sûr une vue imprenable sur le plateau de la Dombes avec son patchwork d'étangs, de forêts et de terres agricoles.
Le projet de reconversion de l'ancien réservoir est d'accueillir des expositions sur l'intérêt environnemental de la Dombes, site classé Natura 2000 (Site d'importance communautaire pour l'habitat, la faune et la flore – et zone de protection spéciale au titre des oiseaux) et ZNIEFF de type I et II pour les étangs de la Dombes et sa bordure orientale forestière : oiseaux, étangs... mais également sur l'intérêt historique du site.
Ce lieudit « au château » est en effet un coteau sur lequel il y avait autrefois un château, qui fut démolie par le marquis de Treffort pendant les guerres de la ligue (1688-1697). Les fouilles de 2021 ont retrouvé les remparts de XI ou XVIème siècle... des recherches complémentaires devraient être menées dès 2022.
L'aménagement du site permettra de renforcer l'attrait touristique du village avec un circuit touristique (quartier moyen-âgeux du XVème siècle – église Notre Dame et vestiges des remparts de l'enceinte de la ville, site du château). Il existe en effet des possibilités d'accès piétons existantes depuis le centre historique du village.
Sur le site du château, il est prévu l'aménagement d'une aire de pique-nique, d'un verger pédagogique ou d'un arboretum en libre-accès, une table d'orientation, de programmations culturelles, d'évènements divers (exemple observation des étoiles), etc. Les enfants des écoles de Chalamont et de Crans ainsi que du centre social (centre de loisirs des 8 communes environnantes) pourront avoir un accès piétonnier jusqu'à ce site.
Pour son accès, il conviendra de réaménager les sentiers existants, éventuellement d'aménager des liaisons cyclables et quelques emplacements de stationnements pour personnes à mobilité réduite.
Son aménagement, bien que touristique, permettra également aux habitants de la commune et des environs de disposer d'un espace de sociabilité et donc contribuera à améliorer leur cadre de vie.

## Principales étapes :

1. étude d'opportunité de la conservation de cet ancien château d'eau – étude CAUE réalisée
2. étude d'aménagement notamment paysager avec consultation citoyenne et de la demande touristique
3. travaux et aménagements – avec clauses sociales
4. communication touristique et aux habitants

ENJEUX VISES					
<span style="background-color: #FFC000; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> Adaptation au changement climatique	<span style="background-color: #2ECC71; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> 2	<span style="background-color: #3498DB; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> Préservation de la biodiversité	<span style="background-color: #2ECC71; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> 2	<span style="background-color: #1E8449; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> Cohésion sociale	
<span style="background-color: #F3A43C; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<span style="background-color: #2ECC71; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> 2	<span style="background-color: #3498DB; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> Développement économique	<span style="background-color: #2ECC71; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> 2	<span style="background-color: #E67E22; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> Participation citoyenne	
<span style="background-color: #6B78CD; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> 2 Préservation du cadre de vie et des patrimoines		<span style="background-color: #BDBDBD; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> Economie circulaire et réduction des déchets			<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

INDICATEURS	
SUIVI (=avancement de la réalisation)	RESULTATS
Travaux d'aménagement du site	Aménagement de l'ancien château d'eau
Travaux d'aménagement du bâti	Aménagement touristique du site et lieu de détente de la population
Liaisons dont circuit touristique	
PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT	

Coût – hors verger pédagogique : 1 500 000 €

Financement : 50% Etat, 10% LEADER, 19% commune (ou CC Dombes si prise de compétence du site), 1% CC Dombes (circuit et communication touristique), 20% département

« Travaux et équipement de sites en vue d'actions d'éducation ou de sensibilisation » :

100 000 € (50 000€ maxi subventionnable) : 40% LEADER, 60% commune (ou CC Dombes si prise de compétence du site)



### 3.2.3 Crédation d'un jardin patrimonial à l'Hôtel Dieu

Pilote de l'action :

Commune de Châtillon-sur-Chalaronne

Partenaires associés : DRAC, OT de la Dombes, ONF, réseau API Cité, Fondation du Patrimoine

Description								
<p>Le Centre culturel de la Dombes regroupe sur son site -outre l'ancien hôpital, l'orangerie et l'apothicairerie - un parc paysager composé de massifs de plantes médicinales et aromatiques et d'une pièce d'eau. Afin de compléter l'existant, la commune souhaite étendre l'espace public extérieur sous la forme d'un jardin potager avec circuit de médiation en plein air. Il sera librement ouvert aux habitants, aux scolaires (ateliers), aux associations locales (jardin partagé) et aux touristes (visites commentées). Les objectifs opérationnels sont les suivants :</p> <p>Maîtrise foncière (partielle, en cours) / installation d'une structure de type abri constituée de matériaux traditionnels dombistes (35 000 €) / implantation de panneaux pédagogiques et d'un mobilier extérieur(15 000 €) / aménagement d'un potager de légumes anciens (travaux en régie).</p>								
ENJEUX VISES								
<span style="background-color: #FFA500; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	Adaptation au changement climatique	<span style="background-color: #9ACD32; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	3	Préservation de la biodiversité	<span style="background-color: #4682B4; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	2	Cohésion sociale	
<span style="background-color: #FFDAB9; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<span style="background-color: #6495ED; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>		Développement économique	<span style="background-color: #FF8C00; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>		Participation citoyenne	
<span style="background-color: #6A5ACD2; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	3	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	<span style="background-color: #A9A9A9; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	Economie circulaire et réduction des déchets	Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important			
INDICATEURS								
SUIVI (=avancement de la réalisation)			RESULTATS					
Réalisation des travaux - COPIL de l'opération regroupant les partenaires			Préserver la biodiversité et valoriser le patrimoine dombiste					
PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT								
Coût total estimé à : 50 000 € HT / 50 % Etat, 50 % commune								



## 3.2.4 Réhabilitation Grange Volet

Pilote de l'action : SAINT-ANDRE-DE-CORCY

Partenaires associés : Fondation Vérots,  
LEADER, CC Dombes, Département, Région  
R. Franche

### Description

La commune possède aux portes de l'ENS de VERNANGE et de la fondation Vérots une grange à rénover, au patrimoine architectural dombiste riche : murs en pisé, encadrement des ouvertures en carrons, charpente traditionnelle en bois.

Le projet consiste en la réhabilitation de cette grange en lieu de rencontre autour de la Dombes, de son patrimoine naturel, culturel, architectural et de ses ressources :

Espaces expositions permanentes et temporaires ;

Maquette expliquant une chaîne d'Etang ;

Salles de réunion et de rencontres pour des colloques et des manifestations.

Lors de la conception et des travaux, les atouts architecturaux du bâtiment seront mis en valeur. L'utilisation de matériaux bio sourcés et relevant de filières courtes sera favorisée.

### ENJEUX VISES

**3** Adaptation au changement climatique

**3** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**3** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

**3** Développement économique

**3** Economie circulaire et réduction des déchets

Cohésion sociale

**3** Participation citoyenne

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

### INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**

**RESULTATS**

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Fondation VEROOTS, LEADER, Communauté de communes de la Dombes, Département, Région dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, Préfecture dans le cadre de la DETR  
Montant estimatif : 400 000 €uros

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

## 3.2.5 Aménagement Vernange

Pilote de l'action : SAINT-ANDRE-DE-CORCY

Partenaires associés : CC Dombes, Département, Région, Préfecture

### Description

La commune possède aux portes de l'ENS VERNANGE et de la fondation Vérots plusieurs terrains regroupant des terres agricoles, des terres boisées. Ces parcelles encadrent le château de Vernange, une ancienne grange et deux logements. Elles sont occupées par des éléments remarquables comme une haie vive bocagère, des cyprès, une botasse.

Le projet consiste en la création d'un espace regroupant et valorisant le patrimoine et le savoir-faire de la Dombes, autour d'un futur espace culturel et d'échanges :

- Mise en place de permaculture sur les terres agricoles dans le cadre du Plan Alimentaire de Territoire ;
- Valorisation de l'espace boisé ;
- Valorisation de la botasse en marre pédagogique ;
- Création de circuits pédestres ludiques et éducatifs autour des trois pôles « agriculture – sylviculture – pisciculture » en concertation avec les acteurs économiques du territoire ;
- Création au droit de la grange d'un parvis végétalisé pouvant accueillir en extérieur colloque, exposition et prestation artistique.

### ENJEUX VISES

**2** Adaptation au changement climatique

**3** Préservation de la biodiversité

**3** Cohésion sociale

**3** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**2** Développement économique

**3** Participation citoyenne

**3** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

**2** Economie circulaire et réduction des déchets

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**

**RESULTATS**

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Communauté de communes de la Dombes, Département, Région dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, Préfecture dans le cadre de la DETR  
Montant estimatif : 1 Million d'€uros

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2026

## 3.2.6 Réhabilitation de l'Etang « Cocagne »

Pilote de l'action : Commune de SANDRANS

Partenaires associés : Région/  
Département /CCD/ Leader

### Description

Principaux objectifs opérationnels

L'Etang communal de « cocagne », situé à SANDRANS, à proximité du centre-village, lieu de promenade des habitants est un étang qui pendant de nombreuses années a été apprécié par un grand nombre de pêcheurs, de touristes et de promeneurs.

Par une réhabilitation écologique, nous souhaitons redonner à notre patrimoine communal sa jeunesse et permettre aux habitants ainsi qu'aux vacanciers de profiter à nouveau d'un espace de détente au cœur de la nature.

L'Etang « Cocagne » sera un outil de pédagogie pour sensibiliser toutes les générations à la bio-diversité, la faune et la flore locale.

Zone d'attractivité avec la proximité d'un camping et d'un restaurant, la mise en valeur de cette espace permettrait également le soutien et le développement d'une activité locale

Bornage parcelles actuelles (en cours)

Réhabilitation de l'étang selon deux axes :

Préservation de la biodiversité et aménagement de pêche loisir et pique-nique

Pose de barrières de protection par rapport à la route pour sécurisation

Réhabilitation du ponton existant en vue d'une sécurisation

Rénovation et mise en accessibilité PMR des toilettes

Création d'un ponton dédiée handi-pêche

Pose de panneaux pédagogiques relatifs à la biodiversité du site

### ENJEUX VISES

2 Adaptation au changement climatique

2 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

3 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

3 Préservation de la biodiversité

2 Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

3 Cohésion sociale

2 Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré /  
2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

La réhabilitation écologique et l'aménagement pour tous de l'Etang communal  
Etang pique-nique et pêche en réponse à un

besoin touristique locale  
Accessibilité pour tous  
**PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT**

Budget : 67 251.67€ HT



## 4.1.1 Crédit d'un événementiel fédérateur

Pilote du projet : CC Dombes

Partenaires associés : communes, habitants

### Description

#### Objectifs opérationnels :

- Crée un événementiel ou étendre des événements existants, en concertation avec les habitants, en vue de la mise en place d'une programmation tout au long de l'année, qui soit également support de promotion du territoire
- Intégrer les événements existants (Ronde des Mots en Dombes), mettre en valeur et animer le patrimoine commun
- Se doter d'outils innovants et fédérateurs

#### Principales étapes :

- Rencontre de territoires ayant mis en place des initiatives similaires pour recueillir des méthodologies
- Recueil des attentes et des besoins des habitants de la CCD
- Inspiration et déclinaison des initiatives et manifestations intercommunales voire supra-territoriales emblématiques
- Acquisition d'outils et moyens de communication et de valorisation

### ENJEUX VISES

1 Adaptation au changement climatique

2 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

2 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

2 Développement économique

1 Economie circulaire et réduction des déchets

3 Cohésion sociale

3 Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

#### RESULTATS

- Evénement réalisé, fréquentation

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût estimé : 50 000 €

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

## 4.2.1 Aménagements de circuits pédestres

Pilote de l'action : CC Dombes et Dombes Tourisme

Partenaires associés : Communes et Département

### Description

#### Objectifs opérationnels

- Proposer une nouvelle activité touristique et de loisirs, en toute sécurité pour les usagers
- Mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti de la Dombes par un réseau de circuits pédestres
- Incrire les circuits pédestres au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre (PDIPR)
- Equiper ces circuits en balisage, signalétique et mobilier urbain
- Faire la promotion touristique de ces circuits en vue de faire de la Dombes une destination familiale

#### Principales étapes :

Six circuits étaient inscrits en 2020 au PDIPR, 13 nouveaux circuits seront inscrits en 2022. Pour que le réseau soit opérationnel, il s'agira ensuite de réaliser les étapes suivantes :

Pour la CC Dombes :

- Sécurisation de chaque circuit (à charge des communes concernées)
- Mise à jour du balisage peinture suivant les règles de la fédération départementale de randonnée (action déléguée à Dombes Tourisme)
- Equipement ou réequipement des circuits en signalétique de direction (suivant les règles de la fédération départementale de randonnée)
- Equipement de chaque circuit d'un panneau d'information RIS et de mobilier urbain (tables de pique-nique, poubelles...)

Pour Dombes Tourisme :

- Edition des fiches de chaque circuit
- Promotion de l'ensemble des circuits

### ENJEUX VISES

1 Adaptation au changement climatique

2 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

3 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

1 Préservation de la biodiversité

2 Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

2 Cohésion sociale

2 Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré /  
2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)	RESULTATS
Circuits sécurisés, balisés, équipés et entretenus	Satisfaction des habitants et des touristes Hausse de la fréquentation des chemins inscrits au PDIPR Hausse de la fréquentation des prestataires touristiques à proximité des circuits

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

50 % Département de l'Ain 50% CC Dombes



AXE : Social

Orientation stratégique : Le vivre ensemble comme ambition commune

Objectif : Construire une politique de mutualisation

1.1.1

# Développement de groupements de commande, de mutualisation de moyens de fonctionnement et d'investissement

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : Communes et associations

## Description

Objectifs opérationnels :

- Mutualiser et optimiser les moyens
- Rationnaliser la consommation des collectivités
- Créer du lien entre les collectivités du territoire

Principales étapes :

- Recensement des besoins
- Investissement matériel pour mise à disposition des communes, notamment matériel utile aux manifestations culturelles (projecteurs, matériel de sonorisation, ...) ou matériel technique (chambre froide itinérante, nacelle, ...)
- Réflexion autour de la création de groupements de personnel de fonction des besoins recensés, des compétences présentes et des moyens disponibles (administratif, encadrement...)

## ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

3

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

1

Développement économique

2

Economie circulaire et réduction des déchets

3

Cohésion sociale

Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

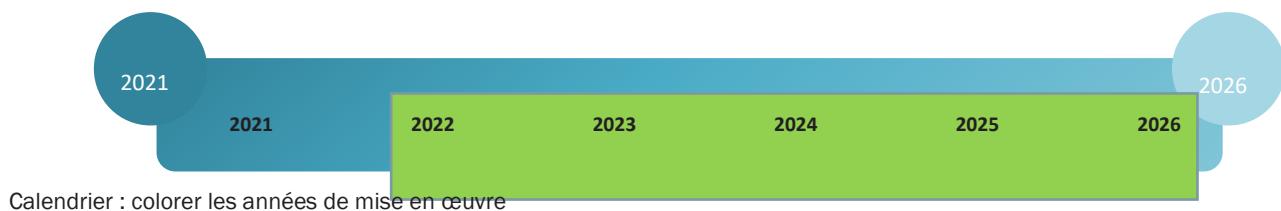
RESULTATS

Besoins des communes recensés

Nombre d'achats mutualisés

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

A définir en fonction des besoins recensés



**AXE :** La CC Dombes au services des habitants au quotidien

**Orientation :** Le vivre ensemble comme ambition commune

**Objectif :** Promouvoir les dynamiques d'entraide et les services de proximité

**1.2.1**

## Mise en place d'un accompagnement numérique

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : centres sociaux, écoles, collèges, communes, entreprises, chambres consulaires, MSA, associations locales

### Description

Objectifs opérationnels

- Maintenir l'accessibilité aux droits dans le cadre de la dématérialisation des services publics
- Eduquer et sensibiliser aux bons usages du numérique
- Favoriser le déploiement du numérique dans la vie professionnelle et associative

Principales étapes :

- Recrutement de conseillers numériques
- Organisation de conférences, ateliers et formations en lien avec les partenaires à destination des habitants, des entreprises et des associations
- Construction de supports d'information et de sensibilisation adaptés à différents profils
- Accompagnement des professionnels et associations pour construire leur stratégie numérique (outils de communication, démarches administratives, mise en réseau)

### ENJEUX VISÉS

Adaptation au changement climatique

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

3 Cohésion sociale

2 Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**

**RESULTATS**

Nombre de conférences et ateliers organisés

Nombre d'entreprises formées au numérique

## Nombre d'habitants sensibilisés

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

60 000 € par an de fonctionnement (2 ETP, charges, location de salles, formations...)

15 000 € d'investissement (logiciels et matériel)



AXE :

1.3.1

# Construction d'un Centre Social

Pilote de l'action : Commune de Villars les Dombes

Partenaires associés : MJC /Centre Social- CCAS

## Description

Construction ou extension (à partir du bâtiment MJC actuel), d'un Centre Social ayant pour vocation de contribuer à la politique d'animation de la vie sociale du territoire en proposant :

- un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale
- un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets
- un lieu d'activités ou de services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. A ce titre le Centre Social hébergera également un Centre de Loisirs.

Ce projet de construction intègrera la problématique environnementale, dans sa conception, et choix des matériaux et équipements.

2021-2022 : Choix du site de construction ou validation de l'extension d'un bâti existant

2022-2023 : Choix de la MOE, APS, APD, lancement du marché de travaux

2024 : Début des travaux

2025 : Fin des Travaux

Description du déroulement envisagé

## ENJEUX VISES

1 Adaptation au changement climatique

2 Préservation de la biodiversité

3 Cohésion sociale

1 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

2 Développement économique

3 Participation citoyenne

2 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

1 Economie circulaire et réduction des déchets

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

- Nombre et typologie des participants à la définition du projet

- Nombre d'adhérents nouveaux
- Evolution des prestations proposées
- Evolution de la fréquentation des effectifs du Centre de Loisirs

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût prévisionnel du projet : 4 320k€

Montant estimé des travaux : 4 000 k€

Etudes préalables : 40 k€

MOE : 7% : 280 k€

Plan de Financement		
Etat	20%	864 000,00

Région	10%	432 000,00
CD01	20%	864 000,00
		0,00
		2 160
Commune	50%	000,00

Calendrier :  
années de  
œuvre

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

colorer les  
mise en

AXE : Environnement

1.4.1

## Accueil des gens du voyage

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : communes

### Description

#### Objectifs opérationnels :

- Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2020 - 2025 approuvé par arrêté du 5 juin 2020  
→ créer une aire permanente d'accueil de 20 places (10 emplacements) sur le territoire de la CC Dombes

#### Principales étapes :

- Identification d'un terrain d'implantation (délai de 2 ans suivant la publication du schéma) : recherche en cours sur la commune de Villars-les-Dombes qui peut nécessiter une modification voire une révision du PLU
- Elaboration d'un cahier des charges (AMO) pour l'élaboration du programme de l'équipement conformément aux dispositions du décret n° 2019 - 1478 du 26 décembre 2019 et la viabilisation du site et recherche de financements
- Demande d'autorisation d'urbanisme
- Consultation de maîtrise d'œuvre et marchés de travaux
- Réalisation de l'aire d'accueil, raccordements réseaux et cheminement
- Rédaction du règlement intérieur

### ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

Préservation de la biodiversité

3 Cohésion sociale

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Développement économique

2 Participation citoyenne

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Economie circulaire et réduction des déchets

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

Aides financières :

Etat : aides à l'investissement (70 % d'un montant HT plafonné à 15 245 € par place de caravane réalisée) et à la gestion (2 parts : montant mensuel fixe de 56,50 € par place effectivement disponible et montant variable calculé en fonction du taux d'occupation mensuel prévisionnel de l'aire)

Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)

Coût estimé à 30 000€ par place, soit 600 000€ pour une aire de 20 places



**AXE :** La CC Dombes au services des habitants au quotidien

**Orientation :** Un territoire au cœur de la vie quotidienne de ses habitants

**Objectif :** Renforcer la politique petite enfance

**2.1.1**

# Développement de la mixité d'accueil des jeunes enfants (crèches, RPE, MAM, micro-crèches privées, crèches familiales,...)

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : CAF, MSA,

## Description

### Objectifs opérationnels

- Développer la capacité d'accueil de la petite enfance
- Réaliser un bâtiment aux ambitions environnementales élevées et de grand confort pour les utilisateurs

### Principales étapes :

- Construction d'un bâtiment, d'environ 400 m<sup>2</sup>, destiné à accueillir des enfants et leurs familles de 0 à 6 ans à Neuville les Dames de 24 places
  - Matériaux biosourcés privilégiés
  - Murs extérieurs à ossature bois
  - Murs de façade en type bois-paille
  - Intégration paysagère réfléchie pour bénéficier d'ombre en été et soleil en hiver
- Dans un second temps, construction d'un bâtiment destiné à accueillir des enfants et leurs familles de 0 à 6 ans à Chatillon-sur-Chalaronne avec des ambitions identiques

## ENJEUX VISES

**2** Adaptation au changement climatique

**2** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**2** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

**1** Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

**3** Cohésion sociale

Participation citoyenne

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

## INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**

**RESULTATS**

Livraison des bâtiments

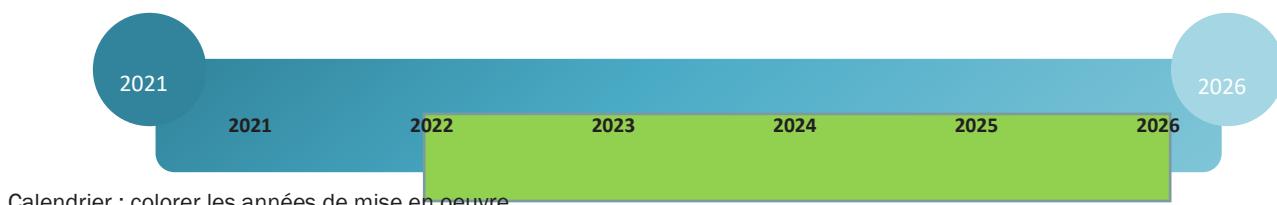
Augmentation des solutions d'accueil pour les enfants

#### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

1 350 000 € pour la crèche de Neuville

3 500 000 € pour la crèche de Chatillon-sur-Chalaronne

Plan de financement : DETR, CAF, MSA, Conseil Départemental de l'Ain, Région, CC Dombes



AXE : Social

Orientation : Un territoire au cœur de la vie quotidienne de ses habitants

Objectif : Accroître la dimension de la qualité de vie sur le territoire en matière de logement, d'accès aux soins, d'inclusion handicap

2.3.1

## Promotion du territoire à destination des professionnels de santé pour inciter à l'installation

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés :

### Description

#### Objectifs opérationnels

- Garantir une offre de soin accessible à tous
- Inciter à l'installation de professionnels de santé en valorisant les atouts du territoire

#### Principales étapes :

- Rencontres avec l'Ordre des Médecins et des syndicats de professions libérales pour connaître les besoins des professionnels de la santé
- Définition et réalisation d'un plan de communication à destination des professionnels de santé (vidéos, plaquettes d'information, publicités dans des revues spécialisées...)

### ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

Préservation de la biodiversité

3 Cohésion sociale

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Développement économique

Participation citoyenne

3

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Economie circulaire et réduction des déchets

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

Réalisation des vidéos et outils de communication

Installation de professionnels de santé / reprise de cabinets

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

40 000 €

Coût d'une vidéo par une agence de communication : environ 3 000 euros



Calendrier : colorer les années de mise en œuvre

AXE : Social

Orientation : Un territoire au cœur de la vie quotidienne de ses habitants

Objectif : Accroître la dimension de la qualité de vie sur le territoire en matière de logement, d'accès aux soins, d'inclusion handicap  
2.3.2

## Accompagnement des projets des communes et acteurs locaux (contrat local de santé, télémédecine,...)

Pilote de l'action : CC Dombes

Partenaires associés : communes,

### Description

Objectif opérationnel

- Garantir une offre de soin accessible à tous

Principales étapes :

- Recensement des besoins des communes et des acteurs locaux
- Appui matériel et humain par la mutualisation des moyens et la mise en réseau des partenaires

### ENJEUX VISES

 Adaptation au changement climatique	 Préservation de la biodiversité	 3 Cohésion sociale
 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	 1 Développement économique	 Participation citoyenne
 2 Préservation du cadre de vie et des patrimoines	 Economie circulaire et réduction des déchets	<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Investissement 70 000 € (1 cabine téléconsultation) + 6000 € de maintenance par an

Etat, Département, CC Dombes



2.4.1

## GYMNASE DU FUTUR COLLEGE

Pilote de l'action : commune de Chalamont  
(ou CCDombes si prise de compétence)

Partenaires associés : Communes secteur du futur collège, département

### Description

#### Principaux objectifs :

Dans le cadre de la construction du futur collège, il conviendra d'aménager un gymnase.

Celui-ci sera affecté aux activités sportives du collège.

Les heures non occupées permettront le développement des activités associatives du secteur.

#### Principales étapes :

Etude de programmation

Consultation pour le choix du maître d'œuvre

Etudes

Consultation SEM LEA (en cours) pour l'installation d'énergies renouvelables type photovoltaïque

Participation citoyenne

Marché de travaux

### ENJEUX VISES

**1** Adaptation au changement climatique

Préservation de la biodiversité

Cohésion sociale

**1** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Développement économique

**1** Participation citoyenne

**1** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Economie circulaire et réduction des déchets

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

### INDICATEURS

**SUIVI (=avancement de la réalisation)**

**RESULTATS**

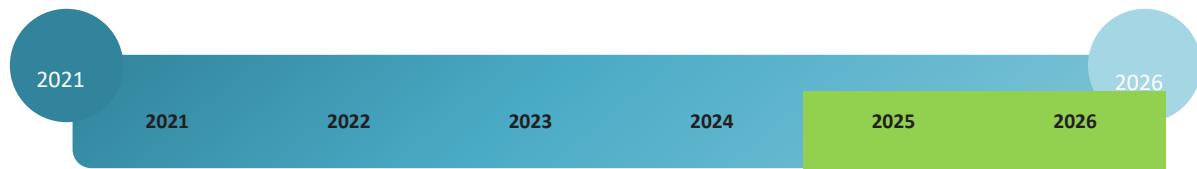
travaux

Satisfaction du collège, nombre d'heures d'occupation

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût : 2 500 000 €

Financement : Etat 30%, département 20%, Région 15%, communes ou intercommunalité 35%



## AXE :

2.4.2

# MISE EN ACCESSIBILITE DE BATIMENTS PUBLICS

Pilote de l'action : commune de Chalamont

Partenaires associés : La Poste, La paroisse,  
association de pétanque

### Description

Conformément au diagnostic d'accessibilité, réaliser les derniers travaux de mise en accessibilité des biens communaux restant à réaliser :

- Eglise : 6 170 €
- La Poste : 1 850 €
- Sanitaires publics (1 090 €+340 €)
- Aire de jeux 1 (1 515 €)
- Aire de Jeux 2 (4 699 €)
- Local de boules lyonnaises : 12 675 €
- Ascenseur mairie : 50 000 €

Imprévus : 10% (estimation de 2016)

Soit un total de 81 172,90 € HT ou 97 407,48 € TTC arrondis à 100 000 €

### Principales étapes :

- Consultation des associations occupantes le cas échéant (La Poste, La Paroisse, La boule Chalamontaise)
- Mise en concurrence
- travaux

### ENJEUX VISES

Adaptation au changement climatique

Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

Préservation de la biodiversité

1 Développement économique

3 Cohésion sociale

1 Participation citoyenne

**3**

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Economie circulaire et réduction des déchets

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

### RESULTATS

Travaux réalisés

Accessibilité des bâtis et installations publics, satisfaction de la population

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût prévisionnel : 81 500 € H.T.

Plan de financement : Etat 50%, commune 50%.



AXE : Animation de l'ensemble du territoire, sensibilisation et valorisation

2.4.3

## Réaménagement de l'orangerie, « l'Odyssée de Philibert Commerson »

Pilote de l'action :

Commune de Châtillon-sur-Chalaronne

Partenaires associés : DRAC, conservation départementale des musées de l'Ain, OT de la Dombes, Fondation du patrimoine

### Description

L'Orangerie de l'ancien hôpital du Centre culturel de la Dombes (classé monument historique) accueille une exposition permanente consacrée à Philibert Commerson, médecin naturaliste du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les réfections et agencements ont été réalisés jusqu'ici en régie. Une réorganisation complète du site s'avère nécessaire pour offrir une muséographie contemporaine aux touristes et visiteurs locaux, ainsi qu'aux scolaires (ateliers et animations pédagogiques). Les objectifs opérationnels sont les suivants :

Etude de programmation (3 500 €) / réfection des murs, sols et ouvertures (7 000 €) / acquisition de matériels de projection et de sonorisation (3 000 €) / mobilier muséographie : vitrines, étagères et kakémonos (5 000 €).

### ENJEUX VISES

1 Adaptation au changement climatique

2 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

3

Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

1 Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

2 Cohésion sociale

Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

2 phases : étude de programmation et travaux / aménagement COPIL de l'opération regroupant les partenaires

#### RESULTATS

Transmettre l'histoire locale, préserver les collections municipales, valoriser le patrimoine dombiste

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût total estimé à : 18 500 € HT / 50 % DRAC, 20 % CD01, 30 % commune

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2.4.4

# Salle des fêtes SANDRANS

Pilote de l'action : Commune de SANDRANS

Partenaires associés : Département, Région, CCD

## Description

Principaux objectifs opérationnels : Réhabilitation de la salle actuelle ou construction d'une nouvelle salle des fêtes

Sécurisation du parvis

Réfection de la toiture

Isolation intérieure et extérieure

Mise en place de panneaux solaires

Mise en place d'un système de chauffage économe

Récupération d'eau de pluie pour les sanitaires

## ENJEUX VISES

**2** Adaptation au changement climatique

**3** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**3** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

Développement économique

**1** Economie circulaire et réduction des déchets

**3** Cohésion sociale

**3** Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

### RESULTATS

Concertation sur les besoins en partenariat avec un cabinet d'architecte

Réponse aux normes énergétiques/ Economie d'Energie

Tests Amiante et plombs en cours

Réponse aux normes ERP/ Salle accessible à tous

Réponse sanitaire/ réfection des toilettes plus création de toilettes publiques

Proposition d'activité sportive et culturelle pour la commune et ses habitants/ satisfaction des usagers

Isolation phonique/

Budget : Entre 400 000€ et 850 000€



# 1. Réhabilitation Groupe scolaire

Pilote de l'action : SAINT-ANDRE-DE-CORCY      Partenaires associés : CC Dombes, Département, Région, CAF, Préfecture

## Description

Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire comprenant la cantine scolaire et la construction d'un bâtiment mutualisé accueillant le futur Centre Social, au centre du Bourg de Saint-André-de-Corcy dans le cadre de la rénovation de ce centre :

- Réhabilitation avec potentiellement une part de déconstruction des deux écoles élémentaire et maternelle de l'actuel groupe scolaire ;
- Reconstruction d'une cantine permettant la cuisine sur place ;
- Création d'un bâtiment au cœur du groupe scolaire permettant l'accueil du centre social avec une mutualisation des salles et des divers équipements pouvant être partagés.

## ENJEUX VISES

2	Adaptation au changement climatique	2	Préservation de la biodiversité	3	Cohésion sociale
3	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau		Développement économique	2	Participation citoyenne
3	Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets		Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

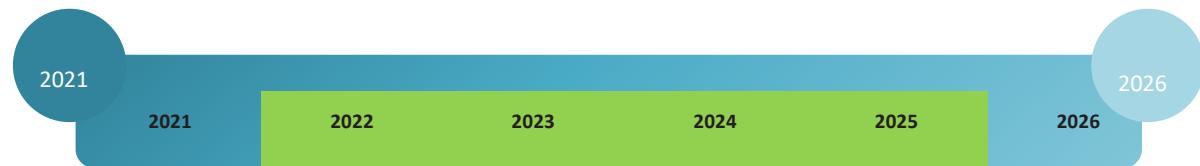
SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Communauté de communes de la Dombes, Département, Région dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, CAF pour le volet centre social, Préfecture dans le cadre de la DETR

Montant estimatif : 5 à 6 Millions d'€uros



Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

AXE : Transition énergétique et cohésion sociale

2.4.6

## 8. Aménagement du parc des Millières

Pilote de l'action : SAINT-ANDRE-DE-CORCY

Partenaires associés : CCDombes, Département, Région, Préfecture

### Description

Réhabilitation d'une parcelle communale en friche situé en centre-ville, en parc paysager :

- Implantation d'îlots de fraicheur ;
- Plantation d'arbres fruitiers ;
- Réalisation d'espaces de détente et de parcours canin ;
- Implantation d'une aire de jeux ;
- Valorisation du compostage par la mise en place d'un espace d'apport citoyen.

### ENJEUX VISES

**2** Adaptation au changement climatique

**3**

Préservation de la biodiversité

**3**

Cohésion sociale

**1** Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**3**

Développement économique

**3**

Participation citoyenne

**3** Préservation du cadre de vie et des patrimoines

**3**

Economie circulaire et réduction des déchets

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

### INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Communauté de communes de la Dombes, Département, Région dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, Préfecture dans le cadre de la DETR

Montant estimatif : 50 000 €uros

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

Cette ligne colorée indique les années de mise en oeuvre

2.4.7

# 10. Aménagement du plateau sportif

Pilote de l'action : SAINT-ANDRE-DE-CORCY

Partenaires associés : CC Dombes, Département, Région, Préfecture

## Description

Situé au Nord-Est de l'agglomération de Saint André de Corcy, le plateau sportif regroupe différents bâtiments comme la salle de spectacle, la salle polyvalente, le collège, le centre social Eclat, le gymnase, la crèche, et différents équipements comme le city stade, les terrains de football, les terrains de tennis, les terrains de pétanque.

Aucune logique organisationnelle et spatiale n'a été valorisée pour le placement de ces infrastructures, laissant de grands espaces sans fonction et sans liaison.

Le projet d'aménagement du plateau sportif a pour but de créer un ensemble cohérent de lieux fonctionnels et conviviaux autour des bâtiments existant, permettant leur utilisation par toutes les classes sociales et d'âges, par le biais de différentes actions :

- La ré organisation complète des espaces et des fonctions qui leur sont associés autour des bâtiments existants sur les grands thèmes « promenade, activité sportive, détente, lien social » ;
- La mise en valeur d'espaces remarquables environnementaux ;
- La création d'îlots de fraîcheur et de bosquets d'arbres fruitiers ;
- La création de liaisons fonctionnelles et cohérentes entre ces lieux et les connexions avec le reste de la commune ;
- La création d'un parking de co voiturage aux portes de la collectivité ;
- L'aménagement de l'esplanade de l'Atelier 208.

## ENJEUX VISES

1	Adaptation au changement climatique	3	Préservation de la biodiversité	3	Cohésion sociale
3	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	3	Développement économique	3	Participation citoyenne
3	Préservation du cadre de vie et des patrimoines	2	Economie circulaire et réduction des déchets		Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Communauté de communes de la Dombes, Département, Région dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, Préfecture dans le cadre de la DETR

Montant estimatif : 500 000 à 1 Million d'€uros



AXE :

# Nom de l'action

## 2.4.8 Equipements de loisirs et sportifs pour la jeunesse

Pilote de l'action : Commune de Saint Marcel Partenaires associés :

### Description

Principaux objectifs opérationnels + principales étapes

La commune de Saint Marcel dont l'évolution est récente puisqu'elle date du début des années 1980 manque d'équipements en faveur de sa jeunesse notamment d'équipements de loisirs et sportifs. Il s'agit donc de réaliser en 2022 un skate park ou Pumptrack.

### ENJEUX VISES

 Adaptation au changement climatique

 Préservation de la biodiversité

 3

Cohésion sociale

 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

 Développement économique

 3

Participation citoyenne

 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

 Economie circulaire et réduction des déchets

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

#### RESULTATS

L'ensemble des jeunes de la commune à partir de 6 ans.

Des devis ont été faits, des subventions déjà obtenues.

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût estimé 36 000 HT

Subventions estimées 50%

Participation commune 50%

2021

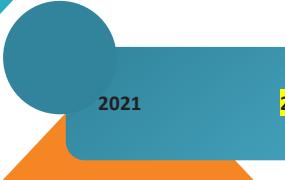
2022

2023

2024

2025

2026

 2026

**AXE :**

2.4.9

# Construction d'une école maternelle

Pilote de l'action : Commune St Trivier/Moignans

Partenaires associés : Département – Région – Etat

## Description

Le bâtiment actuel qui accueille la maternelle n'est plus conforme aux exigences de sécurité (SDIS), et est éloigné de l'école primaire/cantine, ce qui oblige les enfants à traverser le village 2 fois par jour pour se rendre à la cantine. Il ne convient plus aux modalités pédagogiques. Le projet est constitué d'un bâtiment de 600 m<sup>2</sup> destiné à recevoir 3 salles de classe, 2 salles de repos, une salle des enseignants, une salle pour les ATSEM, une salle de motricité et un jardin d'apprentissage. Il est envisagé de privilégier l'utilisation de matériaux bois et pisé dans un souci de bilan énergétique positif.

## ENJEUX VISES

 Adaptation au changement climatique

**3**
 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

**3**
 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

 Préservation de la biodiversité

 Développement économique

 Economie circulaire et réduction des déchets

 Cohésion sociale

 Participation citoyenne

*Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important*

## INDICATEURS

### SUIVI (=avancement de la réalisation)

### RESULTATS

Un cahier des charges des besoins a été défini par l'équipe pédagogique. Mise en place d'une commission groupe scolaire au sein du conseil municipal. Accueil d'une soixantaine d'enfants.

Regroupement du pôle scolaire sur un seul site. Bâtiment adapté aux contraintes pédagogiques actuelles. Economies d'énergie. L'ensemble du pôle scolaire (ancien et nouveau) sera chauffé par la même source d'énergie (bois, panneaux solaires,...).

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût estimé : 1 486 423 € H.T.

Subvention du Département : 150 000 €

Autres financeurs à déterminer (filière bois : département, région)

Commune

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

AXE :

2.4.10

## Création d'une salle communale aux remparts

Pilote de l'action : Commune St Trivier/Moignans

Partenaires associés : Département – DRAC – Région - CCD

### Description

La salle polyvalente (capacité 600 personnes) n'est pas adaptée aux festivités d'une capacité de 200 personnes. La création d'une salle dans le site des remparts d'une capacité de 200 personnes permettra également la valorisation du patrimoine inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

### ENJEUX VISES

1 Adaptation au changement climatique

2 Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau

3 Préservation du cadre de vie et des patrimoines

Préservation de la biodiversité

2 Développement économique

Economie circulaire et réduction des déchets

2 Cohésion sociale

Participation citoyenne

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

### INDICATEURS

#### SUIVI (=avancement de la réalisation)

#### RESULTATS

Présentation du projet aux Bâtiments de France.

Valorisation du patrimoine historique (remparts). Attractivité touristique du territoire.

Travail en étroite collaboration avec les services de l'UDAP et CMRH

### PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

Coût total estimé : 420 000 € H.T.

Commune – Département – DRAC – Région - CCD

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

Calendrier : colorer les années de mise en oeuvre

Un territoire au cœur de la vie quotidienne de ses habitants

2.4.11

# Equipements communaux

Pilote de l'action : Communes du territoire

Partenaires associés : CC Dombes

## Description

### Objectifs opérationnels

- Mettre en adéquation les équipements avec les besoins de la population

### Principales étapes :

Afin de répondre aux besoins de leurs citoyens, les communes proposent :

- de nouveaux équipements,
- le réaménagement de centres bourg plus propices à une dynamique commerciale et faisant une part plus importante aux modes doux
- La rénovation de bâtiments communaux
- Autres projets en lien avec ces objectifs

## ENJEUX VISES

<b>3</b>	Adaptation au changement climatique	<b>1</b>	Préservation de la biodiversité	<b>3</b>	Cohésion sociale
<b>3</b>	Réduction des consommations énergétiques, de la ressource en eau	<b>3</b>	Développement économique	<b>2</b>	Participation citoyenne
<b>2</b>	Préservation du cadre de vie et des patrimoines		Economie circulaire et réduction des déchets		<i>Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important</i>

## INDICATEURS

SUIVI (=avancement de la réalisation)

RESULTATS

## PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

2021

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2026